



البركة تجميعنا
ΠΘ.Ο.Κ + ΟΕ&Ι.Ο.Π
Partageons le Progrès
Sharing Progress

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2023

Sommaire

01 PRÉSENTATION DE COSUMAR

Qui sommes-nous ?
P. 08

Une présence dans 5 régions du royaume
P. 10

Plus de 90 ans au service de la souveraineté alimentaire
P. 12

La filière sucrière face aux défis climatiques
P. 16

Nos quatre piliers stratégiques
P. 18

Notre gouvernance
P. 24

Performances 2023
P. 26



02 RAPPORT D'ACTIVITÉ

Principales réalisations 2023
P. 32

Analyse des principaux Indicateurs opérationnels et financiers
P. 38



03 RAPPORT ESG

La RSE, levier de durabilité de la filière sucrière
P. 43

Un acteur investi pour le climat et l'agriculture durable
P.63

Un partenaire promoteur du développement local
P. 85

Une entreprise engagée envers la souveraineté alimentaire
P. 107

Un employeur qui préserve et valorise son capital humain
P. 119

Une entreprise exemplaire en matière de gouvernance
P. 131



04 COMPTES & RAPPORTS ANNUELS

Rapport de gestion
P. 172

Comptes sociaux
P. 190

Comptes consolidés
P. 204

Rapports des commissaires aux comptes
P. 212



Mot du Président du Conseil d'Administration



Nous prévoyons de renforcer notre présence continentale et de valoriser davantage nos sites de production, en consolidant notre statut d'exportateur reconnu

En 2023, notre structure actionnariale et opérationnelle a connu des évolutions stratégiques majeures avec le renforcement des participations des investisseurs institutionnels marocains MAMDA, MCMA, CIMR, et RCAR et l'entrée dans le capital de COSUMAR de l'opérateur français SUCDEN. Ce nouveau tour de table renforce et solidifie notre engagement et vision stratégique à court et moyen termes.

L'exercice écoulé a également été marqué par la cession de notre raffinerie de Durrah en Arabie Saoudite. Cette opération nous permet de concentrer nos efforts sur l'amélioration de nos opérations au Maroc en augmentant notre contribution économique sur le territoire national et en valorisant davantage nos sites de production. En parallèle, nous nous positionnons de manière plus stratégique sur les marchés internationaux. Nous prévoyons de renforcer notre présence continentale et de consolider notre statut d'exportateur reconnu, dont la qualité des produits est appréciée dans plus de 80 pays à travers le monde. Notre Groupe continuera à explorer les projets de diversification et de développement, tant sur le plan national qu'international, poursuivant ainsi notre stratégie d'expansion et d'innovation continue.

Notre pays, confronté à des défis climatiques sévères à l'image de nombreuses régions du monde, continue de

subir les effets de la sécheresse pour la sixième année consécutive. Néanmoins, notre engagement envers nos partenaires agricoles reste ferme, soutenu par l'innovation et l'adoption de technologies avancées qui sont au cœur de nos initiatives pour augmenter la productivité, la résilience et la durabilité de la filière sucrière.

Notre programme d'agrégation continue de prouver son importance, offrant des avantages tangibles à nos partenaires agricoles. Cette approche améliore non seulement leur qualité de vie mais contribue également au développement économique des communautés rurales, assurant ainsi une production agricole robuste, durable et essentielle pour la souveraineté alimentaire de notre pays.

Depuis sa fondation, il y a presque un siècle, COSUMAR a traversé de nombreux défis, faisant preuve d'une résilience remarquable grâce à l'engagement et au dévouement de nos collaboratrices et collaborateurs à qui je tiens à exprimer ma profonde gratitude pour leur abnégation et leur engagement sans faille. Je remercie également nos partenaires et investisseurs pour leur confiance et leur soutien précieux, qui nous permettent de poursuivre notre mission de manière performante, innovante et durable. Ensemble, nous continuerons à faire progresser notre filière et à lui offrir les moyens de prospérer durablement.

HICHAM BELMRAH
Président du Conseil
d'Administration



01

PRÉSENTATION
DE COSUMAR

Qui sommes-nous ?

Opérateur historique, le Groupe COSUMAR œuvre depuis sa création en 1929 à assurer l'approvisionnement régulier et sans interruption du marché marocain en sucre et à contribuer à la souveraineté alimentaire du pays. Une mission qu'il mène grâce à son outil industriel composé de 7 sucreries installées dans cinq régions du Royaume et une raffinerie de sucre brut située à Casablanca. Pour moderniser ses installations et faire évoluer les pratiques culturales, COSUMAR a investi plus de 10 milliards de dirhams, favorisant l'innovation, la recherche et le développement et les technologies propres pour une production durable. La modernisation de l'amont agricole s'est concrétisée à travers un modèle d'agrégation fédérateur qui agrège plus de 80 000 agriculteurs. Elle a permis d'optimiser la production en termes de

qualité et de quantité et d'améliorer la vie des agriculteurs partenaires et de leurs familles.

En plus du sucre issu de la culture locale, le Groupe recourt à l'import de sucre brut qu'il raffine pour répondre à la demande nationale et en exporte, dans le cadre du système d'admission temporaire hors système de subvention, à destination de plus de 80 pays.

Avec son modèle intégrant l'extraction, le raffinage, le conditionnement et la commercialisation du sucre, le Groupe COSUMAR se positionne comme un des acteurs majeurs intégrés de l'agroalimentaire en Afrique, continent sur lequel il se développe par l'export du sucre blanc ainsi qu'à travers une unité industrielle de conditionnement de sucre en Guinée Conakry.



+80 000

Agriculteurs partenaires



1 249

Collaborateurs



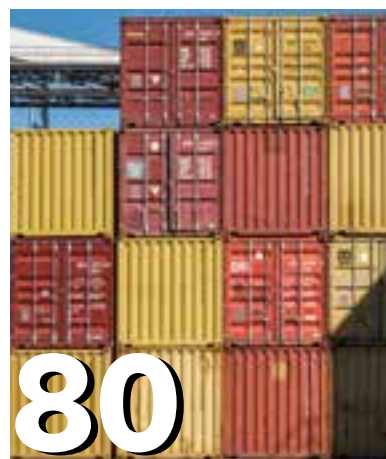
8

Sites industriels



94

Années d'existence sur le marché marocain



80

Pays de destination des exportations



+10 MMDH

D'investissements

Un outil industriel de

Pays d'implantation



5 Mt

Capacité de traitement des plantes sucrières



2 Mt

Capacité de production de sucre blanc



950 Kt

Capacité de stockage

Pour servir un marché de



1,2 Mt

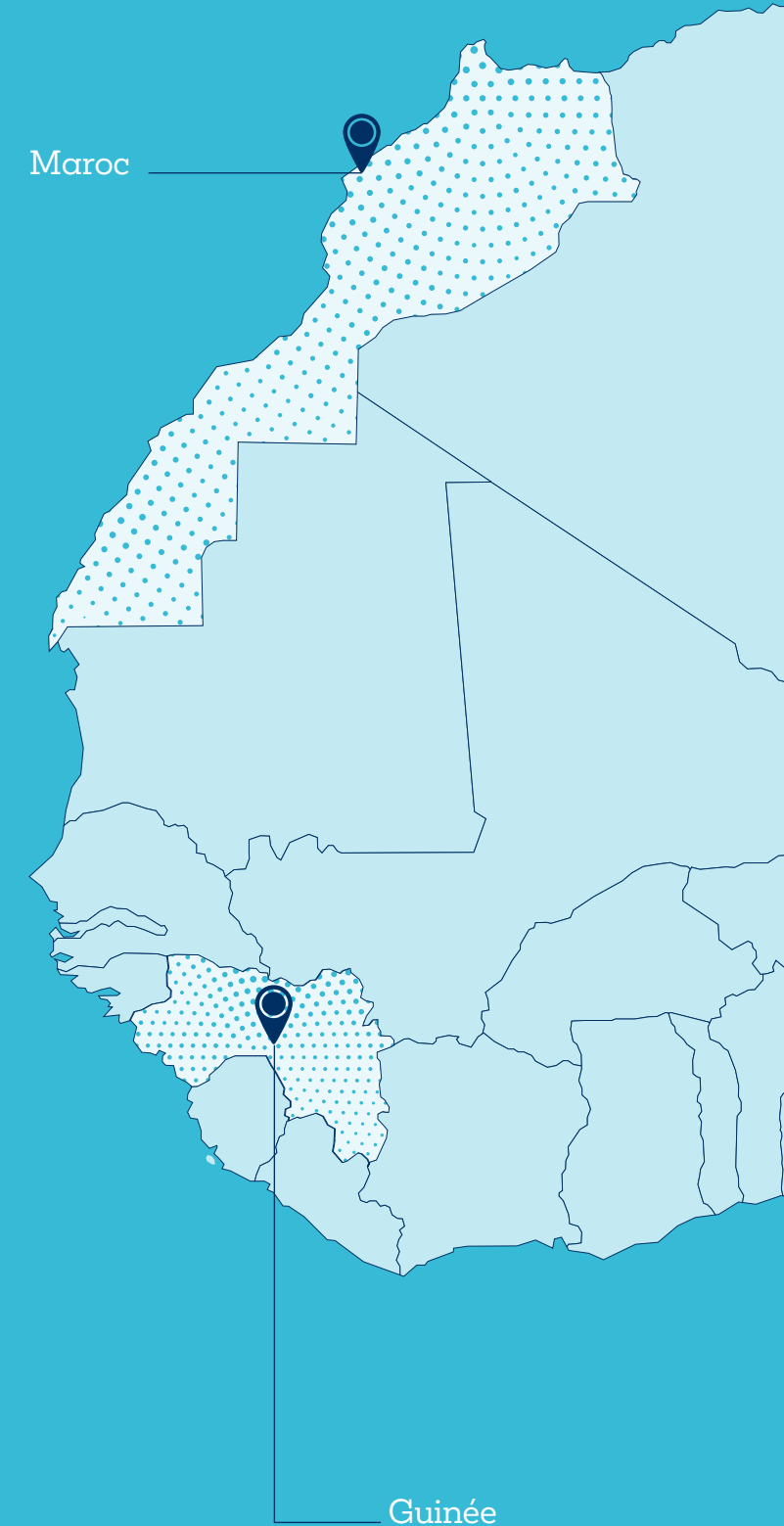
Au niveau national



587 Kt

À l'export

(dans le cadre du système d'admission temporaire hors système de subvention)



Une présence dans 5 régions du royaume

Présence territoriale



Une dynamique soutenue du commerce à l'international

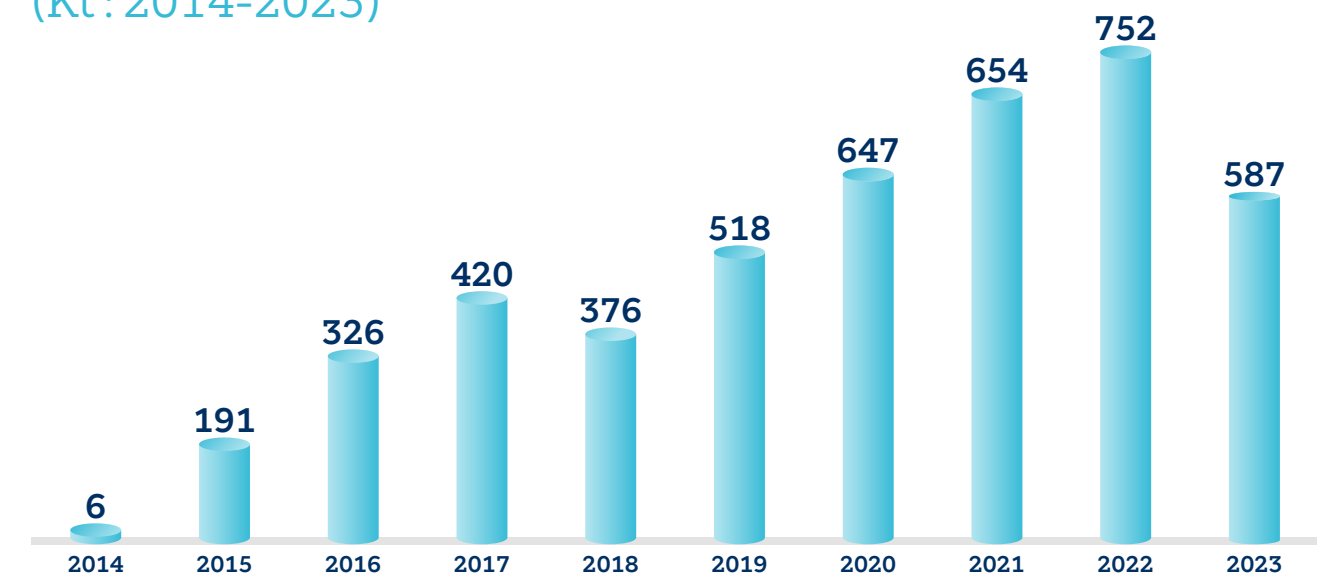
Destinations des exportations

4 471 Kt d'exportation de sucre cumulées entre 2015 et 2023



Volumes exportés

(Kt : 2014-2023)



Plus de 90 ans au service de la souveraineté alimentaire

1929

Naissance de **COSUMA**

1967

COSUMA devient **COSUMAR**

1985

Prise de contrôle par le Groupe **ONA**

1993

Renforcement de **COSUMAR** dans la région de Doukkala

2005

Naissance du Groupe **COSUMAR** suite à l'acquisition des sociétés sucrières publiques : SUTA, SURAC, SUNABEL et SUCRAFOR



2006

Extension de la capacité de traitement de betterave à sucre de la sucrerie de Sidi Bennour

2007

Création de SUCRUNION

2009

Obtention de la médaille de modèle d'Agrégateur décernée par la FAO

2012

Obtention du label CGEM de la responsabilité sociale des entreprises

2013

Cession des parts du Groupe SNI à un groupe international



2014

Entrée d'institutionnels marocains au capital

2015

Nouvelle identité visuelle



2016

COSUMAR co-investit dans la raffinerie de sucre Durrah Sugar Refinery en Arabie Saoudite

2018

COSUMAR investit dans une unité de conditionnement du sucre en Guinée Conakry

2019

COSUMAR fête ses 90 ans et lance une nouvelle identité visuelle et une nouvelle plateforme de communication institutionnelle



البركة تجمعنا
 البركة تجمعنا
 Partageons le Progrès
 Sharing Progress

2021

Démarrage de la raffinerie de Durrah

2023

Renforcement des parts des institutionnels marocains et entrée de l'opérateur sucrier français SUCDEN

Sortie d'un groupe international du capital

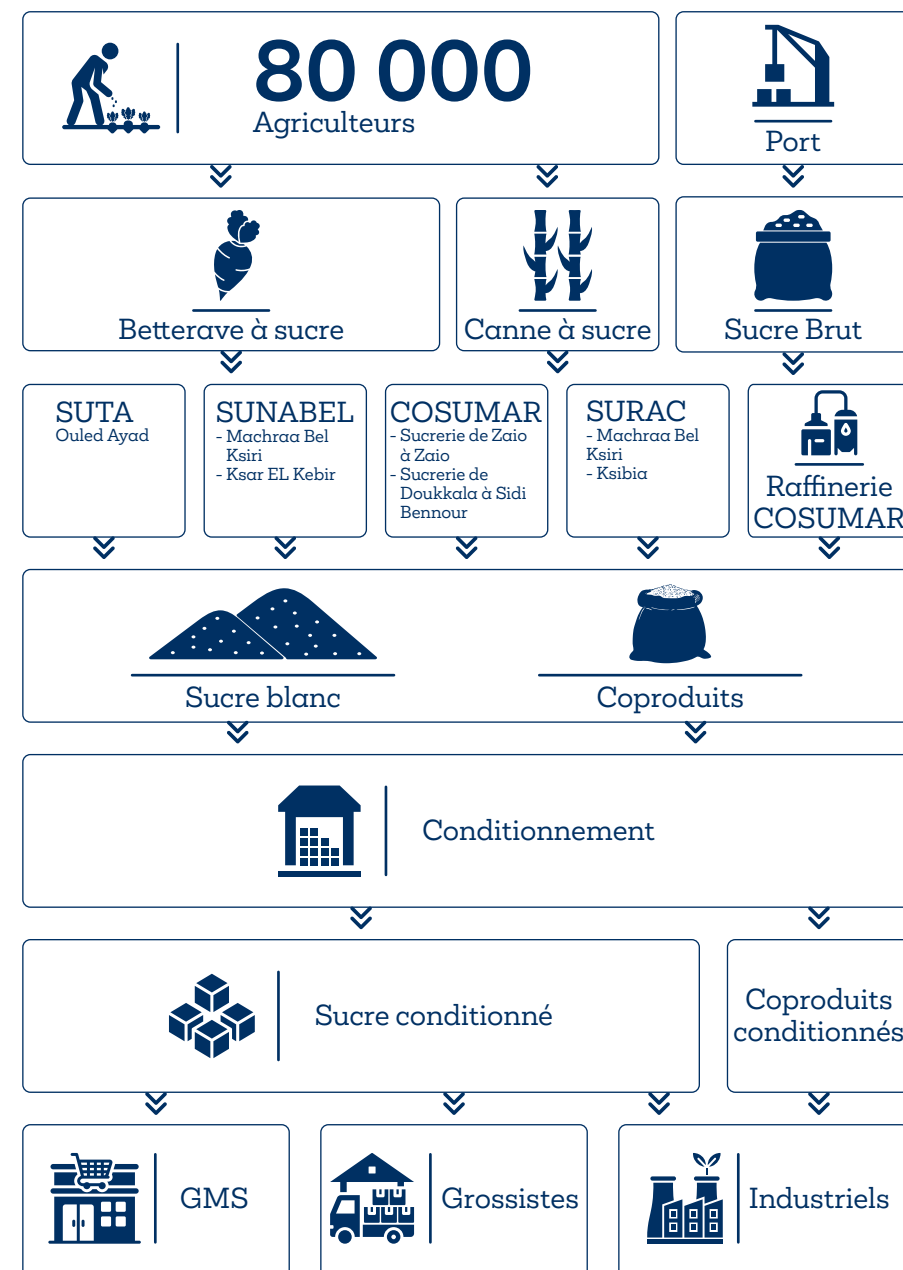
Cession de la participation dans le capital de la société Saoudienne Durrah

Notre chaîne de valeur

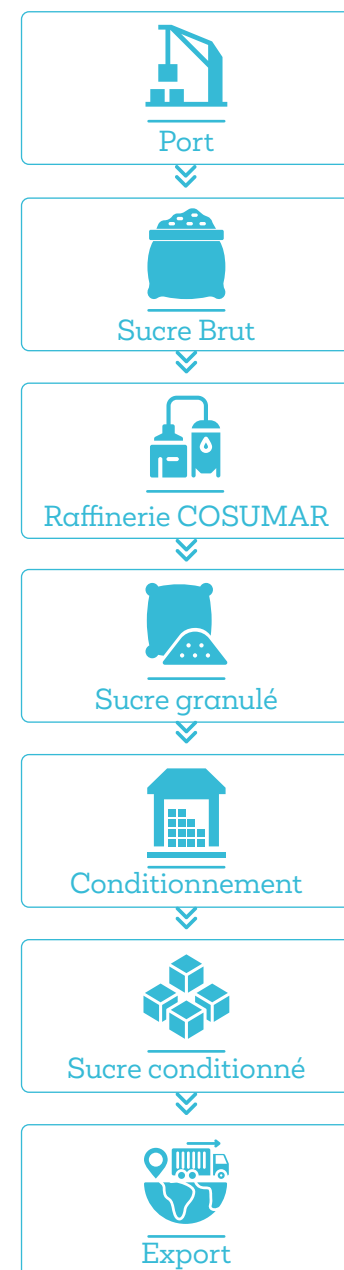
Le Groupe COSUMAR s'illustre comme l'un des rares acteurs sucriers mondiaux qui dispose d'une intégration verticale qui couvre l'ensemble de la chaîne de valeur, de la production à la distribution. Il couvre ainsi tous les métiers de la filière sucrière, traitant à la fois la betterave à sucre, la canne à sucre, ainsi que le sucre brut importé, qui est raffiné localement. À la base de cette intégration se trouvent les contrats d'agrégation, une stratégie permettant à COSUMAR de collaborer étroitement avec les agriculteurs, visant à

accroître à la fois le rendement, la qualité des cultures sucrières et par conséquent les revenus des agriculteurs. Cette démarche assure une gestion optimale de l'amont agricole. La maîtrise de la chaîne de valeur continue à travers la transformation – réalisée dans les sucreries et la raffinerie – et s'étend au conditionnement et à la commercialisation, garantissant la disponibilité et la haute qualité du sucre blanc produit.

MARCHÉ LOCAL



MARCHÉ À L'EXPORT



ENMER, notre marque emblématique

La marque ENMER est le porte-drapeau du portefeuille de marques de COSUMAR. Elle incarne le goût authentique et le riche patrimoine du Maroc depuis plus de 94 ans. Sa renommée s'ancre dans le célèbre pain de sucre intimement associé aux célébrations et grands événements familiaux depuis plusieurs générations. Occupant une place de choix dans le cœur des Marocains, le pain de sucre ENMER est produit à la raffinerie COSUMAR de Casablanca

depuis 1929. Trois valeurs principales symbolisent la marque ENMER : l'authenticité et la marocanité, la tradition, et le goût. Au-delà du célèbre pain de sucre, ENMER se décline en une gamme aux formats variés pour répondre aux besoins diversifiés des consommateurs.



La filière sucrière face aux défis climatiques



Face aux défis du changement climatique, le Maroc, et particulièrement sa filière sucrière, est confronté à une variabilité et une diminution des précipitations, mettant à rude épreuve la résilience du secteur agricole. Des sécheresses prolongées et jalonnées par des vagues de chaleur perdurent depuis près de 4 années et impactent considérablement les cultures et par conséquent l'amont agricole et la chaîne de production sucrière.

Confronté à ces conditions climatiques de plus en plus difficiles, le Groupe COSUMAR se positionne en acteur proactif, cherchant non seulement à atténuer les impacts du

changement climatique sur sa production, mais également à jouer un rôle moteur dans l'adaptation de l'agriculture marocaine à ces nouveaux défis. Il redouble d'efforts en investissant dans la R&D pour faire évoluer les pratiques culturales et les adapter à la conjoncture climatique, et pour contribuer à une gestion plus durable des ressources en eau, tout en améliorant le rendement des parcelles. Une démarche qui s'inscrit dans une perspective d'innovation et de durabilité, essentielles pour assurer la sécurité alimentaire du pays.

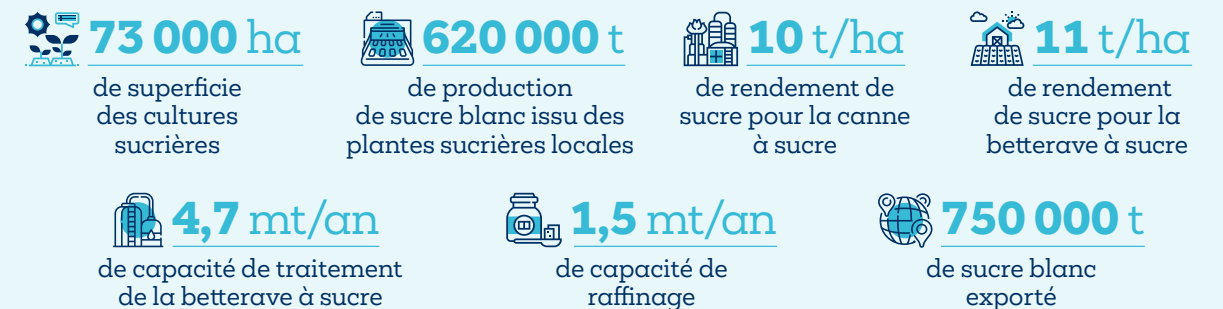
Une nouvelle feuille de route pour accompagner la filière sucrière



Dans le cadre de la stratégie « Génération Green », la filière sucrière a signé en 2023 un nouveau contrat programme pour la période 2021-2030. Ce programme vise à terme à porter la superficie des cultures sucrières à 73 000 ha et la production de sucre blanc à 620 000 tonnes

à horizon 2030. En parallèle, le contrat prévoit également une augmentation des capacités de traitement industriel, ainsi qu'un élargissement et une modernisation des circuits de distribution du sucre.

Objectifs 2030 du contrat programme de la filière sucrière



*Rapport de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE)

Nos quatre piliers stratégiques

Dans l'optique de maintenir une approche pertinente et efficace qui anticipe et surmonte les aléas, tout en promouvant une croissance durable et responsable vis-à-vis de l'environnement et de la société, COSUMAR adopte une vision stratégique alignée sur des principes fondamentaux tels que l'innovation constante, l'engagement environnemental, la collaboration avec les partenaires agriculteurs et un investissement substantiel pour

la modernisation et l'expansion de l'outil industriel. Cette vision est soutenue par des efforts continus pour l'optimisation de la chaîne de valeur et l'amélioration de l'efficacité opérationnelle. Le processus de mise en œuvre est systématiquement suivi et ajusté, garantissant que la stratégie demeure pertinente et efficace face aux dynamiques de marché changeantes et aux aléas climatiques.

01

Un modèle d'agrégation unique

- Accompagnement financier
- Encadrement technique
- Accompagnement social
- Accompagnement logistique

02

Des investissements conséquents

- Augmentation de la capacité de traitement des sucreries
- Extension de la raffinerie
- Augmentation de la capacité de stockage
- Amélioration continue du conditionnement
- Implantation à l'international

03

Un impact sur l'environnement maîtrisé

- Amélioration des performances environnementales
- Réduction continue des consommations d'eau et d'énergie
- Réduction de l'empreinte environnementale

04

La R&D et l'innovation au service de la performance

- Utilisation de l'intelligence artificielle et des drones
- Utilisation du séchage solaire
- Introduction de la fertilisation intelligente
- Introduction des semences monogermes activées
- Utilisation des boutures performantes
- Mécanisation de l'arrachage
- Digitalisation de l'activité agricole



Un modèle d'agrégation unique qui permet de soutenir et développer l'amont agricole

Au sein de l'écosystème du Groupe COSUMAR, l'amont agricole constitue le fondement d'une synergie productive, incarné par un modèle d'agrégation unique. À travers ce partenariat gagnant-gagnant avec 80 000 agriculteurs agrégés, COSUMAR canalise son expertise technique et les fruits de ses investissements en recherche et développement vers l'amélioration des rendements agricoles, tout en considérant les défis climatiques et la préservation des sols. En fournissant un accompagnement

technique, financier et opérationnel, COSUMAR équipe les agriculteurs de technologies mécaniques avancées et assure leur approvisionnement en semences de qualité, en boutures performantes et en fertilisants appropriés et adaptés à la nature de leurs sols à la parcelle près. L'introduction de la solution numérique « ATTAISSIR » renforce cette dynamique en répondant précisément aux besoins des agriculteurs en termes de mobilité, de régulation des intrants, d'encadrement technique,

et de planification. Cette solution numérique, reconnue par la FAO en 2020 comme meilleure initiative de protection des agriculteurs contre la COVID-19 dans la région NENA (Near East and North Africa), assure une traçabilité complète depuis la programmation des semis jusqu'au paiement des agriculteurs. Cette démarche garantit, à terme, au Groupe un approvisionnement constant en plantes sucrières de qualité. L'impact de ces efforts se traduit par une production locale renforcée et la diminution de la dépendance du Maroc

vis-à-vis des importations de sucre brut. Une démarche qui contribue à la souveraineté alimentaire nationale pour le sucre qui figure parmi les aliments de première nécessité dans le panier du consommateur marocain et qui reste un intrant stratégique de l'industrie agroalimentaire nationale. Le modèle d'agrégation adopté par COSUMAR a été primé par la FAO en 2009. La relation entre les deux parties est encadrée par des contrats d'agrégation sur cinq ans, conformément à la loi 04-12 sur l'agrégation.

Principaux apports de l'agrégation

	R&D et innovation		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Smart-blenders qui permettent de produire des formules d'engrais adaptées à chaque parcelle de terre, depuis 2018 ▶ Drones couplés à l'IA qui permettent le calcul précis du peuplement, la détection et l'identification précoce des adventices, maladies, carences nutritionnelles et les dégâts dus aux insectes et ravageurs ▶ Technologies drones pour le traitement phytosanitaire ▶ Sélection des semences résistantes à la sécheresse
	Approvisionnement en intrants agricoles		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Simplification des procédures relatives à la préparation des campagnes agricoles et à l'achat d'intrants ▶ Approvisionnement direct en semences et produits phytosanitaires les mieux adaptés aux parcelles et cultures et en quantités nécessaires
	Accompagnement financier		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Apport récurrent de 3 milliards DH/an dans le monde rural, financement des intrants, des avances et du matériel agricole ▶ Transport de la production des plantes sucrières ▶ Achat de la totalité de la production quel que soit le volume au prix contractuel garanti ▶ Convention avec les banques pour le financement des agriculteurs agrégés à des conditions préférentielles ▶ Réduction effective du délai de paiement
	Encadrement technique		<ul style="list-style-type: none"> ▶ 120 conseillers, techniciens et ingénieurs-agronomes en contact permanent avec les agriculteurs agrégés ▶ Amélioration des pratiques agricoles à travers un accompagnement de proximité ▶ Création de 103 sociétés dans la distribution des intrants agricoles, 267 sociétés prestataires de travaux mécaniques ▶ Partage des résultats de la R&D avec la communauté et accompagnement pour son adoption
	Accompagnement social		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mise en place d'un fonds de soutien des cultures sucrières contre les effets des aléas climatiques au sein de l'interprofession sucrière (FIMASUCRE) ▶ Mise en place de l'assurance maladie pour les agriculteurs et leurs familles depuis 2010 ▶ Mise en place d'un programme de retraite adapté au profit des agriculteurs ▶ Attribution de voyages OMRA au profit des producteurs performants de betterave à sucre et de canne à sucre ▶ Attribution des primes d'encouragement pour les meilleurs bacheliers, enfants des agriculteurs ▶ Accompagnement à travers des programmes d'alphabétisation et de sensibilisation à l'hygiène et à la santé en faveur des femmes d'agriculteurs ▶ Parrainage des écoles afin de promouvoir la scolarisation des enfants.
	Accompagnement logistique		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Une flotte d'environ 1 300 camions mise à disposition des agriculteurs à chaque campagne agricole pour assurer l'acheminement de la production vers les sucreries. ▶ Un planning de transport défini par chaque sucrerie pour une meilleure gestion de la récolte et la préservation de la qualité des plantes sucrières. ▶ Optimisation des stocks d'intrants agricoles

Une modernisation continue de notre outil industriel



Plus de 10 milliards de dirhams ont été investis par COSUMAR au cours des dernières années dans le cadre de sa stratégie de modernisation de son outil industriel et d'amélioration de ses performances opérationnelles. L'objectif est de maintenir une capacité de traitement des plantes sucrières et de raffinage qui répond aux besoins croissants des consommateurs et clients en sucre blanc.

Avec ces investissements, la capacité de production a été considérablement augmentée pour produire du sucre blanc qui répond aux standards et exigences de qualité demandés. L'efficacité de l'outil industriel a été optimisée pour garantir une production durable et respectueuse de l'environnement.

Des systèmes de gestion de l'énergie ont été mis en place pour optimiser sa consommation et réduire son impact environnemental et permettre ainsi de contribuer à décarboner la filière.

Parallèlement, COSUMAR a amélioré sa chaîne d'approvisionnement avec un port sec d'une superficie de 3 000 m² et d'une capacité de 30 000 conteneurs par an.

Les investissements avaient également porté sur le renforcement des capacités de stockage dans l'optique de garantir la sécurité de l'approvisionnement du pays. Cette capacité de stockage s'établit à plus de 950 000 tonnes, ce qui permet d'assurer une continuité de la production de sucre.

La R&D et l'innovation au service de notre performance

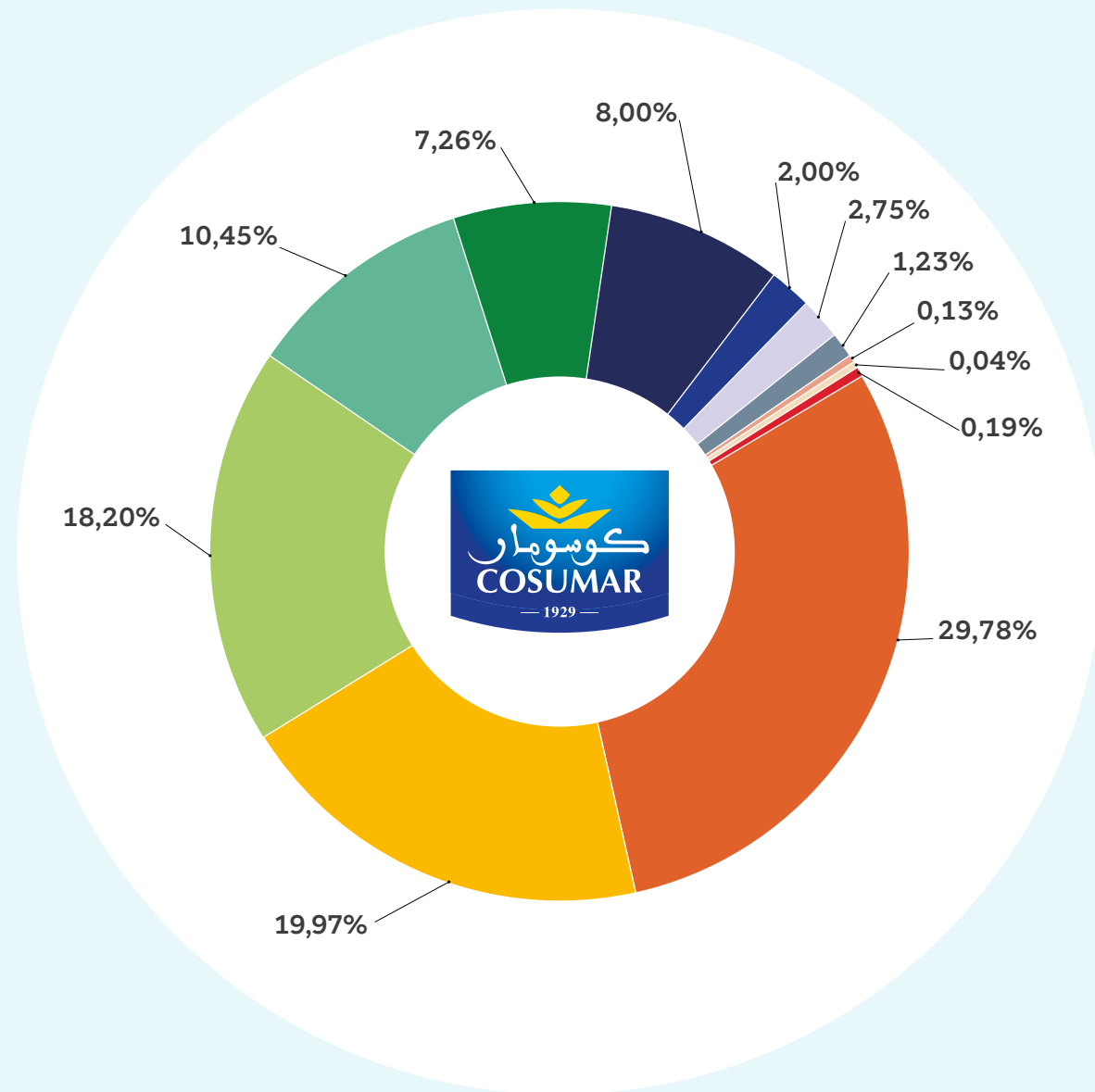


L'amélioration des rendements des plantes sucrières malgré les conditions climatiques difficiles est à la fois le défi et l'objectif des travaux de recherches continue des équipes R&D de COSUMAR. Grâce à des partenariats avec des organismes de recherche nationaux et internationaux, COSUMAR a pu développer des techniques agricoles de pointe pour surveiller les besoins, en temps réel, des plantes sucrières, en eau, en engrais ou encore en produits phytosanitaires. Le suivi des parcelles est effectué par des drones ainsi que par des images satellites traitées par des

algorithmes développés par les équipes de COSUMAR. Ces équipes ont également réussi à sélectionner des variétés de canne à sucre et des semences de betterave à sucre plus résistantes aux maladies et aux aléas climatiques. COSUMAR a également accompagné les agriculteurs dans le déploiement de systèmes d'irrigation avancés pour la conservation de l'eau et l'adoption de méthodes culturales avant-gardistes, alignées avec les nouvelles exigences imposées par le changement climatique.

Notre gouvernance

Structure du capital au 31/12/2023



- Groupe MAMDA/MCMA
- SUCDEN MAROC
- AXA ASSURANCE
- CIMR
- SUCRES ET DENREES
- RAFFINERIE TIRELEMONTAISE
- RCAR
- CMR
- CELACO
- Wafa ASSURANCE
- SAHAM ASSURANCE
- AUTRES ACTIONNAIRES

Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2023

M. Hicham BELMRAH	Président
M. Khalid CHEDDADI	Administrateur
M. Serge VARSANO	Administrateur
Wafa Assurance	Administrateur représentée par M. Boubker Jai
Régime Collectif d'Allocation de Retraite « RCAR »	Administrateur représenté par M. Mohamed Ali Bensouda
Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurance	Administrateur représentée par M. Larbi Lahlou
Mme Naima SAIGH	Administrateur Indépendant
M. Mohammed Hicham CHEBIHI HASSANI	Administrateur Indépendant
Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite « CIMR »	Administrateur représentée par M. Mohamed Aboumejd
Mme Lalla Abla KERDOUDI KOLALI	Administrateur

Le Conseil d'Administration est appuyé par quatre comités spécialisés



Les activités de COSUMAR sont supervisées par huit comités de management



Performances 2023

Performances agricoles

1,4

MILLIONS DE TONNES
DE BETTERAVES
À SUCRE TRAITÉES



402,5

MILLE TONNES
DE CANNES
À SUCRE TRAITÉES



19%

TAUX DE COUVERTURE EN
SUCRE PRODUIT À PARTIR
DES PLANTES LOCALES



2 420

MACHINES AGRICOLES
CONNECTÉES AU
SERVEUR DE COSUMAR



7,8

TONNES/HA DE
RENDEMENT SUCRE POUR
LA BETTERAVE À SUCRE



7,6

TONNES/HA DE
RENDEMENT SUCRE POUR
LA CANNE À SUCRE



Performances industrielles

224,3

MILLE TONNES DE SUCRE
BLANC ISSU
DES PLANTES LOCALES



1 503,6

MILLE TONNES DE
SUCRE BLANC ISSU
DU RAFFINAGE



Performances financières

CHIFFRE D'AFFAIRES

10 233

Millions de dirhams



EBE

1 824

Millions de dirhams



RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE

1 009

Millions de dirhams



02

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Mot du Directeur Général



Nous avons maintenu un approvisionnement continu et sans faille du marché national grâce à la performance de notre activité de raffinage

L'année 2023 a continué de présenter des défis climatiques sans précédent pour le secteur agricole national, avec une sécheresse persistante entraînant un déficit pluviométrique de 70% et des niveaux de remplissage des barrages restant à des seuils très bas, n'excédant pas 25 % en moyenne. Cette situation critique a fortement impacté les réserves hydriques et les niveaux de production dans certains de nos périmètres sucriers.

Malgré ces conditions difficiles, la filière sucrière a démontré, une nouvelle fois, une résilience exceptionnelle. Le Groupe a pu assurer une production ininterrompue de sucre blanc, jouant un rôle stratégique dans la souveraineté alimentaire du Royaume. Nos partenaires agriculteurs et institutionnels régionaux sont restés mobilisés pour sauver la campagne sucrière qui s'annonçait pourtant très difficile au vu des conditions climatiques extrêmes.

Nos agriculteurs partenaires ont été au cœur de notre stratégie d'accompagnement et de nos initiatives écologiques pour la réduction de la consommation d'eau d'irrigation et l'équipement de parcelles en énergie solaire. En réponse à nos sollicitations, le gouvernement a octroyé une augmentation de plus de 30 % des prix des plantes sucrières au profit de nos agriculteurs partenaires, pour sauvegarder la compétitivité des plantes sucrières et préserver le rôle stratégique de l'amont agricole de notre secteur dans l'économie régionale et dans la contribution à la souveraineté alimentaire du Royaume.

Nous avons maintenu en priorité un approvisionnement continu et sans faille du marché national grâce à la performance de notre activité de raffinage d'une capacité effective de 1,5 millions de tonnes de sucre et consolidé notre présence internationale par l'exportation de 587.000 tonnes de sucre blanc.

Notre gestion efficace de l'eau durant cette période critique a démontré notre capacité à nous adapter et à innover, en optimisant l'utilisation de chaque hectare grâce à l'utilisation des nouvelles technologies pour sauvegarder les rendements malgré la réduction drastique des volumes d'eau accordés à l'irrigation. En outre, notre gestion responsable des ressources a entraîné une réduction significative de notre empreinte carbone, avec une diminution de 46% sur la période 2016-2023, correspondant à une réduction cumulée des gaz à effet de serre de plus de 400.000 tonnes.

Grâce à l'engagement et à l'abnégation de notre Capital Humain, nous continuerons à œuvrer pour soutenir le développement, la résilience et le progrès de notre filière aussi bien au niveau de l'amont agricole que de l'outil industriel et partant, contribuer durablement à la souveraineté alimentaire du Maroc. Je remercie à cet égard, les femmes et les hommes de COSUMAR pour leur dévouement et leur travail acharné pour l'essor de notre Groupe et pour le renforcement de notre leadership dans l'industrie agroalimentaire nationale.

HASSAN MOUNIR
Directeur Général

Principales réalisations 2023

Restructuration organisationnelle

NOUVEAU TOUR DE TABLE DU GROUPE COSUMAR

Le groupe singapourien Wilmar, actionnaire de COSUMAR depuis 2013 et détenteur de 30,05% du capital a cédé sur le marché de blocs de Casablanca le 30 novembre ses parts au profit de la MAMDA, la MCMA, la CIMR, le RCAR, le groupe SUCDEN (opérateur sucrier français, à travers deux entités, « **Sucres et Denrées** » et « **Sucden Maroc** ») ainsi que d'autres investisseurs marocains. Ce nouveau tour de table a induit un changement au niveau des membres du Conseil d'Administration ainsi que la composition des divers comités du Conseil.



Restructuration organisationnelle

CESSION DE LA PARTICIPATION DE COSUMAR DANS LA SOCIÉTÉ DURRAH ADVANCED DEVELOPMENT COMPANY

COSUMAR a procédé le jeudi 28 décembre 2023 à la cession de l'intégralité de sa participation dans la société Durrah Advanced Development Company (Durrah) représentant 43,275% du capital social et des droits de vote de Durrah au profit de Wilmar Sugar PTE LTD au prix correspondant à la contrevaletur en dirhams de 242.800.000 SAR, soit environ 65 M\$ par rapport à une participation initiale d'environ 45 M\$ et ce, à l'issue de la levée de l'ensemble des conditions suspensives auxquelles était soumise cette cession.

Cette opération revêt un caractère stratégique en ce qu'elle vise à renforcer la stratégie de développement au Maroc afin d'accroître davantage la valeur ajoutée à l'échelle nationale, ainsi qu'un repositionnement de COSUMAR à l'échelle internationale.

Au-delà de son importance économique, l'investissement initial de COSUMAR dans Durrah a permis de démontrer la capacité de COSUMAR à réaliser des projets industriels majeurs « Green Field » à l'international.

Amont agricole

DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE DE STÉVIA

Dans le cadre de la diversification de l'amont agricole, COSUMAR a lancé un programme de recherche et de développement sur la culture de stévia au Maroc répondant ainsi à une demande du marché en termes de sucre naturel avec 0 calorie. L'étude a permis de définir le protocole cultural, les zones favorables pour sa plantation à travers le Royaume, ainsi que les conditions pour l'obtention d'un meilleur rendement en biomasse et en éléments nutritifs.



Amont agricole

CERTIFICATION DE LA FILIÈRE BIOLOGIQUE DE LA CANNE À SUCRE

Initiée au cours de l'année 2022, la filière de sucre biologique a obtenu la certification Biologique EOS. Le Groupe COSUMAR a, dans le cadre d'un projet pilote, cultivé 119 hectares de canne à sucre biologique en 2022. Grâce à une maîtrise parfaite des techniques d'extraction, le Groupe est ainsi apte à fabriquer un sucre conforme aux critères les plus stricts de l'agriculture biologique.

Destiné principalement à répondre aux exigences du marché local et international, le Sucre Bio provenant de cette filière est en adéquation avec les préférences des consommateurs désireux de produits respectueux de leur mode de vie.

Principales réalisations 2023 (Suite)

Amont agricole

APPUI DE L'ÉTAT À L'AMONT AGRICOLE

Pour accompagner l'amont agricole, le gouvernement a lancé une série de mesures d'appui. Une subvention des prix des engrais azotés (Urée et ammonitrate) et potassiques destinés aux producteurs des plantes sucrières a été ainsi débloquée, au même titre qu'un appui financier de 80 dirhams par tonne de betterave à sucre et de 70 dirhams par tonne de canne à sucre, au profit des agriculteurs de la filière sucrière.



Amont agricole

L'IA : LEVIER DE PERFORMANCES OPÉRATIONNELLES

L'introduction de l'intelligence artificielle pour l'identification précoce des adventices et maladies a permis un diagnostic rapide sur une superficie de 100 hectares par jour, contre 20 hectares auparavant. Cette solution a entraîné une baisse notable de l'utilisation des pesticides, offrant ainsi un double avantage : une contribution significative à la préservation de l'environnement et une réduction de 30% des coûts liés aux traitements.



Amont agricole

LANCEMENT DU PLAN DE RELANCE DE LA CANNE À SUCRE

Pour accroître la superficie cultivée de la canne à sucre, COSUMAR, en partenariat avec l'État, finance une subvention destinée aux agriculteurs pour chaque hectare nouvellement planté. Cette subvention de 8 000 dirhams à l'hectare s'ajoute à celle déjà existante de 6 000 dirhams à l'hectare. L'ambition est d'étendre la culture de la canne à sucre de 3 000 hectares supplémentaires chaque année.



Logistique

OPTIMISATION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

COSUMAR a initié une série de mesures visant à renforcer l'efficacité de sa chaîne logistique. Ces mesures incluent la réduction des délais d'attente et l'optimisation de la gestion des files d'attente. De plus, un accent particulier a été mis sur la durabilité de l'acheminement des conteneurs et sur la garantie d'un meilleur contrôle qualité.

Principales réalisations 2023 (Suite)

Marché

DIGITALISATION DE L'EXPÉRIENCE CLIENT

Dans le cadre de son engagement continu envers l'excellence du service client, le Groupe COSUMAR a intensifié ses efforts pour transformer l'expérience client en intégrant des solutions numériques innovantes à chaque étape du parcours client, en l'occurrence la prospection, la contractualisation et le référencement, la planification des commandes, les paiements digitaux, le parcours client et le portail client. La nouvelle solution conçue pour offrir aux clients un suivi précis et en temps réel de leurs opérations et de leur situation financière a permis d'atteindre un taux de conversion de 90% des prospects en clients actifs et près de 80% des précommandes planifiées efficacement. Le temps de traitement des commandes a été considérablement réduit, passant à 10 minutes dans les agences et à 25 minutes au niveau de la plateforme à Casablanca, améliorant ainsi significativement la satisfaction client. De plus, les réclamations clients ont reculé de 26% par rapport à l'année 2022.



COSUMAR RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT VIS-À-VIS DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

COSUMAR a participé à la 15^{ème} édition du Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM) qui s'est déroulé du 02 au 07 mai 2023. Lors de cette édition, COSUMAR a partagé les avancées majeures réalisées en matière d'innovation des pratiques culturales ainsi que les procédés adoptés pour l'efficacité énergétique et la préservation de l'environnement à la fois au niveau agricole qu'au niveau de l'outil industriel. Des avancées qui ont l'objectif d'améliorer le rendement des cultures sucrières et contribuer ainsi à la souveraineté alimentaire du royaume.



PARTICIPATION STRATÉGIQUE AU GULFOOD

COSUMAR et sa filiale Sucrunion, aux côtés de 48 entreprises marocaines, ont participé au plus grand événement mondial d'approvisionnement en aliments et boissons, le Gulfood qui s'est déroulé du 20 au 24 février à Dubaï. L'objectif de cette participation était de promouvoir l'image et la notoriété internationale de ses marques et de son portefeuille de produits, ainsi que de développer son activité à l'export par l'extension de son réseau de clients à l'étranger. Cette présence a permis au Groupe d'établir des contacts avec plus de 250 clients potentiels. Le salon a accueilli un nombre record de plus de 134 460 visiteurs qualifiés de 195 pays.



Analyse des principaux indicateurs opérationnels et financiers

COMPTES CONSOLIDÉS EN NORME IFRS

Le chiffre d'affaires consolidé à fin décembre 2023 atteint 10 233 MDh, en légère baisse de -1,9% par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique par le retrait des volumes de ventes disponibles à l'export. Les ventes de sucre sur le marché local à fin 2023 enregistrent une augmentation de +0,4% comparée à l'année précédente.

L'excédent brut d'exploitation Consolidé IFRS s'établit à 1 824 MDh à fin décembre 2023, enregistrant une amélioration de +6,2% par rapport à l'année précédente (1 718 MDh). Cette progression s'explique principalement

par les bonnes performances de l'activité export et l'activité industrielle de la raffinerie de Casablanca qui ont permis de compenser l'impact de la baisse de la production locale due aux conditions climatiques difficiles.

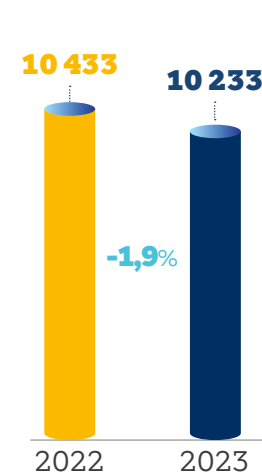
Le résultat net part du groupe à fin décembre 2023 ressort à 1 009 MDh, enregistrant une augmentation de 183 MDh par rapport aux réalisations de 2022, due aux performances industrielles et commerciales de la raffinerie et à la cession par COSUMAR de l'intégralité de ses parts dans la raffinerie de sucre en Arabie Saoudite « Durrah Advanced Development ».

COMPTES SOCIAUX

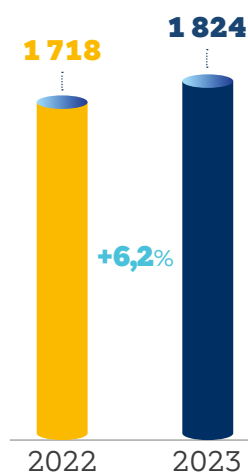
L'excédent brut d'exploitation social de COSUMAR SA en 2023 s'établit à 1 603 MDh, marquant une hausse de +275 MDh, par rapport à l'année écoulée. Cette amélioration est expliquée principalement par l'augmentation du volume des ventes locales de COSUMAR SA, consécutives au retrait de la production des filiales sucrières et par les bonnes performances de l'activité export.

Le résultat net en 2023 ressort à 1 137 MDh, en augmentation de +32,7% par rapport aux réalisations de 2022 due aux performances industrielles et commerciales de la raffinerie et à la cession par COSUMAR de l'intégralité de ses parts dans la raffinerie de sucre en Arabie Saoudite « Durrah Advanced Development ».

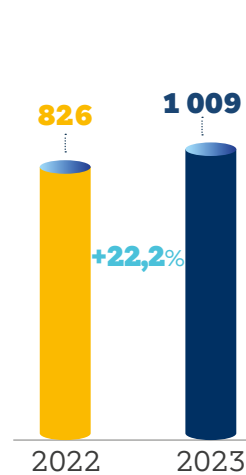
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ
(EN MMAD)



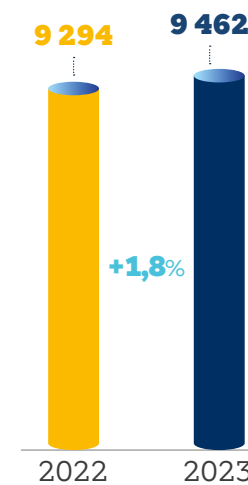
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ
(EN MMAD)



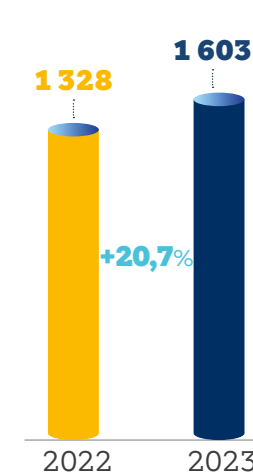
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE
(EN MMAD)



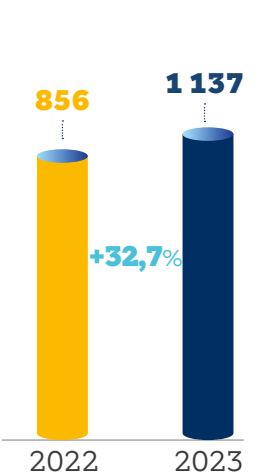
CHIFFRE D'AFFAIRES SOCIAL
(EN MMAD)



EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION SOCIAL
(EN MMAD)



RÉSULTAT NET SOCIAL
(EN MMAD)

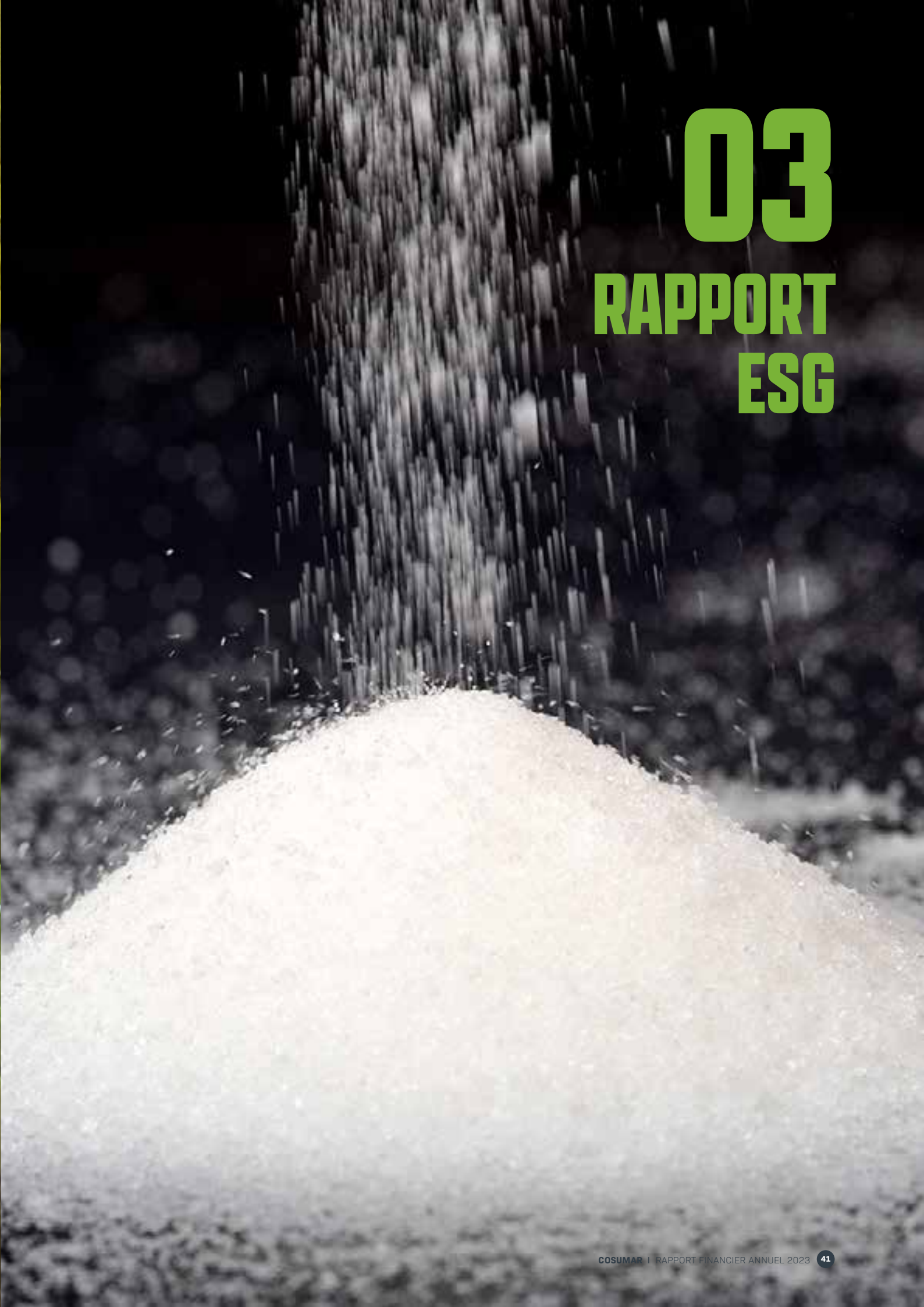


PERSPECTIVES

- Le Groupe COSUMAR consolidera ses capacités industrielles de raffinage lui permettant de répondre au marché croissant de l'export et de renforcer la résilience de son business model.
- Le Groupe COSUMAR continuera à œuvrer pour contribuer durablement à la souveraineté alimentaire du pays et à

déployer tous les efforts pour assurer un approvisionnement normal du marché national en sucre.

- Le Groupe COSUMAR continuera à étudier des opportunités de diversification et de développement à l'échelle nationale et internationale.



03

RAPPORT ESG



La RSE, levier de durabilité de la filière sucrière

Dans un contexte où les impératifs de durabilité prennent une importance croissante, la filière sucrière est confrontée à des défis de taille. Les pressions environnementales, sociales et économiques exigent une révision approfondie de ses pratiques. Dans cette optique, la Responsabilité Sociale émerge comme un pivot incontournable pour façonner l'avenir d'une filière sucrière durable.

Au cœur de cette évolution, COSUMAR, en tant qu'acteur de premier plan au Maroc, se distingue par son engagement précoce en faveur de la RSE. La société reconnaît l'importance cruciale de l'intégration de pratiques responsables dans l'ensemble de ses activités. Cette vision s'étend à tous les aspects du fonctionnement de sa chaîne de valeur, depuis la gestion des ressources naturelles jusqu'aux relations avec les communautés locales et les normes éthiques dans sa chaîne d'approvisionnement.

En s'engageant activement dans des initiatives durables, COSUMAR s'affirme comme un pionnier de la durabilité dans le secteur sucrier. Son leadership précoce illustre non seulement un engagement envers les générations futures, mais également une prise de conscience de l'importance de l'harmonie entre les intérêts économiques et les préoccupations sociales et environnementales.

COSUMAR, l'un des pionniers de la RSE au Maroc

En tant qu'acteur clé de l'industrie sucrière au Maroc, COSUMAR a depuis longtemps intégré les préoccupations de développement durable et de responsabilité sociale des entreprises (RSE) au cœur de sa chaîne de valeur.

Avec des distinctions telles que la médaille du modèle d'agrégateur décernée par la FAO en 2009 et le label RSE

de la CGEM la même année, COSUMAR s'est établi comme l'un des précurseurs de la RSE au Maroc, affirmant ainsi son engagement dans ce domaine.

En 2016, le Groupe formalise son engagement RSE en adoptant l'approche « Triple Bottom Lines » ou 3P (People, Planet, Prosperity), présentée lors de la COP22.

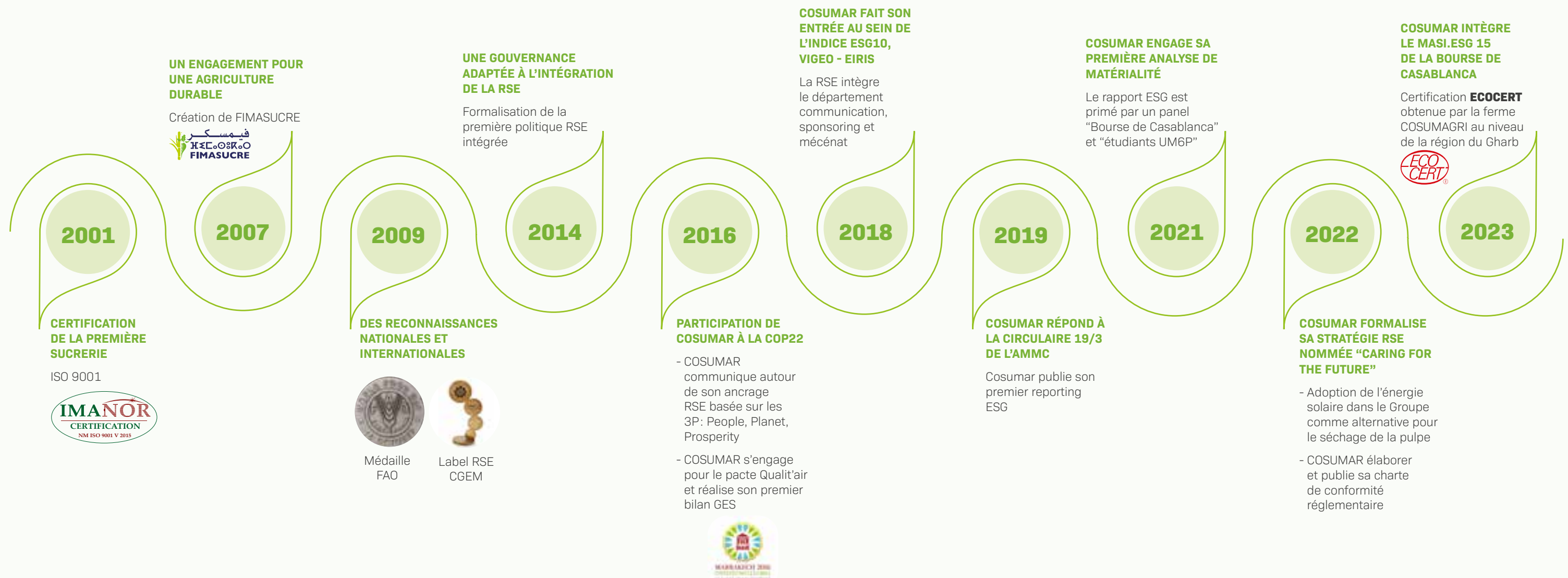
En 2018, COSUMAR se classe parmi les 10 meilleures performances de l'indice ESG 10 de la bourse de Casablanca.

En 2021, COSUMAR franchit une étape supplémentaire en menant sa première analyse de matérialité pour identifier ses principaux défis en matière de durabilité. Cette analyse a jeté les bases de sa nouvelle stratégie RSE,

"CARING FOR THE FUTURE", formalisée en 2022.

En 2023, COSUMAR réintègre l'indice MASI.ESG de la bourse de Casablanca, élargi à 15 valeurs, consolidant ainsi son leadership en matière de RSE.

L'HISTOIRE D'UN GROUPE ENGAGÉ POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE



Panorama de nos performances ESG en 2023

Au profit de notre planète

10

MILLIARDS DE DHS INVESTIS POUR MODERNISER L'OUTIL INDUSTRIEL ET RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

73%

BAISSE DE LA CONSOMMATION D'EAU DEPUIS 10 ANS (PROCESS TRAITEMENT BETTERAVE)

27%

BAISSE DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DEPUIS 10 ANS (PROCESS TRAITEMENT BETTERAVE)

46%

DE RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE DEPUIS 2016

365K

TONNES DE PRODUITS RECYCLÉS ET VALORISÉS (PELLET, BAGASSE, MÉLASSE)

Au profit de nos communautés

80 000

AGRICULTEURS PARTENAIRES

5 000

EMPLOIS DIRECTS ET INDIRECTS CRÉÉS ET 5 MILLIONS DE JOURS DE TRAVAIL GÉNÉRÉS DANS LE MONDE AGRICOLE

3

MILLIARDS DE DHS / AN CRÉÉS DANS LE MONDE RURAL
INCLUANT L'ACHAT DES PLANTES SUCRIÈRES, LES INTRANTS, LE TRANSPORT ET LES PRESTATIONS MÉCANIQUES ET LES CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES PROFESSIONNELS DU SECTEUR

374

PME CRÉÉES DANS LE MONDE AGRICOLE

584 K

MILLIONS DE DHS DE CHIFFRE D'AFFAIRES GÉNÉRÉ PAR CES PME

5 216

EMPLOIS CRÉÉS PAR CES PME

9

COOPÉRATIVES SOUTENUES DANS LE MONDE RURAL DEPUIS 2019

84%

DE PARTENAIRES ET FOURNISSEURS LOCAUX AVEC 76% D'ACHATS LOCAUX

Panorama de nos performances ESG en 2023

Au profit de nos collaborateurs

3 956

JH DE FORMATION
CONTRE 2 549 JH
EN 2022



3,17

NOMBRE DE JH DE
FORMATION MOYEN
PAR SALARIÉ



60%

PROGRESSION DU
TAUX DE PARITÉ
ENTRE 2016 ET 2023



-50%

BAISSE DU TAUX
DE FRÉQUENCE
DES AT EN 2023



337

STAGIAIRES
ACCUEILLIS
DANS LE GROUPE



Au profit de nos clients

26%

RÉDUCTION DES
RÉCLAMATIONS CLIENTS
PAR RAPPORT À 2022



1 362

POINTS DE VENTE
ET CLIENTS DIRECTS
DESSERVIS DANS
TOUT LE MAROC



< 25

 MINUTES

TEMPS DE
CHARGEMENT DES
CAMIONS AU NIVEAU
DE LA PLATEFORME DE
CASABLANCA



10

 MINUTES

TEMPS DE TRAITEMENT
D'UNE COMMANDE CLIENT
EN AGENCE



90%

TAUX DE CONVERSION
DES PROSPECTS
EN CLIENTS



Rétrospective : contexte 2023 de COSUMAR



FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET À LA PRESSION SUR LES RESSOURCES NATURELLES, LA FILIÈRE SUCRIÈRE, AU NIVEAU MONDIAL, RENFORCE L'INTÉGRATION DES ENJEUX DE DURABILITÉ DANS SA CHAÎNE DE VALEUR

Au niveau mondial, en matière d'adaptation aux changements climatiques, la recherche de variétés résistantes et de pratiques culturales plus économes en eau a été renforcée tout en optimisant les ressources. Les opérateurs recourent à des leviers de production responsable tels que l'utilisation raisonnée des intrants chimiques et la valorisation des co-produits en bioénergie ou biomatériaux. De plus, la promotion de l'agro-écologie et la préservation des habitats naturels commencent à émerger comme une nécessité pour contribuer à la conservation de la biodiversité et à la lutte contre le changement climatique.

La filière sucrière, à l'échelle internationale, continue son engagement de garantir des conditions sociales et économiques équitables, telles que des conditions de travail décentes, des revenus équitables et une contribution au développement économique local. Ces engagements sont accompagnés par le renforcement de la transparence et l'implication effective des parties prenantes pour une production sucrière durable et responsable.

AU MAROC, MALGRÉ LES DÉFIS DE 2023, COSUMAR A SU MAINTENIR SA PRODUCTION, GRÂCE À SA RÉSILIENCE ET À SES PARTENARIATS SOLIDES

L'année 2023 a été marquée par de nombreux défis, tels que la sécheresse, la baisse du niveau des barrages et un contexte international complexe marqué par la flambée des prix des matières premières. Ces difficultés ont eu un impact sur l'activité et la production sucrière locale.

Cependant, grâce à la résilience de COSUMAR et à ses relations historiques de confiance avec ses partenaires, les impacts ont pu être atténués. Le Groupe a su mettre en place des mesures d'adaptation et mobiliser ses équipes pour maintenir sa production et continuer à répondre aux besoins de ses clients.

Dans la même année, la gouvernance du Groupe COSUMAR s'est dotée d'un tour de table renouvelé avec l'augmentation des participations des investisseurs marocains MAMDA, MCMA, CIMR, RCA, l'entrée de nouveaux actionnaires et notamment le Groupe français SUCDEN et la société marocaine Mutuelle Attamine Chaabi. Le Groupe WILMAR

est sorti du capital de COSUMAR en cédant ses 30,05% de participation. Cette transaction significative, réalisée sur le marché boursier, a été suivie par la cession de la participation de COSUMAR dans la société Durrah à Wilmar Sugar PTE LTD représentant 43,275%.

La nouvelle répartition du capital de COSUMAR reflète une vision stratégique à long terme visant à assurer la durabilité de l'industrie sucrière marocaine, à renforcer la sécurité alimentaire nationale et à favoriser le développement économique du secteur agricole.

COSUMAR, opérateur économique citoyen et engagé, a exprimé sa profonde tristesse pour les victimes du séisme de la région d'Al Haouz. Le Groupe s'est tout de suite associé à l'élan de solidarité nationale et a contribué financièrement au Fonds spécial de gestion des effets du tremblement de terre avec un don de 25 millions de dirhams ainsi qu'un don en nature équivalent de 2 millions de dirhams.

Notre démarche RSE pour une filière sucrière durable

COSUMAR PLACE LES ENJEUX DE LA DURABILITÉ AU CŒUR DE SA VISION ET DE SA CULTURE MANAGÉRIALE

COSUMAR s'affirme comme une entreprise résolument tournée vers l'avenir, où la performance économique se conjugue avec la responsabilité sociale et environnementale. Cette vision holistique du développement durable guide l'ensemble des actions du Groupe et constitue la pierre angulaire de son succès à long terme.

Animé par la conviction profonde qu'une croissance durable est possible et bénéfique pour tous, le Groupe se positionne comme un acteur moteur de l'innovation et du progrès responsable. À cet effet, COSUMAR s'engage à co-construire,

avec l'ensemble de ses parties prenantes, des modèles économiquement compétitifs, socialement responsables et respectueux de l'environnement. Cette approche inclusive vise à garantir un développement profitable à l'ensemble de l'écosystème, où qu'opère le Groupe.

La culture d'entreprise de COSUMAR est profondément ancrée dans cet engagement. Le dialogue ouvert et transparent, la confiance et la collaboration constituent les piliers fondamentaux sur lesquels le Groupe construit son rôle d'acteur engagé pour le progrès partagé.



Notre stratégie RSE

Guidée par un modèle de gouvernance et d'éthique rigoureux, COSUMAR met en œuvre sa stratégie "CARING FOR THE FUTURE" pour répondre aux défis de son époque. Cette stratégie se décline en 5 axes stratégiques et 13 engagements concrets, qui visent à :

- ▶ Adopter une gouvernance responsable et transparente ;
- ▶ Promouvoir une agriculture durable et responsable ;
- ▶ Préserver les ressources naturelles et lutter contre le changement climatique ;

- ▶ Contribuer au développement social et économique des communautés locales ;
- ▶ Renforcer la transparence et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes.

En adoptant une approche holistique du développement durable, COSUMAR s'engage à construire un avenir plus juste et plus prospère pour tous.

CARING FOR THE FUTURE



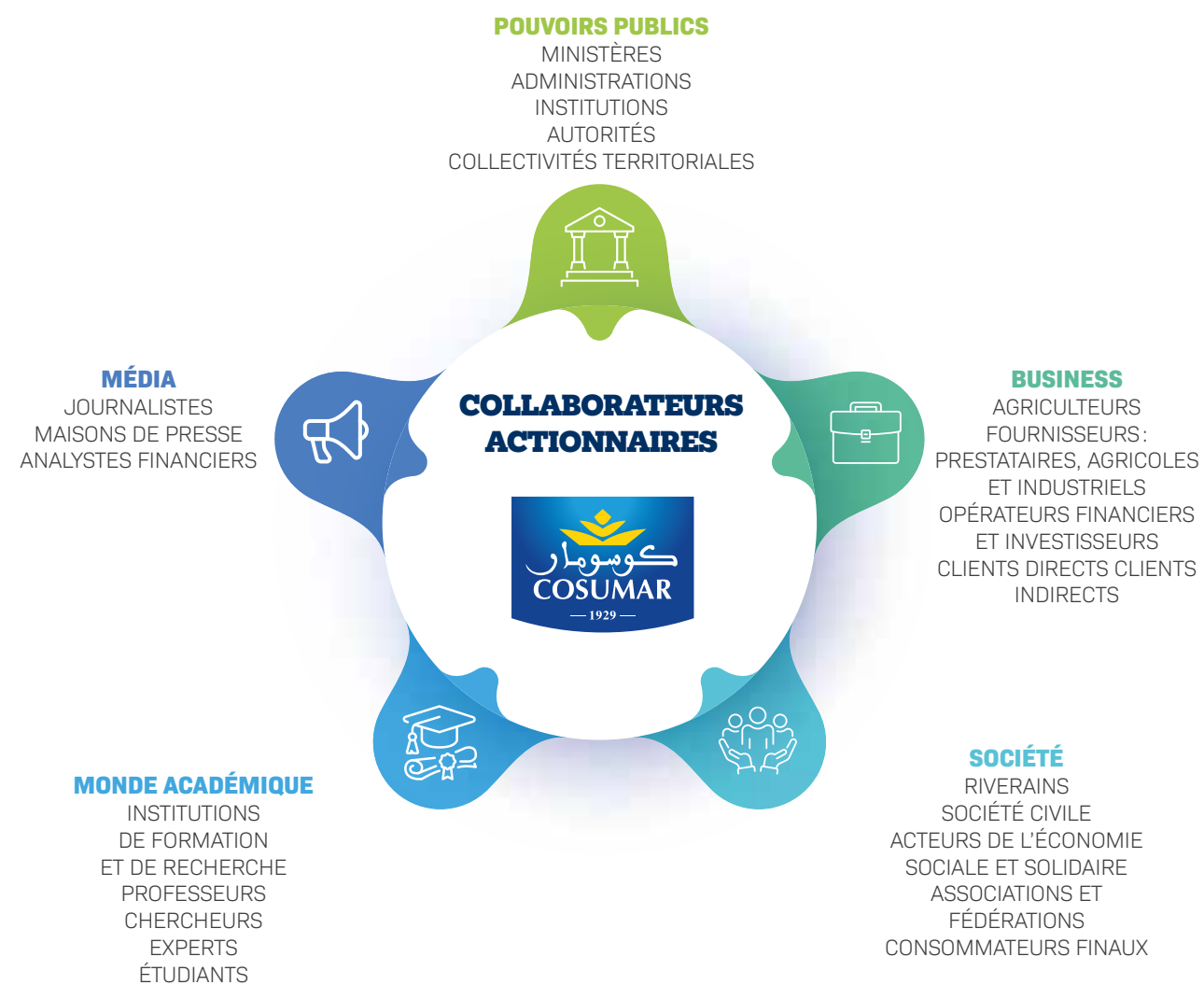
Une démarche RSE co-construite avec nos parties prenantes

Implanté dans cinq régions du Maroc et englobant toute la chaîne de valeur, COSUMAR se positionne comme un acteur clé dans la création de valeur au sein d'un écosystème diversifié. Fort de sa présence ancrée localement, le Groupe entretient un dialogue ouvert et constructif avec ses parties prenantes, tant internes qu'externes. Cette approche, fondée sur l'écoute, la confiance et la transparence, permet à COSUMAR de rester en phase avec les attentes et les évolutions de son environnement. Grâce à cette proximité, le Groupe est en mesure de réagir avec agilité aux risques et aux impacts potentiels de ses activités. En adoptant une variété de modes de dialogue et d'outils d'information,

COSUMAR assure une communication régulière, constructive et adaptée à chaque catégorie de parties prenantes qui permet de :

- ▶ Comprendre pleinement leurs attentes et relever les défis spécifiques qu'elles soulèvent ;
- ▶ Favoriser le partage d'informations essentielles ;
- ▶ Clarifier les objectifs mutuels et réaffirmer nos engagements ;
- ▶ Appuyer et diffuser notre approche en matière de durabilité ;
- ▶ Accroître notre impact socio-économique dans les régions où nous sommes présents.

ÉCOSYSTÈME DE COSUMAR



CRITÈRES DE SÉLECTION DE NOS PARTIES PRENANTES

L'identification et la sélection de nos parties prenantes s'appuient sur un processus rigoureux et transparent visant à identifier les acteurs clés qui ont un impact significatif sur nos activités et qui sont également affectés par celles-ci. Ces parties prenantes sont ensuite catégorisées en fonction de leur relation avec COSUMAR, il s'agit principalement de tenir compte des critères suivants :

- ▶ Des enjeux issus de l'analyse de matérialité ;
- ▶ Des engagements en matière ESG ;
- ▶ Des exigences réglementaires ;
- ▶ Des exigences contractuelles ;
- ▶ Des opportunités et des risques relatifs aux enjeux RSE ;

- ▶ De l'impact réel ou potentiel de COSUMAR sur les parties prenantes ;
- ▶ Des partenariats nécessaires pour mettre en œuvre le programme RSE ;
- ▶ Des partenariats nécessaires pour contribuer plus largement aux objectifs du Développement Durable de l'ONU.

Ce processus garantit l'intégration des perspectives et des intérêts de toutes les parties prenantes clés, renforçant, ainsi, la crédibilité et la pertinence de nos engagements en matière de durabilité. Chaque catégorie est soigneusement analysée pour déterminer ses attentes, ses besoins et ses préoccupations spécifiques en matière d'enjeux RSE.





Catégories de parties prenantes

Enjeux des parties prenantes

Modalités de dialogue

Catégories de parties prenantes	Enjeux des parties prenantes	Modalités de dialogue
Parties prenantes internes	Collaborateurs	Réunions quotidiennes Entretiens d'évaluation annuels Portail RH E-mails Dialogue via les représentants du personnel
	Partenaires sociaux	Dialogue social Paix sociale
	Actionnaires	Rentabilité Gouvernance transparente Information sur la santé financière du Groupe
PARTENAIRES ÉCONOMIQUES		
Agriculteurs	Bonne gouvernance Conformité et transparence Relation gagnant-gagnant Création et partage de la valeur Gain et rentabilité	Plateforme Attaissir Guichets uniques Réunions terrain avec les conseillers agricoles Formations et sessions de sensibilisation Salons et Forums
Fournisseurs	Bonne gouvernance Conformité et transparence Respect des délais de règlement Création et partage de la valeur	Plateforme digitale Ebuy Réunions fournisseurs
Clients directs Clients indirects	Satisfaction qualité produit et du service Relation client Respect des délais Nouvelles modalités	CRM client Réunions commerciales Enquêtes de satisfaction Campagnes de communication offline et online Numéro vert « satisfaction client »
Opérateurs financiers et investisseurs	Bonne gouvernance Conformité et transparence Rentabilité Information sur la santé financière du Groupe	Site web Rapports annuels Rapports ESG E-mails Réunions
POUVOIRS PUBLICS		
Ministères Administrations Institutions Autorités Collectivités territoriales	Bonne gouvernance Conformité réglementaire Éthique et Transparence Création et partage de la valeur Développement des territoires Paix sociale	Événements institutionnels Réunions institutionnelles Correspondances officielles Site web
SOCIÉTÉ		
Riverains Consommateurs finaux Société civile Associations et fédérations Acteurs de l'ESS	Bonne gouvernance Confiance Conformité ESG Relation gagnant-gagnant Respect des engagements sociétaux envers la société civile Soutien et accompagnement Développement des territoires Création de l'emploi et de la richesse Respect de la qualité du produit et des services	Site web Dialogue avec les riverains JPO Visites d'usines Réunions officielles Événements institutionnels Forums et salons Sponsoring et mécénat Dons en nature et en numéraire Investissement dans des projets sociétaux
MÉDIA		
Journalistes Maisons de presse Analystes financiers	Bonne gouvernance Transparence Information sur la santé financière du Groupe	Site web et Réseaux sociaux Communiqués de presse Conférences de presse Interviews Réunions en one to one Rapports annuels Rapports ESG
MONDE ACADÉMIQUE		
Institutions de formation et de recherche Professeurs chercheurs Étudiants	Bonne gouvernance Transparence Information sur la santé financière du Groupe	Sponsoring Forums de recrutement Offres de stages Encadrement et mentorat en entreprise Visites d'usines Projet de recherche et d'innovations avec des instituts de recherche Site web et Réseaux sociaux



LA DURABILITÉ À TOUTES LES ÉTAPES DE LA CHAÎNE DE VALEUR



	CAPITAL HUMAIN	AMONT AGRICOLE	PRODUCTION INDUSTRIELLE	COMMERCIAL / SUPPLY CHAIN
RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> 1249 collaborateurs 27% de femmes cadres 40% des recrutements concernent des femmes 3,5 millions de dhs investis auprès des communautés locales/an Certification ISO 45001 V.2018, système management santé et sécurité au travail de tous les sites du Groupe Smeta 4 pillard et ASR de la raffinerie 	<ul style="list-style-type: none"> 80 K agriculteurs agrégés 120 ingénieurs agronomes et techniciens 2420 machines connectées 2700 dhs/ha de BAS accordés par l'État pour atténuer l'effet de l'augmentation des prix des intrants en 2022/23 2570 dhs/ha de CAS accordés par l'État pour atténuer l'effet de l'augmentation des prix des intrants en 2022/23 500 dhs/ha d'aides accordées pour couvrir les frais d'irrigation Production de 1,9 million de tonnes de plantes sucrières 28% des superficies équipées en système goutte à goutte 100% de la superficie de BAS emblavée par la semence activée 10 000 ha traités par drones 100% des superficies utilisent des engrais de fond personnalisés (Smart-blender) Certification ISO 9001 V.2015, système de management de la qualité de la direction amont agricole de SUTA Accréditation 17025 des laboratoires de réception des plantes sucrières 	<ul style="list-style-type: none"> 10 Milliards de dhs investis dans l'outil industriel Capacité de production de 2 millions de tonnes de sucre blanc/an Certification ISO 9001 V.2015, système de management de la qualité de tous les sites de production Certification ISO 14001 V.2015, système de management environnemental de tous les sites du Groupe Certification ISO 50001, système de management de l'énergie de la raffinerie, de la sucrerie de Doukkala, de SUNABEL et de SUTA 	<ul style="list-style-type: none"> 13 agences commerciales et points de vente Capacité de stockage de : <ul style="list-style-type: none"> 450 K T en sucre brut 500 K T en sucre blanc 25 % des expéditions des produits réalisées par voie ferrée 7 millions de km parcourus par voie terrestre par an Flotte de 1700 camions mobilisés pour le transport aval Flotte de 1300 camions mobilisés pour le transport amont 50 transporteurs, 10 entrepôts et 20 fournisseurs mobilisés 298 millions de dhs, est le coût de transport et d'entreposage/an Certification ISO 9001 V.2015, système de management de la qualité de la Direction Commerciale Certification FSSC 22000, du système de sécurité alimentaire de la raffinerie, SUTA et SUCRUNION Label «Halal» et «Casher» des produits de la raffinerie Autorisation ONSSA
IMPACTS	<ul style="list-style-type: none"> 337 J/H de formation au profit des collaborateurs 9 coopératives féminines soutenues jusqu'en 2023 dans le monde rural 21 000 habitants bénéficiaires de l'eau potable grâce au forage d'un puits (localité de Oulad Ayad) Près de 3 000 bénéficiaires (femmes et jeunes) de nos actions dans le domaine de l'éducation Près de 36 bacheliers bénéficiaires de Prix d'excellence/an 	<ul style="list-style-type: none"> 2 000 agriculteurs formés aux bonnes pratiques agricoles 80 dhs/T d'augmentation du prix d'achat de la betterave à sucre à 16,5% de richesse 70 dhs/T d'augmentation du prix d'achat de la canne à sucre à 10,5% de richesse 1 764 agriculteurs partenaires bénéficiaires de l'assurance maladie 5 millions de journées de travail créées dans le monde rural/an 45 Prix OMRA accordés aux agriculteurs performants/an 14 Prix d'excellence accordés aux meilleurs bacheliers enfants des agriculteurs partenaires 374 PME agricoles accompagnées générant 5216 emplois et un chiffre d'affaires consolidé de 584 millions de dirhams 365 KT de co-produits recyclés et valorisés 25% d'économie d'eau pour les parcelles équipées en goutte-à-goutte 30% des quantités de produits phytosanitaires réduites dans les traitements par drone 30% des coûts réduits grâce au traitement phytosanitaire par drone 30% des doses d'engrais de fond réduites grâce au recours au smart-blender 	<ul style="list-style-type: none"> 50% de la consommation de l'eau industrielle de la raffinerie de Casablanca réduite en 10 ans 73% de la consommation de l'eau industrielle dans les sucreries de betterave réduite en 10 ans 64% de la consommation de l'eau industrielle dans les sucreries de canne réduite en 10 ans 27% de la consommation d'énergie dans le process industriel de la BAS réduite en 10 ans 50% des énergies fossiles substituées par les énergies renouvelables au niveau des sucreries de BAS 57 K T /an de CO₂ réduit grâce séchage solaire de la pulpe issue de la BAS 15% de réduction de la facture énergétique globale grâce au séchage solaire de la pulpe -46% de l'empreinte carbone depuis 2016 	<ul style="list-style-type: none"> 100% des besoins nationaux en sucre couverts, soit 1,2 million de sucre blanc/an 1362 points de vente desservis dans le Royaume 600 T CO₂ réduits grâce au transport par voie ferrée 10 233 millions de dhs de chiffre d'affaires en 2023

NOS ENJEUX MATÉRIELS ET PRIORITAIRES



COSUMAR est reconnu comme acteur responsable qui répond aux enjeux de développement durable dans toutes ses activités. Notre Groupe s'appuie sur la RSE comme un pilier essentiel de sa stratégie en s'inscrivant dans une dynamique de création de valeur et son partage auprès de l'ensemble de ses parties prenantes.

Fort de cet engagement de longue date, COSUMAR a développé une expertise solide en matière de RSE, intégrant des pratiques durables à travers toute sa chaîne de valeur. Cette approche proactive a permis à notre entreprise de relever les défis environnementaux, sociaux et économiques tout en saisissant les opportunités du développement durable.

Dans cette optique, nous avons entrepris en 2021 notre premier exercice sur la matérialité* de nos enjeux les plus prioritaires qui conforte tous ces efforts en matière de

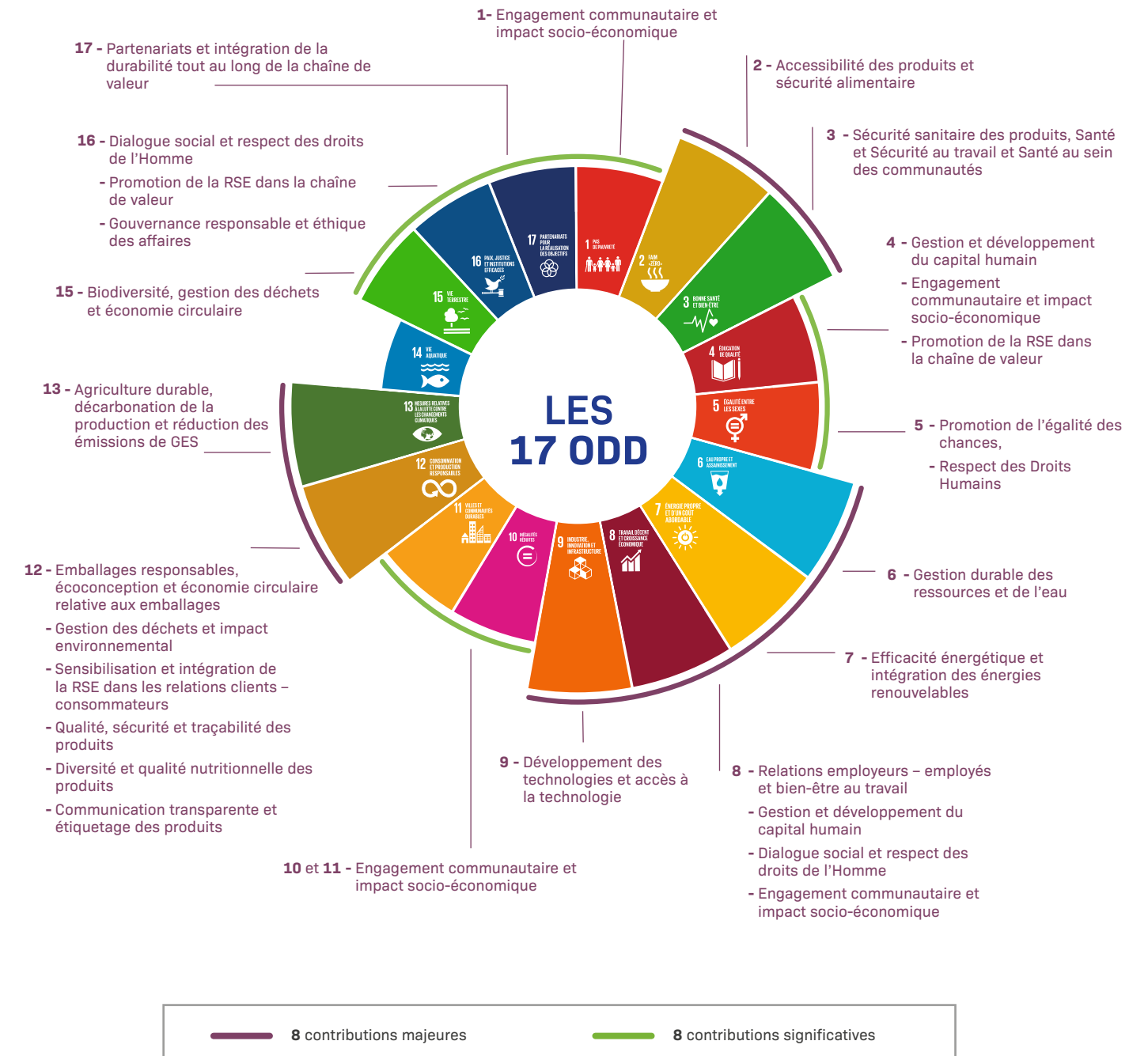
durabilité et appuie notre maturité en termes de RSE. Cette démarche, reflétant notre volonté d'écoute et de transparence envers nos parties prenantes, ainsi que notre engagement envers l'amélioration continue, constitue une étape significative dans notre parcours RSE.

Elle nous a permis de prioriser les enjeux RSE les plus matériels, ceux qui ont le plus d'impact sur nos activités et sur notre écosystème dans son ensemble, à savoir :

- ▶ Gestion durable des ressources et de l'eau ;
- ▶ Gestion et développement du Capital Humain ;
- ▶ Agriculture durable et biodiversité ;
- ▶ Relations employeurs / employés et bien-être au travail ;
- ▶ Gouvernance responsable et éthique des affaires.

*Nous présentons le détail des phases de notre exercice sur la matérialité dans les annexes p.158.

CONTRIBUER AUX ODD EN RÉPONDANT À NOS ENJEUX RSE





Un acteur investi pour le climat et l'agriculture durable

Les impacts négatifs du changement climatique sont devenus une urgence non seulement mondiale, mais également à l'échelle du Royaume tant les impacts sur l'agriculture et la production agricole ont pris de plus en plus d'ampleur.

La filière sucrière marocaine a subi, ces dernières années, un stress hydrique ayant entraîné des perturbations dans les déroulements des campagnes. Le changement climatique est une réalité sur le terrain : baisse des précipitations, hausse des températures, baisse des ressources en eau disponible qui ont conduit COSUMAR à s'engager à identifier et à mettre en place des solutions durables pour atténuer les effets du changement climatique sur la production sucrière locale. Ces solutions s'appuient sur une optimisation structurelle dans la gestion des ressources naturelles, des projets d'innovation dans les pratiques culturales, un plan de réduction des émissions des GES.

Innover dans la gestion durable des ressources naturelles



RÉDUCTION DURABLE DE LA CONSOMMATION D'EAU DANS LES CHAMPS ET LES USINES

Dans les pratiques agricoles, les initiatives déployées par COSUMAR pour l'optimisation de la consommation d'eau comprennent :

- l'extension du système d'irrigation du goutte-à-goutte : aujourd'hui, 28% des superficies sont équipées de ce système qui permet d'atteindre une économie de 25% de consommation d'eau par rapport aux méthodes traditionnelles ;
- le pilotage de l'irrigation à l'aide d'un réseau de trente stations météorologiques ;
- le préfinancement des agriculteurs pour l'équipement de leurs parcelles dans le cadre des conventions avec les banques ;
- le renforcement du rôle des guichets uniques au niveau de chaque sucrerie pour accompagner les agriculteurs

2 000

AGRICULTEURS SONT CONCERNÉS CHAQUE ANNÉE PAR LE PROGRAMME DE SENSIBILISATION SUR LES BEST PRACTICES AGRICOLES

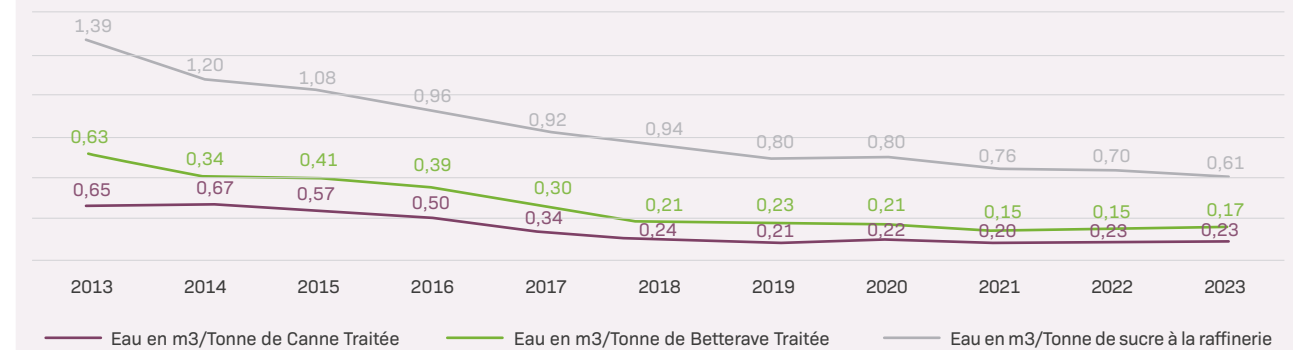
- dans les projets d'équipement en goutte-à-goutte ;
 - la mise en œuvre de programmes de sensibilisation visant à informer les agriculteurs sur les meilleures pratiques en matière d'irrigation ;
 - le lancement d'un programme de recherche en collaboration avec les experts et la Fédération Nationale Interprofessionnelle des Semences et Plants (FNIS) pour évaluer les variétés tolérantes au stress hydrique ;
 - la poursuite de la généralisation de la semence activée de la betterave à sucre à 100% de la superficie, permettant une levée rapide et homogène (réduction de 6 jours), avec une économie d'eau d'irrigation nécessaire pour la germination.
- Pour le volet industriel, l'industrie sucrière est une industrie d'extraction et de séparation : elle fait appel à de nombreux

procédés physiques nécessaires pour extraire le sucre contenu dans les cellules de la betterave et de la canne à sucre des autres constituants de la plante, en préservant l'intégrité de la molécule de saccharose originelle.

Au cours des dix dernières années, les consommations d'eau dans les sucreries ont considérablement diminué, avec une réduction de 73% pour la betterave et de 64% pour la canne. En effet, les eaux contenues dans les plantes sucrières, représentant 75% du poids total, sont pleinement exploitées dans les différentes étapes de production. Cette amélioration découle d'une gestion efficace axée sur l'optimisation de la consommation, la réutilisation et le recyclage de l'eau.

Concernant le raffinage, les investissements dans des équipements durables et des optimisations intelligentes des circuits d'eau ont permis de réduire considérablement la consommation d'eau dans le process. Ces mesures incluent la récupération et le recyclage des eaux industrielles telles que les eaux condensées et celles provenant du pressage des boues d'épuration. En conséquence, la consommation d'eau dans le raffinage de sucre brut a diminué de 16% entre 2023 et 2022. Cette amélioration est le résultat de diverses initiatives, notamment l'augmentation de la récupération des condensats, la réutilisation des eaux de process et la récupération des buées au niveau de la compression mécanique de vapeur.

Évolution de la consommation d'eau dans les activités du Groupe depuis 2013



50% ↓

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE L'EAU INDUSTRIELLE DE LA RAFFINERIE DE CASABLANCA EN 10 ANS

73% ↓

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE L'EAU INDUSTRIELLE DANS LES SUCRERIES DE BETTERAVE EN 10 ANS

64% ↓

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE L'EAU INDUSTRIELLE DANS LES SUCRERIES DE CANNE EN 10 ANS

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET VALORISATION DES CO-PRODUITS ET DES DÉCHETS

La filière sucrière est au cœur d'une économie circulaire vertueuse. Chaque hectare de plante récoltée et chaque cristal de sucre raffiné sont entièrement valorisés pour servir à d'autres utilisations.

La betterave à sucre ne génère aucun déchet et ses sous-produits sont réutilisés en co-produits destinés à l'alimentation de bétail ou l'industrie de levures. Quant à la canne à sucre, les fibres obtenues après extraction sont réutilisées en biomasse alimentant les chaudières à bagasse de nos sites industriels. En 2023, nous comptons un volume de 365 K tonnes de co-produits revalorisés.

Notre stratégie de gestion des déchets vise à minimiser l'impact environnemental tout en maximisant la valorisation des ressources. Grâce à nos systèmes de management environnemental déployés sur tous nos sites, nous assurons un suivi et une gestion rigoureuse des déchets tout au long de leur cycle de vie.

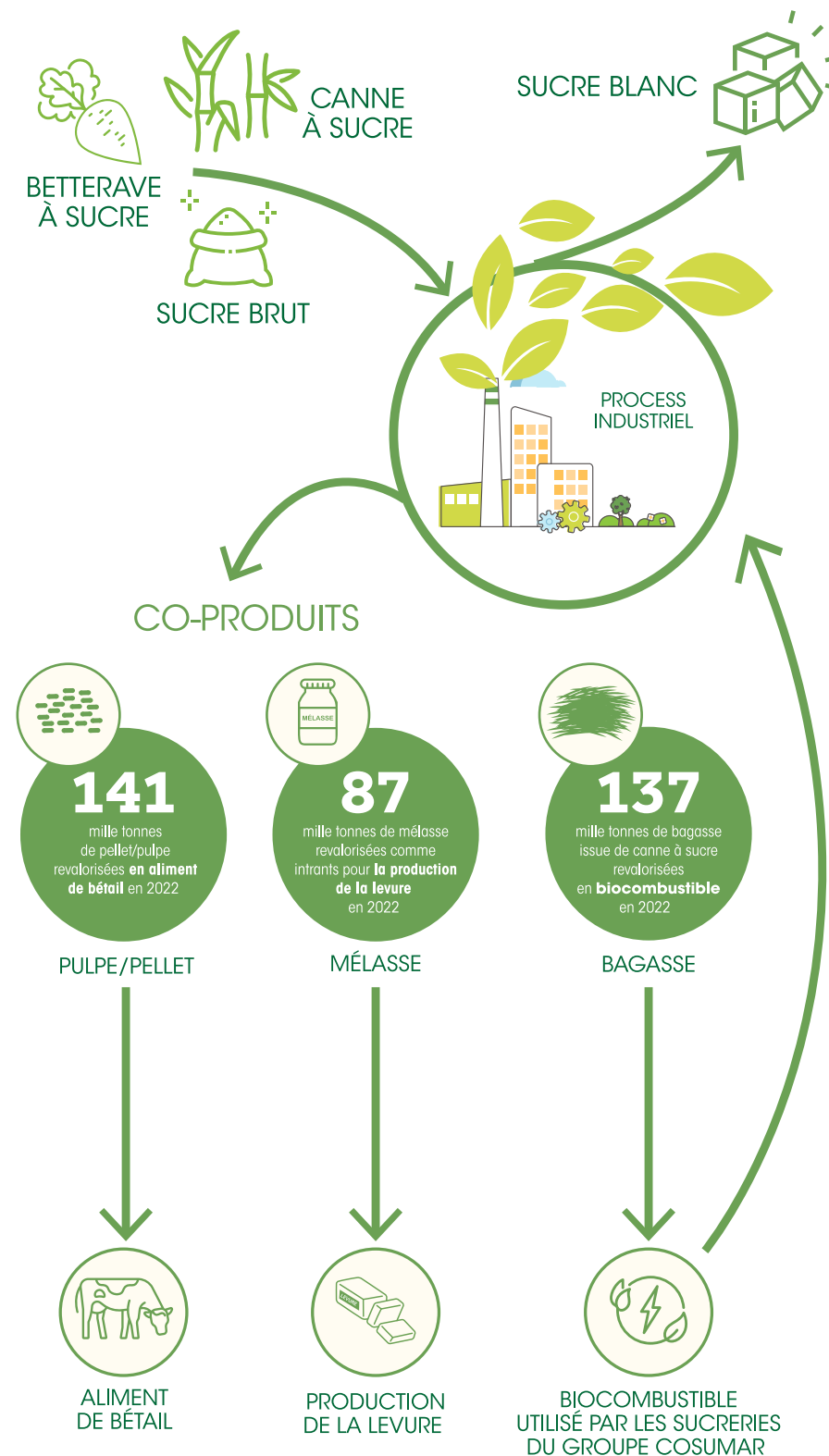
La gestion durable des déchets met l'accent sur les opportunités de valorisation des déchets tout en veillant à maximiser leur valeur et éliminer leur impact environnemental.

La réduction de la génération de tout type des déchets est un pilier du Plan de Management Environnemental (PME) selon la norme ISO 14 001 des sites certifiés du Groupe. Chaque site a mis en place son plan de gestion interne des déchets avec un suivi de différents types de déchets selon la réglementation en vigueur soit pour les déchets dangereux, les déchets banals ou les déchets inertes générés.

100%
DES DÉCHETS BANALS ET ASSIMILÉS SONT RECYCLÉS OU VALORISÉS, LES DÉCHETS DANGEREUX SONT TRAITÉS SUIVANT LA LÉGISLATION AVEC DES ORGANISMES ACCRÉDITÉS.

VALORISATION DE NOS CO-PRODUITS

Via L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



AXES DE LA POLITIQUE DE GESTION DES DÉCHETS DU GROUPE

- Prévention des déchets dès leur création: la priorité opérationnelle réside dans la prévention à la source des déchets, ce qui équivaut à réduire leur volume. Cette approche implique une sensibilisation tout au long du processus, depuis les étapes agricoles et d'extraction jusqu'au conditionnement du sucre. En encourageant les acteurs à trier les déchets dès leur production, on peut garantir des traitements spécifiques ultérieurs.
- Valorisation/élimination des déchets: la gestion des déchets est confiée à divers organismes spécialisés, par le biais de contrats, afin de donner une nouvelle vie à certaines catégories de déchets (ferraille, bois, plastique, etc.) ou de procéder à l'élimination d'autres catégories (huiles, déchets médicaux, etc.).
- Recyclage des déchets: tout au long de la chaîne de production, on assure la valorisation des déchets par le réemploi, le recyclage ou toute autre méthode visant à obtenir des matériaux réutilisables à partir des déchets.

Œuvrer en faveur d'une agriculture raisonnée et durable

La filière sucrière s'engage tout au long de la chaîne de valeur à promouvoir une agriculture durable et raisonnée pour des pratiques agricoles qui respectent l'environnement et une création de valeur partagée avec les partenaires de son écosystème agricole.

L'enjeu est multiple, il s'agit de :

- ▶ préserver la production sucrière locale afin d'assurer la sécurité alimentaire du Royaume en sucre ;
- ▶ garantir un revenu régulier et décent aux agriculteurs grâce à des rendements en sucre performants ;
- ▶ protéger la Terre par des pratiques agricoles respectueuses.



UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES PAR DRONES

L'utilisation de drones agricoles optimise l'application des produits phytosanitaires, réduisant significativement la quantité de produits chimiques nécessaires pour traiter une zone donnée. Cette réduction contribue directement à la diminution des impacts environnementaux liés à une utilisation excessive, tels que la pollution de l'air, du sol et de l'eau. De plus, l'emploi de drones entraîne des économies importantes en termes de coûts.

COSUMAR adopte une approche responsable dans l'utilisation des produits phytosanitaires, visant à réduire au minimum leur impact sur l'environnement.

Cela se concrétise par les actions suivantes :

- ▶ se conformer strictement à la réglementation et utiliser exclusivement des produits homologués ;
- ▶ respecter de la dose recommandée par l'ONSSA ;
- ▶ plafonner les doses de produits phytosanitaires distribués aux agriculteurs via la solution ATTAISSIR ;
- ▶ organiser des formations régulières au profit des agriculteurs, portant sur les principes fondamentaux de la lutte phytosanitaire, les risques associés à l'utilisation des produits phytosanitaires ainsi que les mesures de sécurité nécessaires.

FERTILISATION SUR MESURE

L'utilisation de la technologie Smart-Blender permet de produire des formules d'engrais sur mesure adaptées aux besoins de chaque parcelle. Grâce à cette technologie, les agriculteurs optimisent leurs rendements tout en diminuant les quantités d'engrais utilisés. Ainsi, l'optimisation des doses des engrais azotés permet de limiter le lessivage de l'azote dans le sol et la protection de la nappe phréatique. Par conséquent, l'impact environnemental est réduit, contribuant ainsi à la préservation de la qualité des sols.

100%

DES SUPERFICIES DES CULTURES SUCRIÈRES ADOPTENT LA TECHNOLOGIE SMART BLENDER

30%

DE RÉDUCTION DE LA DOSE D'ENGRAIS DE FOND NPK

25%

DES PÉRIMÈTRES DE DOUKKALA ET DU GHARB SONT COUVERTS PAR DRONE

30%

EST LE NIVEAU DE BAISSÉ QUANTITÉS DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES UTILISÉS GRÂCE À L'UTILISATION DES DRONES

100%

DU PÉRIMÈTRE DE TADLA EST COUVERT PAR DRONE



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Les enjeux environnementaux liés aux changements climatiques, à la qualité de l'air et des sols, à l'optimisation des ressources en eau et au respect de la biodiversité sont des préoccupations majeures au sein de COSUMAR, pour la filière sucrière et pour la sécurité alimentaire du pays.

En ce sens, le Groupe s'est engagé, à travers une politique environnementale basée sur la responsabilité, l'éthique et le partage de bonnes pratiques, à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour réduire l'impact de ses activités. Grâce à un système de management environnemental déjà mis en place, COSUMAR s'inscrit dans une dynamique vertueuse visant l'amélioration en continu de ses performances environnementales,

à travers 3 axes stratégiques :

1. Contribuer à l'action pour le climat en faisant la promotion du développement d'une agriculture Climat-smart ;
2. Agir en agro-industriel responsable en respectant les réglementations, en pilotant les performances environnementales et en s'inscrivant dans une transition énergétique vers des solutions à énergies bas carbone ;
3. Se concerter, collaborer et écouter ses parties prenantes en faisant preuve de leadership et en adoptant des comportements respectueux des attentes et de l'écosystème.

Développer des technologies et des solutions innovantes au service de la Terre : R&D et IA

Confrontée aux défis imposés par le changement climatique, qui impacte l'agriculture au Maroc et, par extension, la filière sucrière, COSUMAR mise sur la R&D pour promouvoir une agriculture résiliente aux changements climatiques.

En effet, le Groupe a opté pour l'utilisation de l'intelligence artificielle afin d'introduire des approches innovantes et

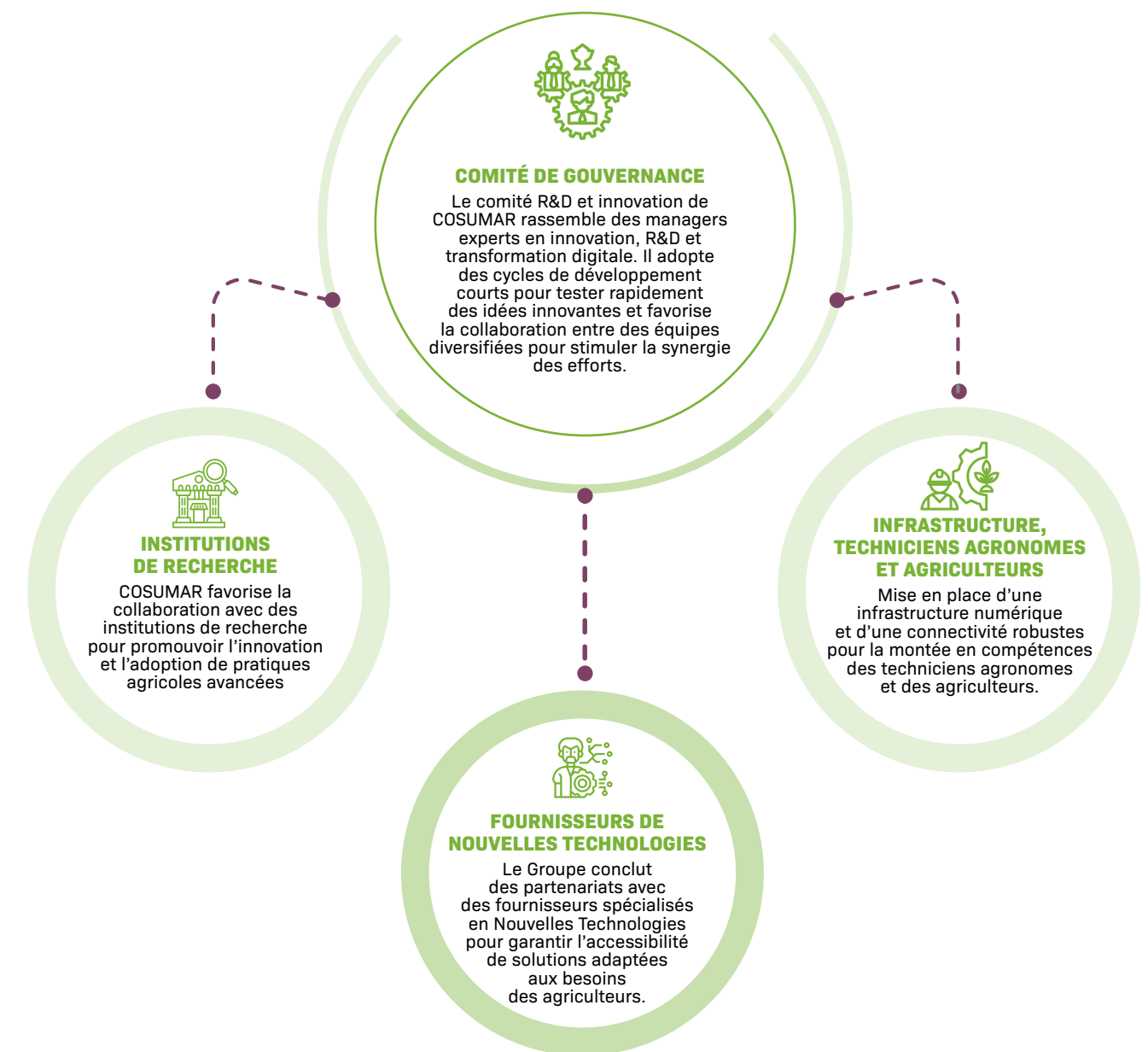
numériques dans la gestion des cultures sucrières en continuant sur son programme de R&D visant à digitaliser ses cultures sucrières et en mettant particulièrement l'accent sur des pratiques agricoles durables et la préservation de la biodiversité. Cette stratégie d'innovation se déploie selon quatre axes majeurs :

LES 4 AXES DE NOTRE STRATÉGIE INNOVATION ET R&D



UNE GOUVERNANCE DE PROJET R&D FAVORISANT LA CO-CONSTRUCTION

La stratégie innovation du Groupe COSUMAR repose sur une gouvernance et une organisation multidisciplinaire pour assurer la transition avec succès.



NOTRE PORTEFEUILLE DE PROJETS INNOVANTS

La stratégie innovation et R&D de COSUMAR se décline en un portefeuille de 6 chantiers majeurs au service d'une agriculture intelligente et durable, à savoir :

1. L'utilisation de l'IA pour le suivi de l'état de santé de la culture, le diagnostic des différentes espèces de mauvaises herbes, les maladies et les dommages causés par les insectes, les carences nutritionnelles ;

2. ATTAISSIR, la gestion intelligente de l'amont agricole ;

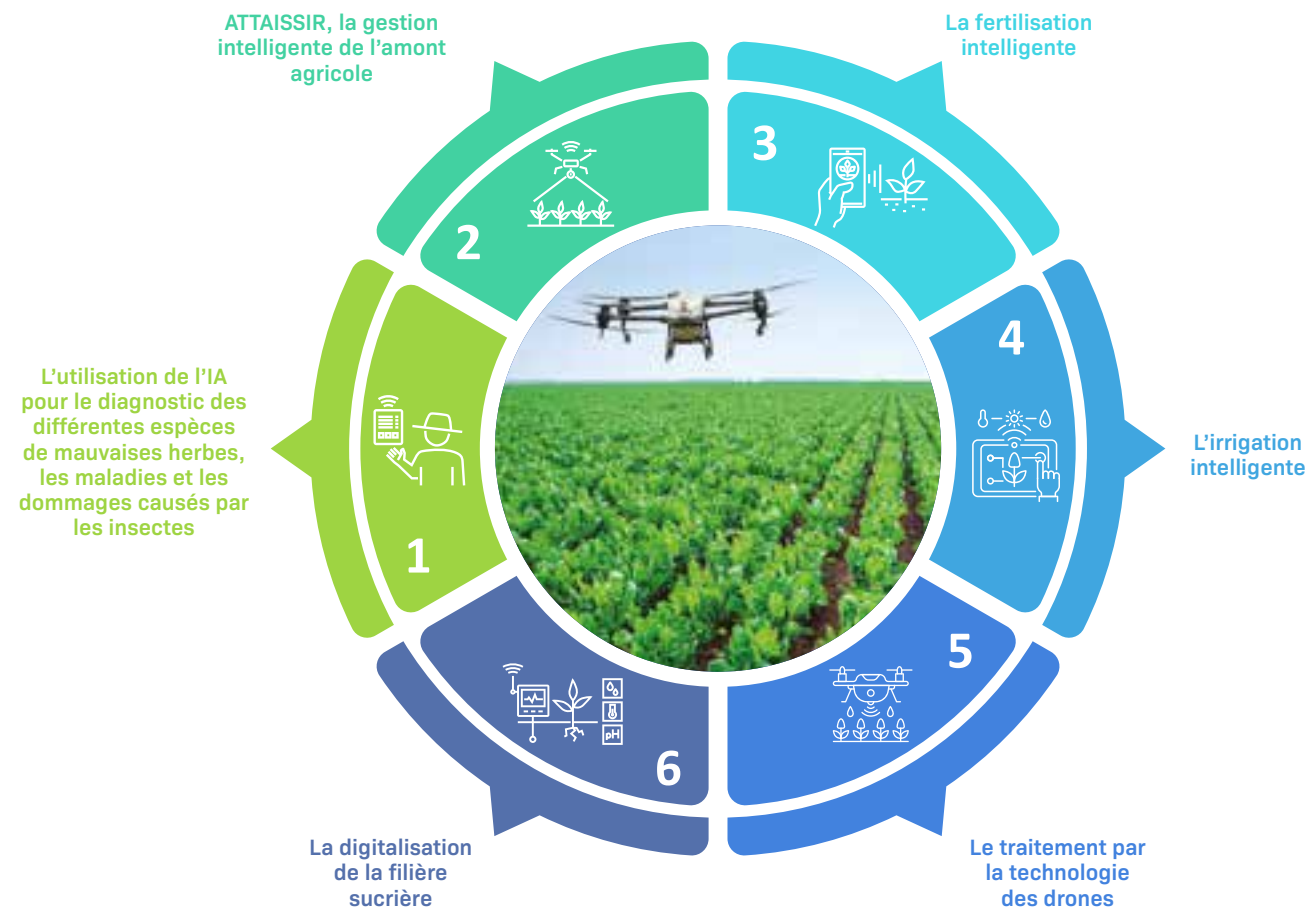
3. La fertilisation intelligente ;

4. L'irrigation intelligente ;

5. Le traitement par la technologie des drones ;

6. La digitalisation de la filière sucrière.

6 SOLUTIONS INNOVANTES AU SERVICE D'UNE AGRICULTURE INTELLIGENTE ET DURABLE



DÉVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME BASÉE SUR L'IA, LES IMAGES SATELLITES, LES DRONES, ET LES CAPTEURS INTELLIGENTS

L'intégration de l'intelligence artificielle et de drones équipés de caméras révolutionne la gestion des cultures sucrières, marquant une évolution significative par rapport aux pratiques agricoles traditionnelles. Cette approche novatrice, qui intègre des technologies de pointe, cherche à améliorer les processus agricoles, donnant aux agriculteurs plus d'autonomie tout en répondant efficacement aux défis de la sécurité alimentaire.

L'UTILISATION DE L'IA POUR LA SURVEILLANCE DES CULTURES SUCRIÈRES

COSUMAR a mis au point un logiciel utilisant l'intelligence artificielle et des algorithmes afin de détecter les mauvaises herbes et les maladies affectant la betterave à sucre au stade précoce. Ce procédé permet aussi une évaluation précise du peuplement des cultures dès les premières étapes après le semis, permettant ainsi un suivi détaillé des parcelles et la correction rapide d'éventuelles anomalies. En somme, ce projet vise à intégrer l'imagerie par drone pour surveiller les cultures sucrières.

IMPACT

Ce projet permettra de :

- ▶ Détecter automatiquement la présence et le type d'adventices et de maladies ;
- ▶ Générer des cartes de présence d'adventices et de maladies pour les parcelles survolées ;
- ▶ Réaliser des traitements localisés et sur mesure par drones ;
- ▶ Traiter par herbicides la parcelle en fonction de la présence ou absence de certaines mauvaises herbes ;
- ▶ Calculer le peuplement par zone dans la parcelle ;
- ▶ Détecter de façon précoce des zones à faible peuplement avec des actions immédiates telles que le re-semis ;
- ▶ Confirmer les principaux facteurs influençant le rendement ;
- ▶ Améliorer la gestion de la parcelle pour les agronomes et les agriculteurs.

SATELLITE IMAGERY SOLUTION FIELD HEALTH TRENDS



Prioritize fields and take action properly throughout the season.



TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE PAR DRONE

La technologie des drones a été adaptée pour l'application de traitements phytosanitaires dans la culture de la betterave sucrière. Un programme pilote a été mis en place pour ajuster la pulvérisation par drone et définir les conditions de vol optimales, évitant ainsi tout risque de phototoxicité pour les plantes. Cette approche a permis le développement de traitement herbicide personnalisé, basé sur des diagnostics précis, ce qui a optimisé l'application des herbicides et réduit les coûts pour les agriculteurs.

IMPACTS

- ▶ un gain de temps pour le diagnostic et le traitement ;
- ▶ une réduction des intrants herbicides ;
- ▶ une baisse des coûts de 30% ;
- ▶ une réduction de l'eau utilisée dans le process de 80% ;
- ▶ une amélioration des performances ;
- ▶ une satisfaction des agriculteurs et une protection de l'environnement.

De plus, cette méthode assure une traçabilité complète des traitements et facilite l'accès aux parcelles en périodes pluviales sans tassement du sol.



PILOTAGE INTELLIGENT DE L'IRRIGATION

La gestion intelligente de l'irrigation repose sur l'utilisation de capteurs sans fil pour surveiller l'humidité, la température du sol et la croissance des racines de la betterave à sucre tout au long de la saison. Cette approche, pilotée par l'intelligence artificielle, permet de communiquer les besoins en irrigation, les prévisions météorologiques et les alertes météorologiques extrêmes, ainsi que les alertes de déficit hydrique. Un planning d'irrigation intégrant les besoins spécifiques de la plante en eau peut être généré en temps réel. En suivant la croissance des betteraves à sucre et leurs besoins en eau, cette méthode permet de déterminer précisément les quantités d'eau nécessaires, optimisant ainsi l'irrigation. Les agriculteurs peuvent suivre en temps réel l'état de leurs parcelles et recevoir des recommandations quotidiennes sur leur téléphone.

IMPACTS

Cette technologie a permis la réduction de la consommation d'eau tout en favorisant une croissance optimale des betteraves et une teneur élevée en sucre.

DIGITALISATION DE L'AMONT AGRICOLE VIA LA SOLUTION ATTAISSIR

Depuis son lancement en 2018, la solution ATTAISSIR, de digitalisation de l'amont agricole a joué un rôle crucial dans l'évolution de la filière sucrière au Maroc en répondant aux besoins de 80 000 agriculteurs partenaires, leur permettant d'accéder facilement aux intrants agricoles, de bénéficier de services mécaniques et de suivre en temps réel leurs

livraisons et l'état d'avancement de leurs paiements grâce à une carte digitale. La solution ATTAISSIR permet également aux équipes agricoles des sucreries de superviser de manière proactive toutes les étapes de la culture et le développement des parcelles, offrant ainsi une visibilité accrue sur les opérations agricoles en cours.

LA DIGITALISATION AU SERVICE D'UNE RELATION DURABLE AVEC NOS AGRICULTEURS



ATTAISSIR C'EST

103

DISTRIBUTEURS D'INTRANTS CONNECTÉS

267

PRESTATAIRES DE SERVICES MÉCANIQUES IMPLIQUÉS

2 420

MACHINES AGRICOLES TRACÉES ET CONNECTÉES.

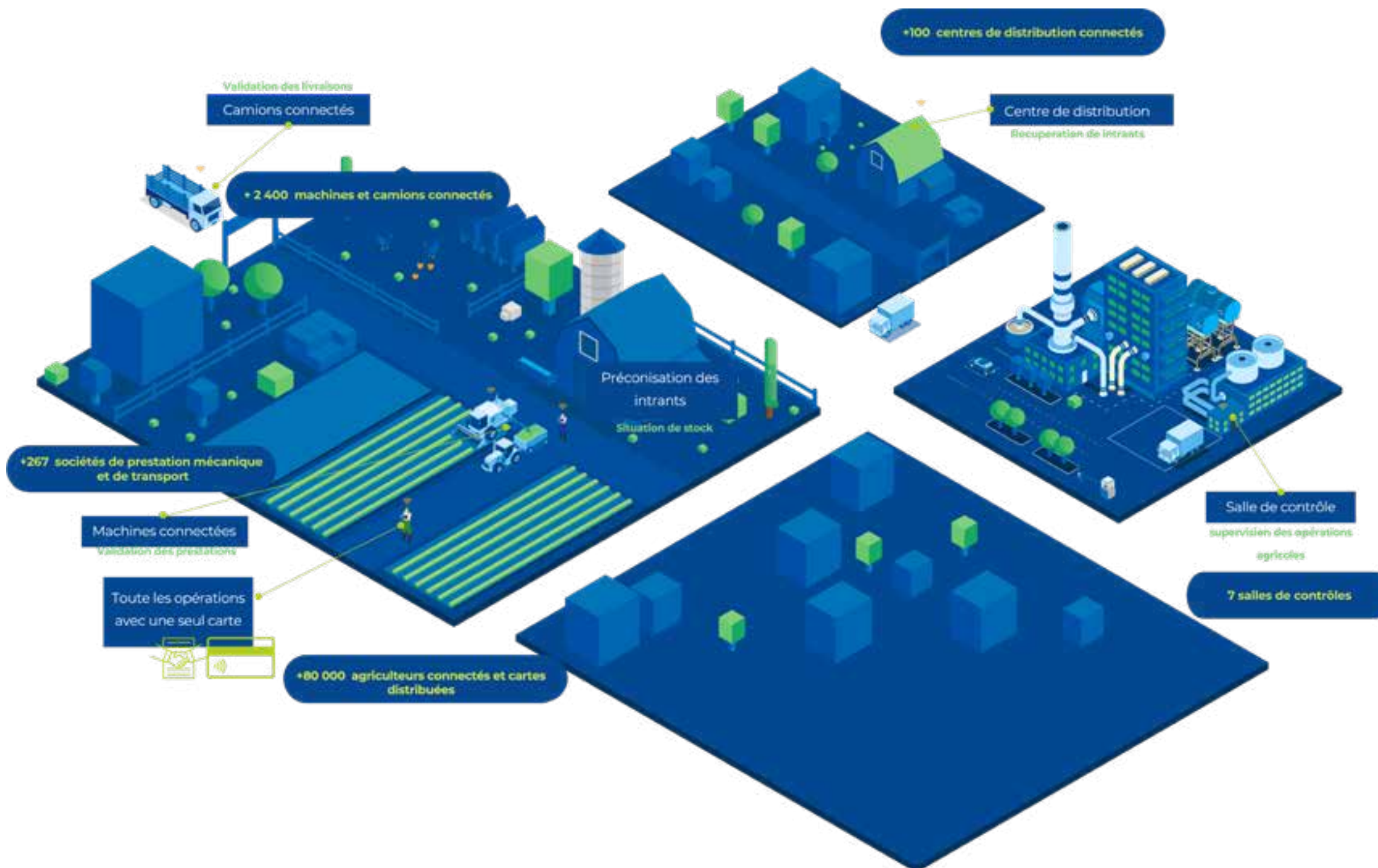
LA SOLUTION ATTAISSIR A ÉTÉ RÉCOMPENSÉE PAR LA FAO EN 2020 COMME MEILLEURE INITIATIVE DE PROTECTION DES AGRICULTEURS CONTRE LA PANDÉMIE COVID-19 DANS LA RÉGION NENA.

R&D en perspectives

Dans le cadre de la poursuite du programme visant à accroître la productivité de la filière sucrière et à promouvoir le développement durable, COSUMAR travaille sur le concept de parcelle intelligente, également appelée parcelle connectée 4.0.

Cette initiative vise à intégrer des solutions novatrices d'agriculture de précision pour optimiser et renforcer la

durabilité de la production sucrière, en alignement avec les indicateurs clés de performance tout au long du cycle de culture, de la plantation à la récolte. Le développement de cette ferme intelligente représente une avancée vers une agriculture plus efficace, durable et interconnectée, offrant des avantages significatifs tant aux agriculteurs qu'aux consommateurs.



CERTIFICATION DE LA CANNE À SUCRE À COSUMAGRI

COSUMAR, dans le cadre de sa stratégie de développement durable, a initié un projet de certification biologique des parcelles de canne à sucre sur le site de COSUMAGRI, situé dans le périmètre du Gharb. Ce projet a été couronné de succès, permettant la maîtrise du protocole de développement de la canne biologique et de l'extraction du sucre biologique. Une feuille de route technique conforme aux normes internationales de production biologique (EOS) a été élaborée et maîtrisée, conduisant à l'obtention de la certification biologique EOS pour les parcelles de canne à sucre à COSUMAGRI. Cette initiative s'inscrit dans la promotion des cultures biologiques, favorisant la production d'aliments sains tout en minimisant l'impact sur l'environnement et contribuant à la préservation de l'écosystème.

Certificat

N° 248009/20240220941

Ecocert SAS confirme par la présente que :

COSUMAGRI

Dar El Gueddari-B.P. 78-Sidi Yahya du Gharb, KENITRA-MAROC

a été audité et certifié conformément :

- au programme de certification reconnu comme équivalent aux dispositions du règlement CE n° 834/2007 pour l'export de produits biologiques vers l'Union Européenne.
- au programme biologique reconnu comme équivalent aux dispositions du règlement CE n° 834/2007, 889/2008 et 1235/2008 pour l'export de produits biologiques vers la Grande Bretagne.

Ecocert Organic Standard



Pour les étapes de production / activités :

PRODUCTION VÉGÉTALE

Pour les catégories de produits suivantes :

CANNES À SUCRE

DEVELOPPEMENT DE LA STEVIA AU MAROC

Dans le cadre de la diversification agricole, COSUMAR a initié un programme de recherche sur la culture de la stevia au Maroc, en réponse à la demande croissante de sucre naturel sans calorie. L'étude a permis de définir les méthodes culturales, les zones propices à la plantation et les conditions optimales pour un rendement accru en biomasse et en éléments nutritifs.

Soutenir notre transition vers une neutralité carbone dans toutes nos opérations

En répondant aux orientations nationales d'atteindre la neutralité Carbone à l'horizon 2050, le Groupe COSUMAR s'est engagé depuis 2016 et dans le cadre de la COP22 organisée à Marrakech, à mesurer son empreinte carbone

dans l'ensemble de la filière sucrière. Signataire du Pacte Qualit'air, le Groupe a confié à un cabinet indépendant, la mesure de ses émissions à GES.



OPTIMISATION DES FLUX ROUTIERS ET EXTENSION DES TRANSPORTS FERROVIAIRES

En assurant l'approvisionnement du pays en sucre, le Groupe COSUMAR a adopté une stratégie visant à optimiser les distances des transports routiers des produits finis. Le maillage des agences commerciales assurant la livraison du sucre est pensé de telle sorte que la grande majorité des régions se trouvent à proximité des plateformes de stockage ou des sites de livraison. D'autre part, l'implantation

géographique des sucreries impose un approvisionnement en plantes à proximité des sites, ce qui limite l'impact environnemental.

Le Groupe a également augmenté la part des transports par voie ferrée et a investi dans de nouvelles grues neuves à faibles émissions de CO₂.

+22%

DU TRANSPORT DE SUCRE PAR VOIE FERRÉE

-600 T

DES ÉMISSIONS DE GES

100

CONTENEURS ACHEMINÉS PAR VOIE FERRÉE EN 2023 VERS LES PORTS DE CASABLANCA ET TANGER

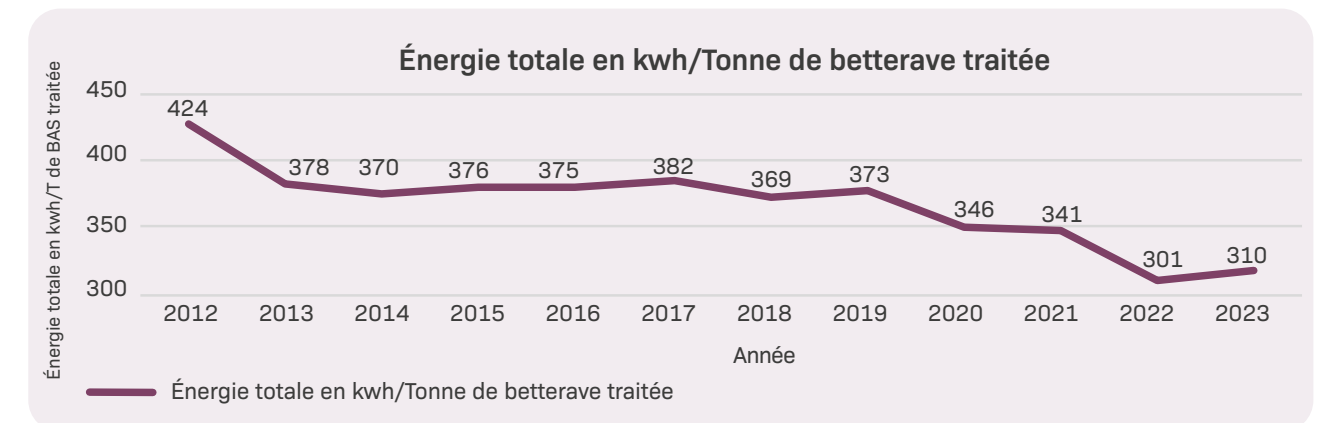
PROGRAMME D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le Groupe a réalisé un ensemble de projets qui visent à optimiser la consommation énergétique des unités de transformation à travers :

- ▶ la modernisation de l'outil industriel ;
- ▶ le recours à des technologies à faible consommation énergétique
- ▶ l'adoption de nouveaux procédés ;

- ▶ la compression mécanique de la vapeur au niveau de la raffinerie ;
- ▶ la mise en place de la chaudière à bagasse au niveau de SUNABEL MBK, enregistré comme projet de «Mécanisme de Développement Propre» par les Nations Unies en juin 2008.

En 10 ans, la consommation d'énergie par quantité de betterave traitée a baissé de 18%.





DÉCARBONATION ET BILAN CARBONE

En s'inscrivant dans une dynamique de réduction de ses émissions de GES, COSUMAR a déployé plusieurs actions impliquant l'amélioration des pratiques opérationnelles et l'adoption de nouvelles technologies durables et réductrices de consommation d'énergie :

- ▶ la mise en place et la promotion de pratiques agricoles les plus performantes réduisant les émissions de GES (tel que le pompage solaire) et la favorisation du stockage du carbone dans les sols ;
- ▶ la promotion de l'efficacité énergétique via la modernisation de l'outil industriel, la mise en place de pratiques réductrices de consommation d'énergie et la généralisation du système de management de l'énergie ISO 50 001 sur l'ensemble des sites du Groupe ;
- ▶ la réduction de la consommation thermique de la raffinerie à hauteur de 15% grâce aux optimisations du process et à la recompression mécanique de la vapeur. Cela a permis d'éviter l'émission de 4 000 T/an de CO₂ sur le scope 1 des émissions directes ;
- ▶ le lancement d'un projet d'extension de la cogénération à la raffinerie pour éliminer les émissions indirectes sur le scope 2 ;
- ▶ l'adoption des énergies renouvelables au niveau de l'activité d'extraction sucrière à travers :
 - ▶ le développement du mix combustibles et l'introduction de la biomasse au niveau des sucreries à betteraves pour une substitution progressive des énergies fossiles à hauteur de 50% ;
 - ▶ l'adaptation des chaudières à l'utilisation du grignon d'olives dans le mix combustibles et au niveau des sucreries à betteraves ;
 - ▶ la mise en place de plateformes de séchage solaire des pulpes à betteraves au lieu des foyers de séchage à fuel et à charbon, ce qui a permis d'éliminer plus de 57 000 T/an de CO₂.

LA FORMATION ET LA SENSIBILISATION AU CŒUR DE L'ENGAGEMENT CLIMAT

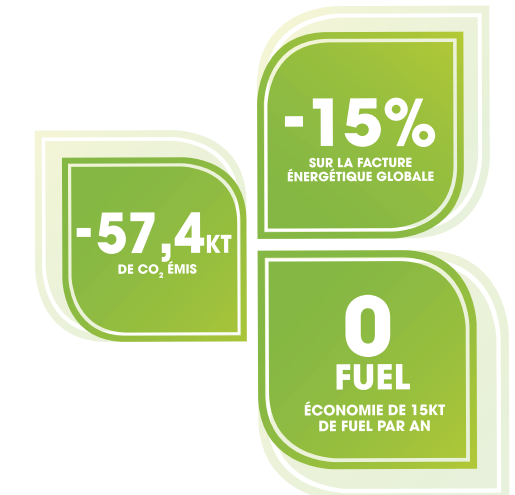
- ▶ 120 cadres et managers ont été sensibilisés aux enjeux du réchauffement climatique par un expert international du climat.
- ▶ 12 responsables ont été formés à la méthode de comptabilité carbone. Les objectifs de cette formation :
 - ▶ Comprendre les bases physiques et les enjeux du changement climatique ;
 - ▶ Connaître les Normes, méthodes et outils de comptabilité carbone, leurs points communs et leurs différences ;
 - ▶ Maîtriser les différentes étapes de la réalisation d'un bilan carbone d'une entreprise ;
 - ▶ Réaliser un bilan carbone et initier des projets et actions de réduction des émissions GES.
- ▶ 13 responsables ont été formés à la Norme NM-ISO 50 001 v 2018 sur le Management de l'Énergie afin de monter en compétences et assurer l'efficacité du système mis en place,
- ▶ 14 managers ont été formés pour devenir auditeur du Système de Management NM-ISO 14 001 v 2015 mis en place par COSUMAR. Ainsi, les auditeurs formés ont acquis les compétences nécessaires pour améliorer les Systèmes de Management Environnemental.

UNE TRANSITION VERS PLUS D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

La transition vers des énergies renouvelables et les biocombustibles poursuit sa dynamique. Aujourd'hui, la chaudière à bagasse du site de SUNABEL MBK est à biomasse, la chaudière de SUNABEL KEK est à 50% de biomasse, et les chaudières des sites de SUTA et Doukkala sont en cours d'adaptation pour intégrer la biomasse.

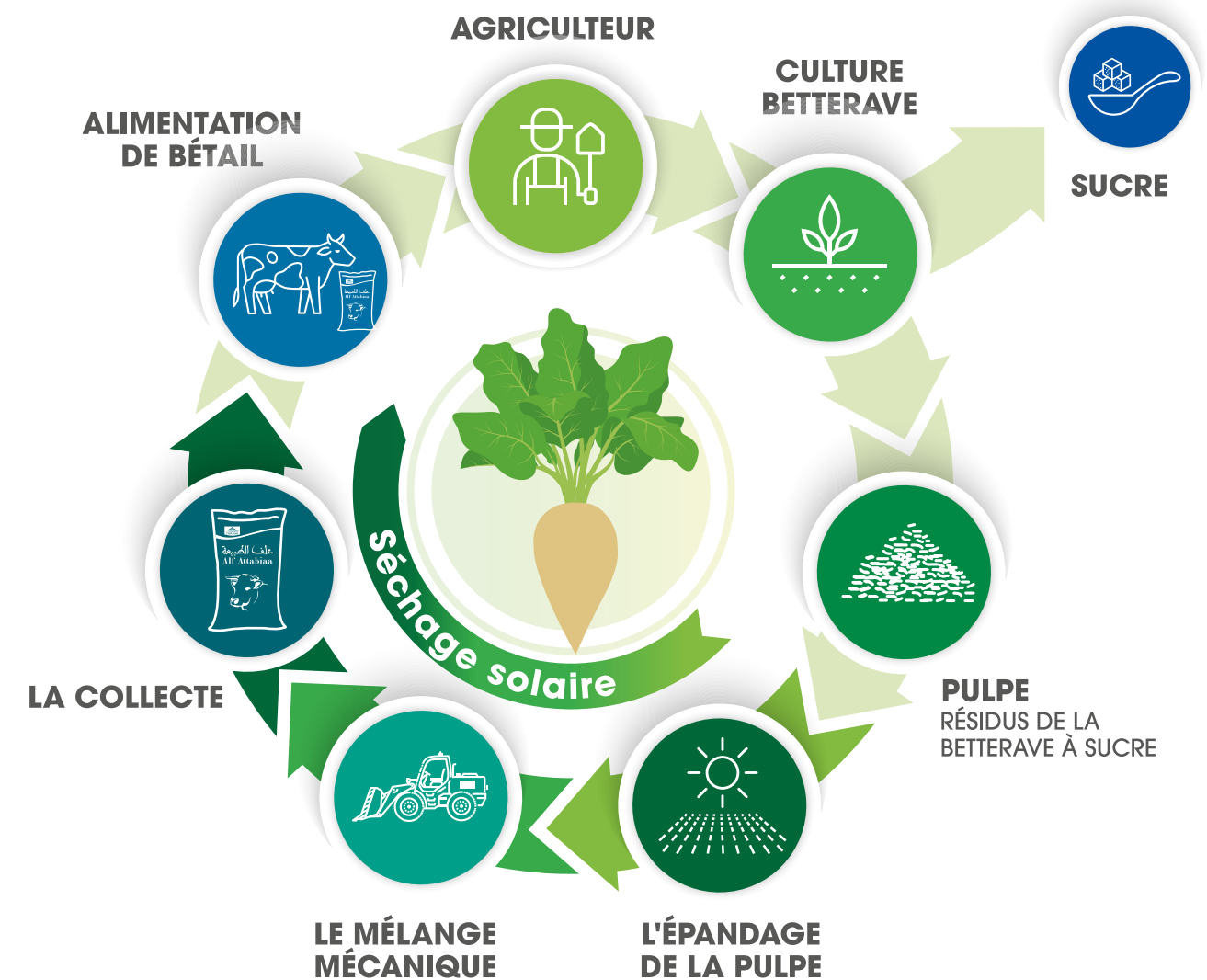
On notera également que le parc à pulpes dans l'ensemble des sucreries des sites a remplacé le processus de séchage au fuel par le séchage solaire engendrant une baisse de 57 k tonnes des émissions de GES.

LES GAINS ÉCOLOGIQUES DU SÉCHAGE SOLAIRE



LE SÉCHAGE SOLAIRE

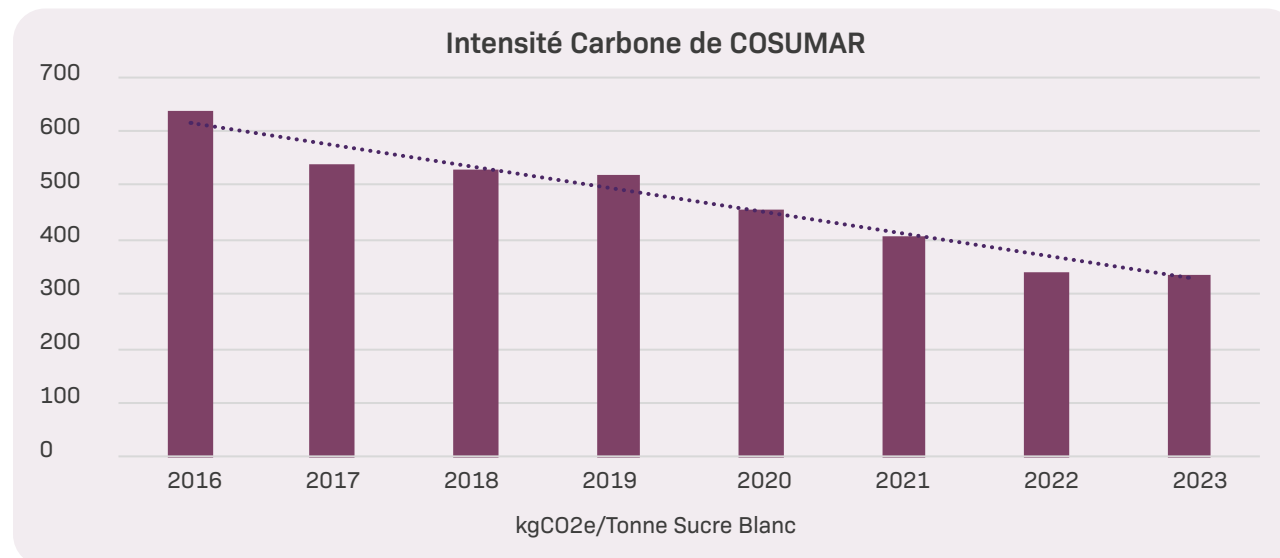
UNE ÉTAPE CLÉ POUR UNE GESTION ÉNERGÉTIQUE EFFICACE



ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS À GES DU GROUPE COSUMAR

Exercice évaluation bilan carbone	2021	2022	2023
Kg CO ₂ e/Tonne Produit	417,632	345,994	345,096

2016 - année de référence à 637 kgCO₂e/Tonne Sucre



COSUMAR maintient toujours ses performances en termes d'empreinte carbone malgré les complications de la sécheresse sur l'activité sucrières.

Grâce aux différentes dispositions entreprises pour optimiser et maîtriser les performances énergétiques, le bilan carbone est au rendez-vous, malgré la tension constatée sur l'approvisionnement de la biomasse et malgré la baisse des productions au niveau de l'activité d'extraction.

COSUMAR consolide sa performance grâce à son engagement et à son efficacité énergétique.

Le bilan carbone 2023 du Groupe COSUMAR se maintient et enregistre même une légère baisse de 0,26%.



LA MÉTHODOLOGIE DE MESURE DES ÉMISSIONS GES

L'évaluation des émissions GES est menée conformément aux normes et méthodes internationales de quantification et de déclaration des émissions GES: ISO 14 064-1 et son rapport technique ISO/TR 14 069.

PÉRIMÈTRE ORGANISATIONNEL

La limitation du périmètre organisationnel consiste à identifier l'ensemble des sites, installations et compétences prises en compte dans le bilan carbone.

Suivant une approche de contrôle opérationnel, le bilan carbone de COSUMAR couvre tous les sites:

- ▶ Raffinerie de Casablanca ;
- ▶ Sucrierie de Doukkala ;
- ▶ Site de Zaio ;
- ▶ SURAC ;
- ▶ SUNABEL ;
- ▶ SUTA.

OUTIL DE COMPTABILISATION DES ÉMISSIONS GES

L'outil utilisé pour la mesure du bilan carbone est celui de la Fondation Mohamed VI adossé à une base de +500 facteurs d'émissions adaptés au contexte marocain pour les raisons ci-après:

- ▶ Conformité de l'outil aux normes en vigueur en matière de comptabilité carbone ;
- ▶ Disponibilité de facteurs d'émissions adaptés au contexte du Maroc ;
- ▶ Utilisation de l'outil par plusieurs opérateurs publics et privés marocains ;
- ▶ Préférence pour les outils nationaux.

Le bilan de GES consiste à comptabiliser le poids des émissions GES, exprimé en équivalent tonnes de dioxyde de carbone, émis dans l'atmosphère par les activités directes et indirectes, sur un périmètre établi à l'avance et sur une durée définie.

Son principe de base consiste à une association de données d'activités à des facteurs d'émissions permettant la conversion de ces données en tonne équivalent CO₂.



Un partenaire promoteur du développement local

COSUMAR s'engage à être un partenaire solidaire au sein de son écosystème et à favoriser le développement local en entretenant des relations durables et équitables avec ses agriculteurs partenaires. Par le renforcement du tissu économique et social des communautés environnantes, la démarche du Groupe COSUMAR est guidée par une vision à long terme axée sur la création de valeurs partagées et la stimulation du développement socio-économique local.

Cultiver un lien durable et équitable avec nos agriculteurs partenaires



Notre engagement en faveur d'une relation durable et équitable avec nos agriculteurs partenaires est un investissement pour l'avenir de la filière sucrière et pour le bien-être des générations futures. Chez COSUMAR, nous sommes convaincus qu'une relation durable et équitable avec nos agriculteurs partenaires est essentielle pour la réussite de notre filière sucrière. C'est pourquoi nous nous engageons à mettre en place des pratiques et des initiatives qui soutiennent et valorisent le travail de nos agriculteurs partenaires.

PROMOUVOIR UN DIALOGUE OUVERT ET TRANSPARENT

Conscient que le dialogue est la pierre angulaire d'une relation durable, COSUMAR organise régulièrement des rencontres et des ateliers avec nos agriculteurs partenaires pour échanger sur les sujets qui les concernent comme les nouvelles technologies agricoles et les pratiques durables. Ces échanges nous permettent de mieux comprendre leurs besoins et de trouver des solutions mutuellement bénéfiques.

INVESTIR DANS DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous sommes conscients que les défis environnementaux et sociaux sont de plus en plus importants pour l'agriculture. C'est pourquoi nous investissons dans des projets de développement durable qui visent à réduire l'empreinte carbone de notre filière, à préserver la biodiversité et à améliorer les conditions de vie des agriculteurs.

ENCOURAGER L'INNOVATION

L'innovation est essentielle pour l'avenir de la filière sucrière. Nous encourageons nos agriculteurs partenaires à tester de nouvelles technologies et à adopter des pratiques innovantes qui peuvent améliorer leur performance et leur résilience face aux changements climatiques.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Le développement des compétences est un autre élément essentiel pour garantir la pérennité de notre filière. Nous

proposons à nos agriculteurs partenaires des formations et des programmes d'accompagnement technique pour les aider à améliorer leurs pratiques agricoles, à accroître leur productivité et à réduire leur impact environnemental

VALORISER LE TRAVAIL DES AGRICULTEURS

Nous sommes fiers du travail de nos agriculteurs partenaires et nous nous engageons à le valoriser auprès des consommateurs. Nous menons des campagnes de communication pour sensibiliser le public à l'importance de la filière sucrière et au rôle essentiel que jouent les agriculteurs dans notre société.

Voici quelques exemples concrets d'initiatives que nous avons entreprises :

- mise en place d'un système de contractualisation pluriannuelle pour garantir une visibilité et une sécurité du revenu aux agriculteurs ;
- création d'une plateforme digitale pour faciliter l'échange d'informations et la mise en relation entre les agriculteurs et les différents acteurs de la filière ;
- financement de projets de recherche et développement pour trouver des solutions innovantes aux défis de l'agriculture durable.



L'AGRÉGATION, L'ENGAGEMENT DURABLE QUI NOUS UNIT À NOS AGRICULTEURS

L'approvisionnement régulier en sucre du Royaume constitue un enjeu majeur au cœur des priorités de COSUMAR, et pour ce faire, le Groupe mise sur la durabilité de la filière sucrière. Cette durabilité est soutenue par des programmes visant à améliorer les performances à chaque étape de la chaîne de valeur.

Depuis de nombreuses années, le Groupe s'engage activement dans la promotion des cultures sucrières et la création de valeur durable dans toutes les régions sucrières, contribuant ainsi au développement socio-économique du monde agricole.

En tant qu'acteur agro-industriel, COSUMAR s'engage sur le long terme, en accord avec la stratégie nationale "Génération Green", pour une filière sucrière compétitive et performante. Depuis 2008, le Groupe assume le rôle d'agrégateur responsable et solidaire, accompagnant financièrement, techniquement et socialement ses partenaires agricoles. Cette démarche s'opère à travers la formalisation de contrats d'agrégation initiés dans le cadre du Plan Maroc Vert. Ces contrats visent à renforcer les relations mutuellement bénéfiques avec les agriculteurs partenaires, établissant ainsi une relation solide et durable.

LE CONTEXTE DIFFICILE DE LA CAMPAGNE SUCRIÈRE 2023 ET LES DÉFIS DE LA FILIÈRE

La campagne agricole 2022-2023 a été marquée par un contexte de sécheresse exceptionnelle impactant la disponibilité en eau pour la culture sucrière. Cette période de stress hydrique a été associée à l'augmentation des prix des intrants agricoles, ce qui a rendu la situation encore plus complexe.



MESURES PRISES POUR L'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER ET L'AMÉLIORATION DES REVENUS DES AGRICULTEURS

Le programme de la campagne sucrière 2022-2023 a été rendu possible grâce aux mesures déployées par COSUMAR en collaboration avec l'État pour améliorer le revenu des agriculteurs, à travers les actions suivantes :

- ▶ Augmentation du prix d'achat de la betterave à sucre de 80 dirhams/tonne à 16,5% de richesse et de la canne à sucre de 70 dirhams/tonne à 10,5% de richesse ;
- ▶ Allocation d'une subvention de 2 700 dirhams par hectare pour la betterave à sucre et de 2 570 dirhams par hectare pour la canne à sucre par l'État afin de compenser l'augmentation des prix des intrants agricoles ;
- ▶ Attribution d'une aide financière de 500 dirhams par hectare par COSUMAR aux betteraviers pour couvrir les frais d'irrigation.

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET FACILITATION DU QUOTIDIEN DE NOS AGRICULTEURS

Au service de l'accompagnement technique des agriculteurs sur le terrain, COSUMAR a mis en œuvre une série d'initiatives visant à faciliter les pratiques agricoles et à améliorer la relation avec ses partenaires. Un réseau de 120 ingénieurs et techniciens agronomes est ainsi mobilisé pour offrir un soutien de proximité, personnalisé et innovant aux agriculteurs partenaires, favorisant l'adoption des meilleures pratiques agricoles.

Outre la plateforme ATTAISSIR, le concept de guichet unique a été déployé dans tous les sites, représentant une avancée majeure dans la collaboration entre COSUMAR et les agriculteurs. Cette plateforme centralisée réunit l'ensemble des acteurs impliqués dans la préparation des campagnes agricoles (banques, institutionnels...) facilitant ainsi l'accès des agriculteurs aux solutions d'équipement des parcelles et de modernisation (en goutte-à-goutte, forage, énergie solaire ...), notamment via des partenariats avec les banques (Banque Populaire et Crédit Agricole du Maroc).



MODE DE CALCUL DES REVENUS DE NOS AGRICULTEURS

La rémunération des agriculteurs dépend étroitement de la performance agricole. Pour garantir leur revenu, le Groupe s'engage à acquérir la totalité de la production marchande de chaque agriculteur agrégé. Le prix d'achat est calculé en fonction du taux de sucre contenu dans la plante au moment de la livraison à l'usine, ainsi que du volume. Ce taux de sucre est évalué dans les laboratoires de réception de chaque usine, conformément aux normes internationales, et chaque laboratoire est certifié selon la norme ISO 17 025. Les analyses sont effectuées de manière transparente, sous la supervision d'observateurs indépendants représentant les agriculteurs.

CRITÈRES DE SÉLECTION DE NOS PARTENAIRES AGRICULTEURS

Les critères de sélection des agriculteurs par COSUMAR sont établis de manière objective et non discriminatoire, dénués de tout biais lié à l'origine, la race, la religion, le sexe, l'âge, l'état de santé ou le handicap. Cette approche garantit une transparence totale et une égalité des chances pour tous les candidats.

Chaque agriculteur bénéficie ainsi d'un accès équitable aux informations et aux opportunités de partenariat, conformément à une procédure rigoureusement définie par COSUMAR et soumise à des audits réguliers.



CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGRICULTEURS : COSUMAR MOBILISÉ

À l'instar des meilleures pratiques mises en place pour les personnes intervenant au sein des sites du Groupe, COSUMAR est mobilisé auprès de ses partenaires agricoles afin de faire appliquer les meilleures pratiques de sécurité à travers :

- l'identification des dangers spécifiques relatifs à l'utilisation de machines agricoles, des drones, des produits chimiques ;
- l'exigence du port d'équipements de protection individuelle (EPI) adaptés à chaque tâche ;
- l'établissement d'une commission de sécurité chargée d'enquêter sur les incidents et de recommander des actions correctives... ;
- l'engagement des professionnels de la sécurité pour assurer la conformité aux réglementations locales et nationales ;
- l'investissement dans des équipements agricoles modernes avec des dispositifs de sécurité intégrés.



PRÉSERVATION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ DE NOS PARTENAIRES AGRICULTEURS

COSUMAR a initié depuis quelques années un programme d'assurance maladie pour ses agriculteurs et leurs familles. Aujourd'hui ce sont près de 1 764 agriculteurs et leurs familles qui sont couverts par une assurance maladie (avantage social).

ENGAGEMENT SOCIAL POUR LE BIEN-ÊTRE ET L'ÉPANOUISSEMENT DE NOS AGRICULTEURS PARTENAIRES ET LEURS FAMILLES

COSUMAR reconnaît et récompense l'excellence agricole en attribuant chaque année le prestigieux Prix OMRA aux 45 meilleurs producteurs et leurs conjoints, une initiative qui encourage l'amélioration constante des performances agricoles. En outre, conscient de l'importance de l'éducation, COSUMAR soutient activement l'éducation des enfants des agriculteurs partenaires à travers un programme de Prix d'excellence scolaire aux cinq meilleurs bacheliers de chaque région, offrant ainsi des opportunités d'apprentissage et de développement pour les générations futures. En 2023, 14 bacheliers enfants de nos agriculteurs agrégés ont été primés avec un montant allant de 10 000 à 15 000 dirhams selon la mention obtenue.

Ces initiatives démontrent l'engagement durable de COSUMAR envers le développement socio-économique des communautés agricoles et la promotion d'un environnement favorable à la prospérité et au bien-être de tous ses partenaires.



Œuvrer pour une démarche d'achats responsables : un enjeu majeur pour une création de valeurs partagées avec nos partenaires

NOTRE DÉMARCHE D'ACHATS RESPONSABLES

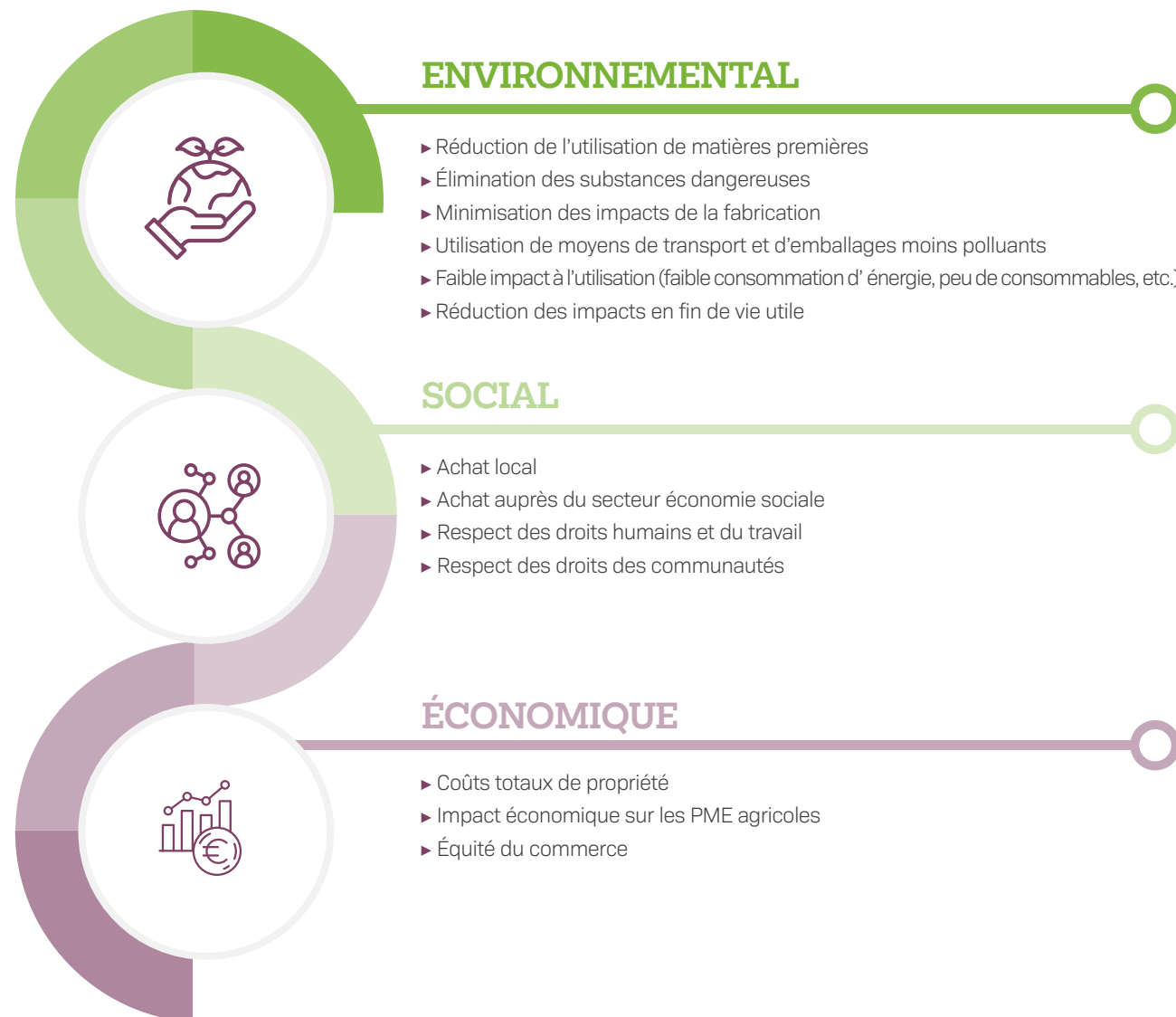
La politique d'achats responsables adoptée par le Groupe COSUMAR témoigne de sa volonté d'intégrer les principes de l'approvisionnement durable dans l'ensemble de ses métiers et de les promouvoir auprès de ses partenaires. Elle s'articule autour de 4 axes à savoir :

1. Contribuer à la performance globale du Groupe en encourageant la durabilité dans les opérations et actions achats ;

2. Construire des partenariats durables avec nos fournisseurs et promouvoir l'économie nationale, favorisant ainsi des relations équilibrées avec nos fournisseurs locaux et régionaux ;

3. Faire adhérer l'ensemble des parties prenantes internes et externes à notre démarche en matière d'achats responsables ;

4. Promouvoir l'éthique, la transparence et la communication dans les pratiques achats.



L'ENGAGEMENT DE NOS FOURNISSEURS POUR LA DURABILITÉ

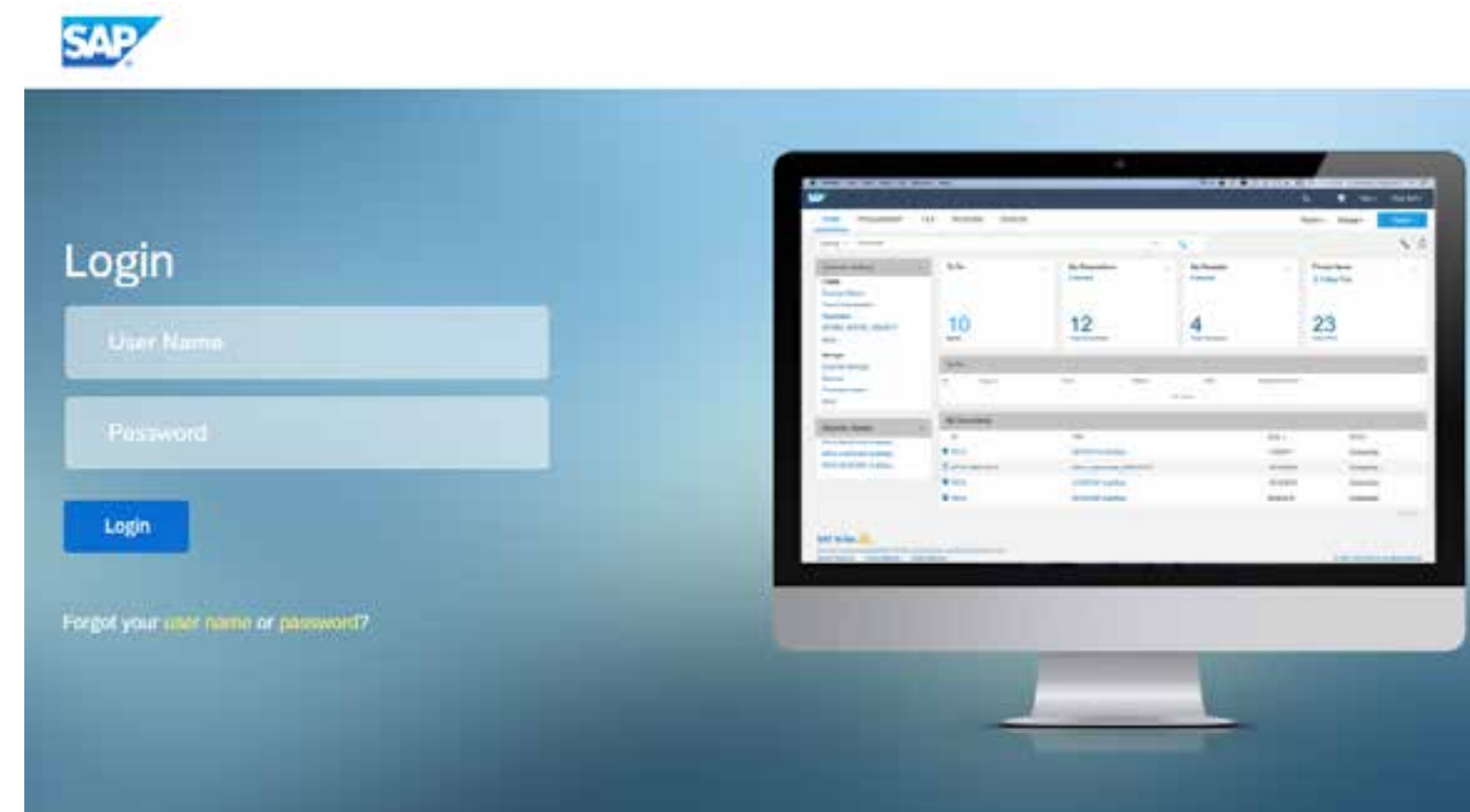
Afin de déployer sa politique d'achats responsables, COSUMAR a élaboré une charte d'achats responsables qui formalise les engagements de COSUMAR vis-à-vis de ses partenaires pour la transparence et l'équité dans le choix des fournisseurs et le traitement des commandes, la promotion des achats locaux et la collaboration avec les territoires de son implantation. En contrepartie, elle engage ses partenaires à veiller au respect des droits de l'homme et des normes de travail vis-à-vis de leurs collaborateurs, au respect de l'environnement, à la lutte contre la corruption et à l'usage des bonnes pratiques responsables.

Un projet de code d'éthique et de conduite des fournisseurs est en cours d'élaboration. Il vise à garantir que les fournisseurs et sous-traitants tiers respectent les normes éthiques, sociales, environnementales et de gouvernance attendues par COSUMAR, contribuant ainsi à une chaîne d'approvisionnement responsable et durable. Il s'articule autour de 6 axes majeurs et essentiels, à savoir :

1. Respect des lois et des réglementations ;
2. Éthique des affaires ;
3. Droits de l'Homme ;
4. Relations et conditions de travail ;
5. Environnement ;
6. Engagement Communautaire.

1 181

PARTENAIRES SIGNATAIRES DE LA CHARTE RSE SOIT 100% DES FOURNISSEURS ACTIFS



L'INTÉGRATION DES CRITÈRES ESG DANS NOS DÉCISIONS ACHATS



COSUMAR a initié la prise en compte des critères ESG dans ses décisions Achats répondant à plusieurs objectifs :

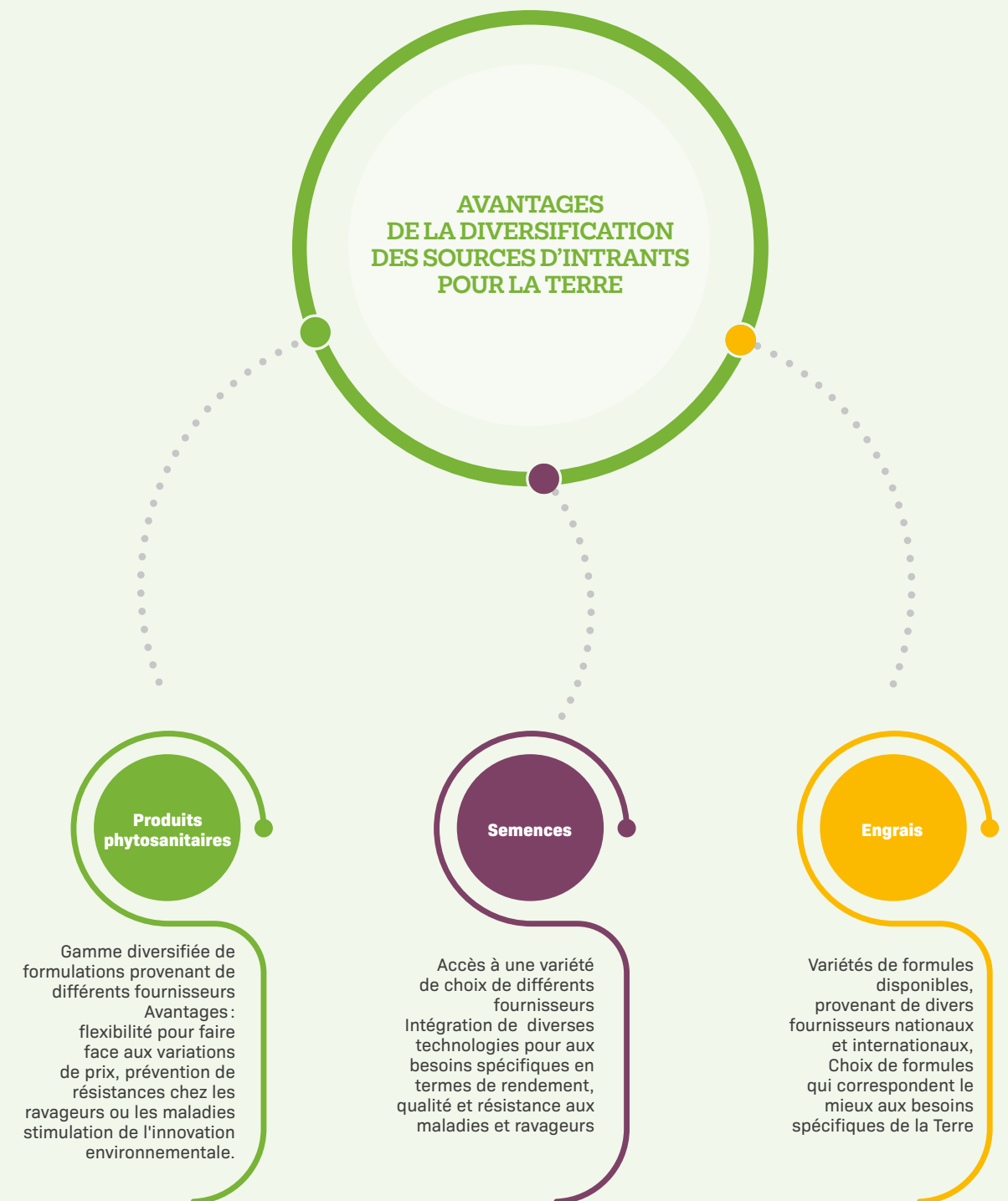
- Réduire son impact environnemental en privilégiant des fournisseurs qui adoptent des pratiques durables, contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la préservation des ressources naturelles ;
- Promouvoir des pratiques sociales responsables en s'assurant que ses fournisseurs respectent les droits

humains, les normes de travail et garantissent des conditions de travail décentes et sûres à leurs employés ;

- Renforcer la gouvernance et la transparence en exigeant de ses fournisseurs d'adopter des pratiques de gestion éthique et responsable, et de communiquer de manière transparente sur leurs performances ESG.

NOTRE STRATÉGIE DE DIVERSIFICATION DE SOURCING DES INTRANTS

La diversification des sources d'intrants agricoles est une stratégie fondamentale adoptée par COSUMAR pour réduire la dépendance à un unique fournisseur et renforcer la résilience de la filière. Cette approche est appliquée à tous les besoins agricoles, avec une collaboration active impliquant plus de 40 fournisseurs pour répondre aux besoins des agriculteurs en termes de semences, d'engrais, de produits phytosanitaires et de matériel agricole.



Cette approche favorise la compétition entre les fournisseurs, stimulant ainsi l'innovation et l'efficacité des produits tout en offrant une plus grande flexibilité aux agriculteurs

LE PROCESSUS D'ÉVALUATION DE NOS FOURNISSEURS

Pour assurer le suivi de la performance responsable de ses fournisseurs, le Groupe conduit un processus d'évaluation annuelle systématique reposant sur des critères RSE (qualité, sécurité, environnement, conformité sociale...), sur la réactivité administrative et sur la qualité du service, des prestations et des produits fournis.

Le processus d'évaluation RSE intègre :

- l'identification des critères ESG pertinents pour chaque catégorie d'achat ;
- la collecte d'informations auprès des fournisseurs sur leurs performances ESG ;
- l'analyse des informations collectées et la sélection des fournisseurs qui répondent le mieux aux exigences ESG du Groupe ;
- le suivi des performances ESG des fournisseurs sélectionnés et la mise en place d'actions correctives si nécessaire.

En 2023, 622 fournisseurs ont été évalués avec un flux de 5798 fiches d'évaluation administrées par les parties prenantes internes du Groupe. Nous avons enregistré 47 réclamations internes dont 37 réclamations traitées et 10 en cours de traitement.

Le Groupe peut également exiger des audits et des mises à jour de documents attestant notamment du respect des obligations en matière sociale et fiscale, tout au long de la chaîne d'approvisionnement auprès de chaque fournisseur. En 2023, la Direction des Achats a effectué 5 visites commerciales à des fournisseurs.



75,6%
DE L'APPROVISIONNEMENT EST LOCAL

83,6%
DES FOURNISSEURS SONT LOCAUX DONT 18% SONT ISSUS DES RÉGIONS

LA PROMOTION DE L'APPROVISIONNEMENT LOCAL

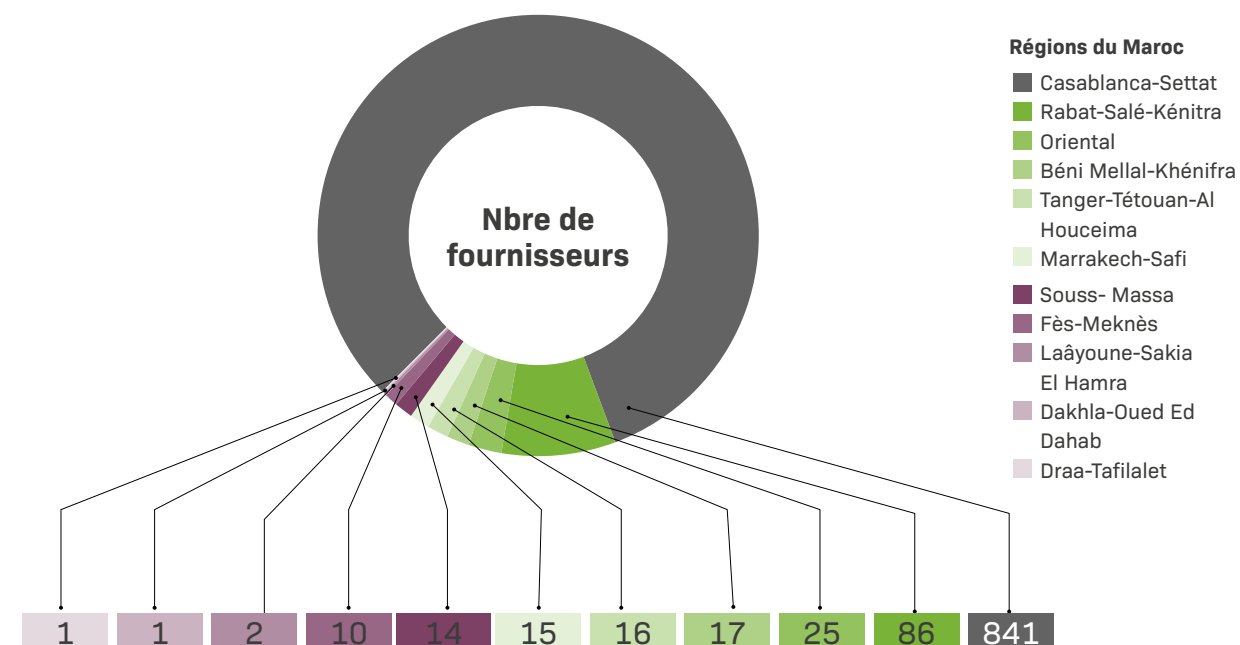
Le Groupe COSUMAR contribue à la dynamique de l'économie locale en privilégiant les fournisseurs nationaux qui sont au nombre de 1 028 sur un total de 1 230 fournisseurs. À l'heure actuelle, 75,6% des achats du Groupe proviennent de sources locales, représentant 83,6% de son panel de fournisseurs, démontrant ainsi son engagement à renforcer son impact social. À titre d'illustration, en favorisant la collaboration avec des entrepreneurs indépendants pour la gestion des flux de transport des plantes sucrières dans les régions, COSUMAR stimule l'entrepreneuriat local tout en rationalisant ses activités logistiques.

Cette initiative reflète l'engagement fort de COSUMAR à soutenir l'économie locale, à créer des opportunités pour les micro-entreprises et à éliminer les pratiques transactionnelles informelles. La collaboration active avec les auto-entrepreneurs ne se limite pas à l'optimisation des processus logistiques du Groupe; elle vise également à créer un environnement propice à la croissance des TPME dans ces régions. L'objectif est de favoriser un écosystème commercial inclusif où les entrepreneurs locaux peuvent prospérer grâce à des partenariats transparents et formels.

En contribuant à l'élimination des transactions informelles, COSUMAR renforce la crédibilité de ses relations commerciales et soutient l'établissement d'une chaîne d'approvisionnement plus robuste et éthique. Par ailleurs, la promotion de la collaboration avec les fournisseurs dans les régions a un impact positif sur l'environnement, contribuant activement à la réduction des émissions de CO₂ et de la consommation de carburant. Cette démarche favorise la durabilité des liens avec les communautés locales et améliore l'impact environnemental global.



RÉPARTITION DES FOURNISSEURS PAR RÉGION



LA DIGITALISATION DE NOTRE PROCESSUS ACHAT

En 2021, COSUMAR a entrepris la dématérialisation complète du processus d'achats, allant du référencement des partenaires à la confirmation des commandes, grâce à la mise en œuvre du portail digital "e-buy".

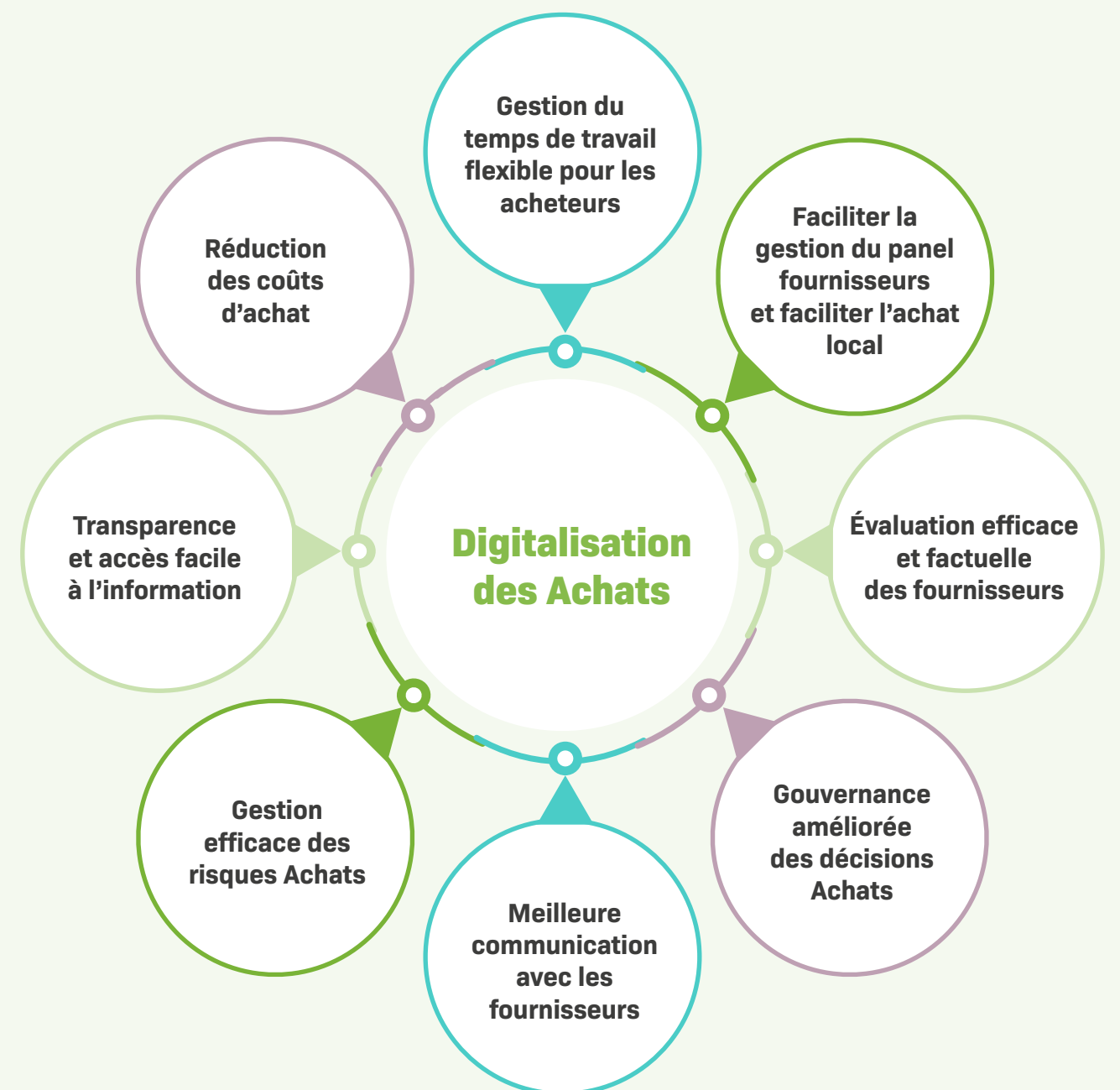
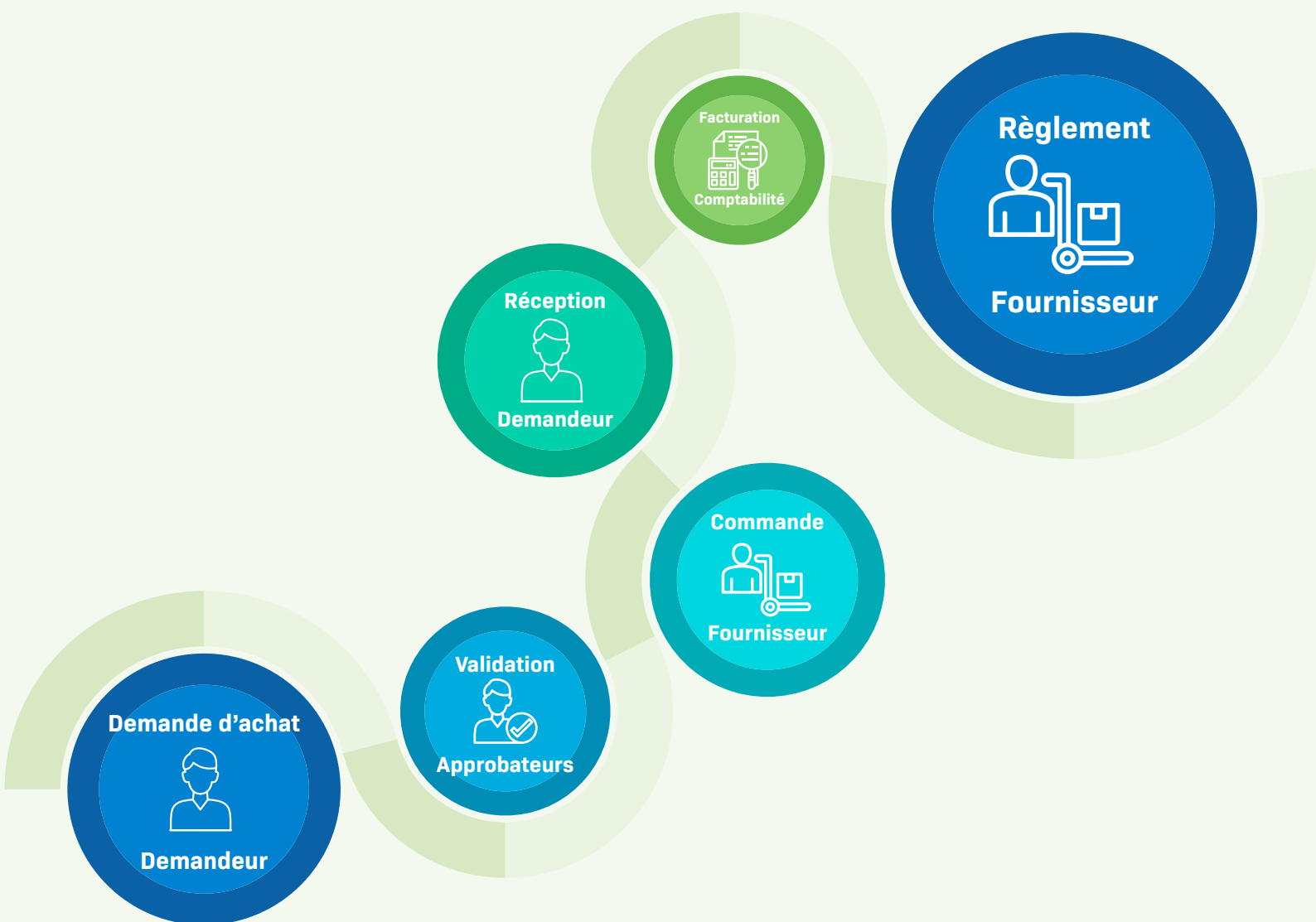
Ce dispositif a permis à COSUMAR de rationaliser et simplifier la collaboration avec ses fournisseurs, tant au Maroc qu'à l'étranger. Il a également assuré l'ouverture transparente des appels d'offres et la gestion intégrale et éclairée du cycle d'achat.

Au-delà de son objectif initial visant à améliorer l'efficacité opérationnelle de ses achats, cette solution digitale pour la gestion des Achats joue un rôle crucial dans la promotion des pratiques d'achats responsables :

- ▶ Élimination totale de la consommation de papier ;
- ▶ Diminution de la consommation de carburant ;

- ▶ Facilitation de l'accessibilité pour les PME locales ;
- ▶ Transparence et respect de l'éthique ;
- ▶ Traçabilité des flux ;
- ▶ Accompagnement des fournisseurs.

PROCESSUS FLUIDE ET FACILITATEUR



Renforcer notre ancrage territorial et dynamiser le développement socio-économique local

CRÉATION DE VALEUR ET DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

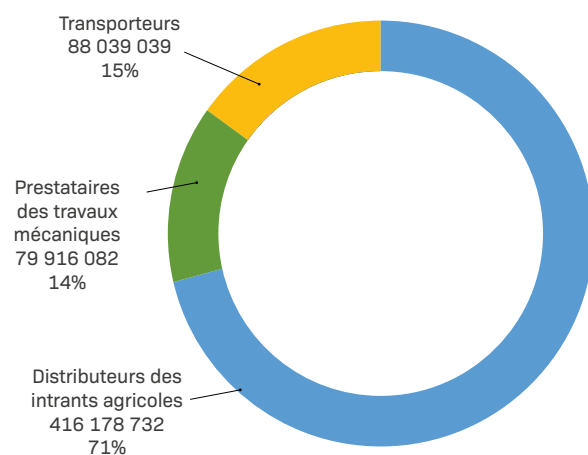
Depuis son implantation dans les 5 régions agricoles, le Groupe COSUMAR a été un moteur essentiel dans l'établissement de pôles économiques dynamiques, stimulant des investissements significatifs et favorisant la création d'emplois ainsi que le développement d'entreprises. En agissant comme un catalyseur de valeurs partagées, COSUMAR a joué un rôle clé dans l'accompagnement social des familles d'agriculteurs et des communautés riveraines.

Depuis 2006, COSUMAR a lancé un programme d'inclusion socio-économique visant à créer des PME spécialisées dans les activités agricoles. Ces entreprises, comprenant des distributeurs d'intrants, des prestataires de matériels agricoles et des transporteurs, ont été soutenues dans

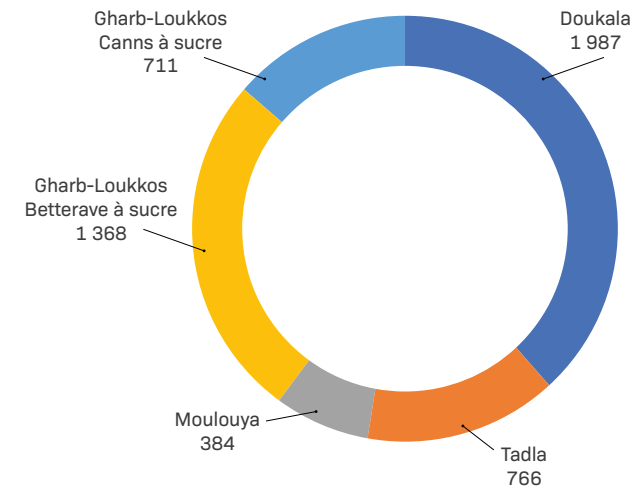
leur structuration en tant qu'auto-entreprises. Grâce à des partenariats avec les banques, elles ont bénéficié de financements avantageux négociés par COSUMAR, et ont également eu accès à des programmes de formation visant à améliorer leurs compétences dans les nouvelles techniques et procédés agricoles.

À ce jour, ce programme a permis la création de 374 entreprises dans les zones rurales, offrant des opportunités d'emploi à 5 216 salariés. Ces entreprises ont généré un chiffre d'affaires global de 584 millions de dirhams, contribuant ainsi de manière significative au développement économique et social des régions agricoles où elles opèrent.

Chiffre d'affaires généré en 2023 par les 374 PME agricoles créées par COSUMAR (en DH)



Emplois et main-d'œuvre saisonnière générés par les 374 PME Agricoles dans les 5 régions jusqu'en 2023



CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE DES TERRITOIRES



Notre engagement citoyen et solidaire se décline en actions concrètes en faveur du développement de nos territoires. Le Groupe est ainsi impliqué, directement ou conjointement avec des ONG nationales dans plusieurs projets de développement durable dans le monde rural.

Des actions de travaux publics sont également initiées par les sucreries telles que, le curage de drains, le forage de puits, l'aménagement des pistes des douars, l'aménagement des voies dans les villages, l'aménagement d'espaces dans les écoles, l'aménagement d'espaces verts.... En 2023, la sucrerie SUTA a procédé au forage d'un puits équipé d'une pompe au profit de la localité de Oulad

Ayad comptant plus de 21 000 habitants bénéficiaires.

En 2023, compte tenu des défis liés à la gestion de l'eau et à la situation critique des ressources hydriques, les sites du Groupe ont été contraints de rationaliser l'arrosage des espaces verts conformément aux directives nationales. Malgré cela, COSUMAR a maintenu ses efforts pour préserver et entretenir son patrimoine vert existant. Cependant, le reboisement a été modeste, avec seulement 50 arbres d'Eucalyptus plantés au site de ZAIO. L'action de reboisement la plus significative a eu lieu entre 2021 et 2022, avec la plantation de plus de 2 400 arbres sur les sites des sucreries.

CONTRIBUTION DANS L'INCLUSION SOCIALE ET LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN DES COMMUNAUTÉS LOCALES

COSUMAR contribue au développement socio-économique des régions où il opère en investissant dans l'éducation et l'autonomisation des communautés locales. Ce soutien se concrétise à travers divers projets visant à favoriser l'inclusion sociale et le développement humain. Pour ce faire, COSUMAR a établi des partenariats avec des organisations spécialisées telles que la Fondation Zakoura, l'Association Al Jisr, la Fondation Sanady, l'ONG Tibu Africa, la Fondation Jadara et Academia.

Concrètement, COSUMAR soutient des programmes d'éducation, notamment pour l'alphabétisation des femmes rurales, le préscolaire, et l'inclusion des jeunes par le sport. De plus, le Groupe contribue à la réduction de la fracture numérique dans les écoles qu'il parraine. Il encourage également l'excellence scolaire en offrant des Prix d'encouragement aux bacheliers les plus méritants, enfants d'agriculteurs partenaires, enfants des riverains des localités d'implantation des sucreries et de collaborateurs. En 2023, ce sont 26 bacheliers qui ont obtenu cette prime allant de 10 000 à 20 000 dirhams (enfants des agriculteurs, enfants des riverains et enfants des collaborateurs compris).

Par ailleurs, COSUMAR s'engage activement dans l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, ainsi que dans la promotion de l'entrepreneuriat, notamment en milieu rural. Cette stratégie comprend le parrainage de programmes d'alphabétisation, le soutien des coopératives féminines rurales, et la promotion de l'entrepreneuriat parmi les femmes et les jeunes. En 2023, COSUMAR a soutenu 2 coopératives féminines dans le cadre du Prix National «Lalla Al Moutaaouina» et «Génération Solidaire» de l'ODCO dans les régions de Béni-Mellal et Sidi Kacem. Depuis 2019, COSUMAR a pu accompagner 9 coopératives dans le monde rural.



MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL : OPÉRATION PILOTE

COSUMAR a réaffirmé son engagement en faveur du Mécénat de compétences, une pratique profondément enracinée dans sa culture pour l'intérêt général et qui a revêtu pendant longtemps une importance cruciale dans ses initiatives sociétales. À cet effet, deux cycles d'information sur la filière sucrière ont été organisés par les collaborateurs de la sucrerie des Doukkala, au bénéfice des établissements publics d'enseignement de la ville de Sidi Bennour. Cette approche, basée sur le partage des compétences, vise à impliquer activement les collaborateurs de COSUMAR dans les initiatives sociétales du Groupe, en mettant leurs connaissances et leur savoir-faire au service de l'intérêt général dans nos régions d'implantation et en favorisant une meilleure adéquation entre l'école et l'entreprise. Ces deux cycles, étalés sur 6 et 4 séances respectivement, ont touché un total de 1 065 élèves et étudiants issus de diverses branches et filières de plusieurs établissements et instituts publics de la ville de Sidi Bennour. À terme, cette opération pilote est destinée à être étendue à l'ensemble des sites du Groupe, à travers une gamme variée d'initiatives bénévoles de nos collaborateurs en faveur du monde rural.

STRATÉGIE SPONSORING & MÉCÉNAT : AU SERVICE DES COMMUNAUTÉS LOCALES FACE AUX DÉFIS DE 2023

En 2023, confronté à un contexte marqué par le stress hydrique et la flambée des prix des matières premières, le Groupe COSUMAR a revu sa stratégie de sponsoring et de mécénat. Dans ce contexte difficile, COSUMAR a choisi de prioriser le soutien aux communautés locales, visant à atténuer les effets de ces défis sur leur quotidien. Parallèlement, l'année 2023 a également été marquée par le séisme ayant frappé la région d'Al Haouz, et COSUMAR s'est mobilisée pour apporter son soutien aux populations touchées par cette catastrophe naturelle.



COSUMAR SIGNE UNE CONVENTION DE MÉCÉNAT AVEC LA LIGUE MAROCAINE POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE (LMPE) POUR SOUTENIR LES ENFANTS EN DIFFICULTÉ

Le Groupe COSUMAR a signé le mardi 09 janvier 2024 une convention avec la Ligue Marocaine pour la Protection de l'Enfance (LMPE). Cette convention vise à soutenir le budget de fonctionnement du centre Lalla Amina et à fournir une donation annuelle de sucre pour les 18 centres de la ligue à travers le Royaume comptant près de 1 279 enfants. La LMPE, une ONG présidée par Son Altesse la Princesse Lalla Zineb et reconnue d'utilité publique, joue un rôle crucial dans la prise en charge des enfants en situation difficile, notamment ceux vivant dans la précarité et sans protection familiale, dont le siège social est à Rabat.

L'ACTIVITÉ 2023 DU SPONSORING ET MÉCÉNAT EN CHIFFRES

Une enveloppe de 3,5 millions de dirhams répartie sur :

LE SPONSORING DE :

8

MANIFESTATIONS TYPE FESTIVALS, SALONS, JOURNÉES... DANS LE MONDE RURAL

3

MANIFESTATIONS SPORTIVES DANS LE MONDE RURAL

4

SÉMINAIRES NATIONAUX AVEC DES THÉMATIQUES ÉCONOMIQUES OU SOCIÉTALES

6

MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR DES CLUBS D'ÉCOLES SUPÉRIEURES

4

MANIFESTATIONS CULTURELLES NATIONALES

2

MANIFESTATIONS À DESTINATION DE PERSONNES PRÉSENTANT UN HANDICAP

LE SOUTIEN FINANCIER DE :

2

COOPÉRATIVES FÉMININES DANS LE MONDE RURAL

1

1 CENTRE D'ACCUEIL D'ENFANTS EN DIFFICULTÉ DANS LA VILLE DE BÉNI MELLAL COMPTANT 96 ENFANTS

LA FONDATION MOHAMED V POUR LA SOLIDARITÉ.

650

AGRICULTEURS AGRÉGÉS PRIS EN CHARGE POUR LA PARTICIPATION À 2 SALONS NATIONAUX (SALON DU CHEVAL ET LE SIAM)

1

CENTRE TIBU À OULAD AYAD POUR L'ÉDUCATION PAR LE SPORT AU PROFIT DE 120 JEUNES DE LA LOCALITÉ

106^t

SUCRE EN NATURE DONNÉS, DONT 20,5 TONNES POUR LES BESOINS DES SINISTRÉS DU SÉISME AL HAOUZ.

IMPACT SOCIAL 2023

374

PME AGRICOLES ACCOMPAGNÉES GÉNÉRANT 5216 EMPLOIS ET UN CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ DE 584 MILLIONS DE DIRHAMS

2

COOPÉRATIVES SOUTENUES FINANCIÈREMENT À HAUTEUR DE 50 000 DIRHAMS CHACUNE

21 000

HABITANTS BÉNÉFICIAIRES DE L'EAU POTABLE GRÂCE AU FORAGE D'UN PUIT (LOCALITÉ DE OULAD AYAD)

120

JEUNES BÉNÉFICIAIRES D'UN PROGRAMME ÉDUCATIF PAR LE SPORT

26

BACHELIERS SOUTENUS POUR LES ÉTUDES POST-BAC

650

AGRICULTEURS AGRÉGÉS PRIS EN CHARGE POUR DES VISITES DE SALONS

1

CENTRE D'ACCUEIL D'ENFANTS EN DIFFICULTÉ SOUTENU FINANCIÈREMENT COMPTANT 96 ENFANTS

18

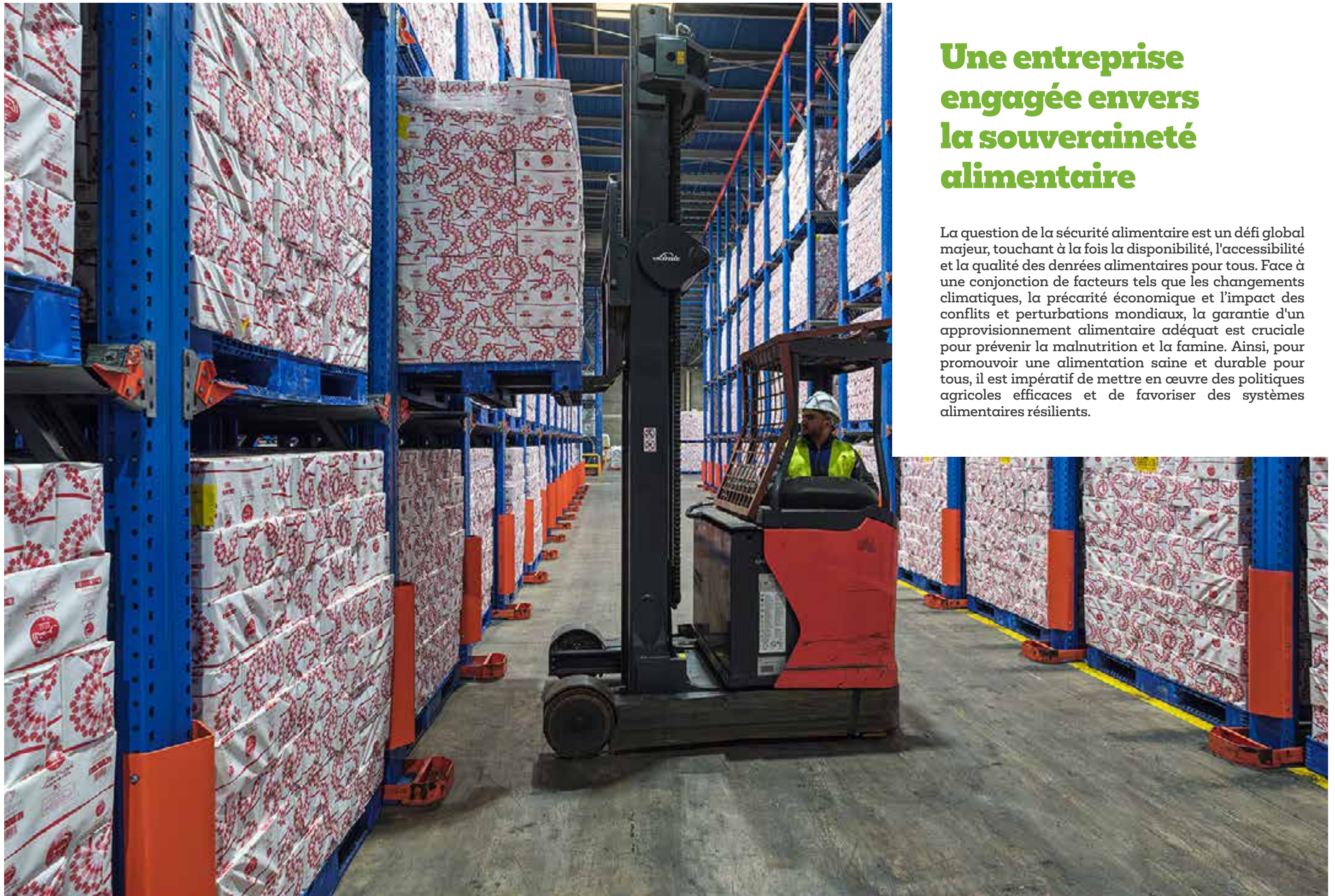
CENTRES D'ACCUEIL D'ENFANTS EN DIFFICULTÉ BÉNÉFICIAIRES D'UNE DOTATION ANNUELLE DE SUCRE DE 8 TONNES/AN POUR 1 279 ENFANTS

1 065

LYCÉENS BÉNÉFICIAIRES DE SÉMINAIRES D'INFORMATION SUR LA FILIÈRE SUCRIÈRE DANS LE CADRE DU MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

ÉLAN DE SOLIDARITÉ DE COSUMAR ET SES COLLABORATEURS POUR LES SINISTRÉS DU SÉISME AL HAOUZ

Suite au séisme dévastateur qui a frappé la région d'Al Haouz le 08 septembre 2023, COSUMAR a pris des mesures immédiates pour soutenir les communautés touchées. En réponse à cet événement, COSUMAR a effectué un don de 25 millions de dirhams au fonds spécial établi sur ordre royal pour atténuer les conséquences de la catastrophe et un don en nature de 20,5 tonnes de sucre. En plus de cette contribution financière, le Groupe a rapidement organisé l'acheminement de denrées alimentaires essentielles vers les zones sinistrées, fournissant ainsi une aide d'urgence vitale aux victimes. COSUMAR a également coordonné l'achat et la distribution de tentes équipées pour établir des abris temporaires pour les familles affectées. En outre, mobilisant ses équipes à travers tous ses sites, COSUMAR a collecté et distribué une variété d'articles de première nécessité, notamment des sacs de couchage, des matelas, des couvertures, des systèmes d'éclairage autonomes, des vêtements chauds, des articles d'hygiène et des denrées alimentaires. Reconnaisant l'urgence médicale, le Groupe a également encouragé ses employés à participer à une campagne interne de don de sang.



Une entreprise engagée envers la souveraineté alimentaire

La question de la sécurité alimentaire est un défi global majeur, touchant à la fois la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des denrées alimentaires pour tous. Face à une conjonction de facteurs tels que les changements climatiques, la précarité économique et l'impact des conflits et perturbations mondiaux, la garantie d'un approvisionnement alimentaire adéquat est cruciale pour prévenir la malnutrition et la famine. Ainsi, pour promouvoir une alimentation saine et durable pour tous, il est impératif de mettre en œuvre des politiques agricoles efficaces et de favoriser des systèmes alimentaires résilients.

Engagement de COSUMAR envers la sécurité alimentaire au Maroc



COSUMAR incarne le rôle d'un acteur essentiel dans la préservation de la souveraineté alimentaire au Maroc. Malgré les défis rencontrés en termes de stress hydrique et de volatilité des prix des intrants et des matières premières, le Groupe s'engage pleinement à maintenir un approvisionnement régulier en sucre sur le marché national dont les besoins s'élèvent à 1,2 million de tonnes de sucre chaque année.

Chaque année, COSUMAR s'engage à :

- ▶ respecter les obligations réglementaires relatives aux stocks de sécurité ;
- ▶ approvisionner en continu à ses diverses catégories de clients, des grossistes aux grandes surfaces ;
- ▶ assurer une sécurité et salubrité alimentaire en adoptant les normes les plus strictes en matière de qualité et de

sécurité sanitaire des aliments, garantissant ainsi la confiance des consommateurs marocains ;

- ▶ garantir la disponibilité et l'accessibilité des produits dans l'ensemble des agences et points de vente du Groupe grâce à une supply chain résiliente ;
- ▶ sensibiliser les consommateurs à l'origine et à la qualité des produits, tout en encourageant des pratiques de consommation alimentaire plus durables et éclairées.

Ces initiatives incarnent l'engagement sûr de COSUMAR envers la sécurité alimentaire, témoignant d'une approche responsable et durable dans la garantie d'un approvisionnement fiable en sucre, et contribuant ainsi au bien-être général de la population marocaine.

Garantir à nos clients et à nos consommateurs des produits de qualité

COSUMAR place la qualité de ses produits au cœur de sa stratégie afin de répondre aux exigences des clients, de préserver la santé des consommateurs et de respecter la conformité réglementaire. Cette orientation se manifeste à travers plusieurs initiatives et investissements visant à assurer un sucre de haute qualité, conforme aux normes les plus strictes de l'industrie :

- ▶ une infrastructure industrielle de pointe, caractérisée par des processus hautement technologiques et une automatisation poussée, garantissant ainsi la conformité aux normes internationales ;
- ▶ des procédures de contrôle qualité rigoureuses à chaque étape du processus de fabrication, soutenues par des outils de digitalisation assurant une traçabilité totale ;
- ▶ un programme de formation continue pour les collaborateurs, axé sur les bonnes pratiques de raffinage du sucre et le respect des normes de qualité.

Dans cette perspective, un Système de Management Intégré QSE est déployé à tous les niveaux des sites de production ainsi qu'un système de management de la sécurité sanitaire des aliments assurant la conformité aux normes et aux exigences locales et internationales. Depuis la mise en œuvre de ce système en 2001, COSUMAR a obtenu diverses certifications selon plusieurs normes internationales, renforçant ainsi sa position en tant qu'acteur majeur de l'industrie agroalimentaire au Maroc.

Le système de management ISO 9 001 v 2015, englobant l'ensemble des activités commerciales, met l'accent sur l'orientation client, favorisant ainsi l'amélioration continue des produits et services en réponse aux attentes des clients et des parties prenantes.

Les processus d'approvisionnement, de production et de commercialisation sont soumis à des contrôles réguliers et à des audits internes et externes, garantissant le respect des normes de sécurité alimentaire les plus strictes.

Par ailleurs, l'obtention de la certification FSSC 22000 pour plusieurs produits atteste de l'engagement de COSUMAR à maîtriser efficacement les risques liés à la sécurité sanitaire des aliments, renforçant ainsi la confiance des clients industriels de l'agroalimentaire.

Dans le cadre de la digitalisation des processus du Groupe COSUMAR, la raffinerie de Casablanca a mis en

œuvre la digitalisation de son processus de contrôle à la réception et de contrôle libérateur des produits finis.

Le contrôle à la réception englobe l'évaluation des matières d'emballage et des auxiliaires technologiques, tandis que les contrôles libérateurs concernent tous les éléments des produits finis. Ces procédures, réalisées via le module QM SAP, visent à garantir la qualité des produits en mettant en œuvre, exécutant et évaluant des contrôles conformément à des critères préétablis. Ceci contribue à assurer la conformité des produits aux exigences internes et externes, tout en réduisant les risques liés à la réception ou à la libération de produits non conformes.

Tous les résultats de contrôle, y compris les décisions prises, sont consignés sur SAP, assurant ainsi une traçabilité complète du processus de contrôle qualité.

Ce système complet de libération des produits a été mis en place pour garantir la production, le stockage et la distribution sécurisés des produits alimentaires, reflétant l'engagement continu de COSUMAR envers la qualité et la sécurité alimentaire.

FORMATION DES AUDITEURS INTERNES SUR LA NORME ISO 17 025

En 2023, 13 responsables QSE ont été formés pour devenir des auditeurs internes accrédités en conformité avec la norme ISO/IEC 17 025 v 2017 pour les laboratoires. Cette formation a couvert la compréhension du Système de Management de Laboratoire (SML) basé sur la norme ISO/IEC 17 025 v 2017, en suivant le cycle Planifier-Développer-Contrôler-Agir (PDCR). Les participants ont également acquis des compétences pour planifier et conduire des audits internes du SML, préparer des rapports d'audit, et assurer le suivi des audits, conformément aux principes de la norme ISO 19 011.

TRANSPARENCE ET TRAÇABILITÉ DES INFORMATIONS

COSUMAR fournit des informations précises et claires sur ses produits, assurant la conformité des informations sur l'ensemble des emballages, destinés aussi bien aux consommateurs qu'au secteur industriel conformément aux exigences légales en matière d'étiquetage du décret n°2-12-389 du 11 Joumada II 1434 (22 avril 2013) fixant les conditions et les modalités d'étiquetage des produits alimentaires.



FORMATION DES RESPONSABLES QSE SUR LE SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ DES DENRÉES ALIMENTAIRES « FSSC 22 000 »

En 2023, 14 responsables QSE du Groupe ont suivi une formation approfondie sur le système de management de la sécurité des denrées alimentaires "FSSC 22000". Cette formation visait à leur fournir une compréhension complète du système FSSC 22000, ainsi que des connaissances sur le rôle et les responsabilités d'un auditeur dans la planification, la conduite, le rapport et le suivi d'un audit interne conforme à la norme ISO 19 011.

À la suite de cette formation, ces responsables sont désormais capables de planifier, conduire, rédiger des rapports et effectuer le suivi d'un audit interne sur n'importe quelle partie d'un système de management de la sécurité des denrées alimentaires, en se basant sur la norme FSSC 22000 et en respectant les principes de la norme ISO 19 011.



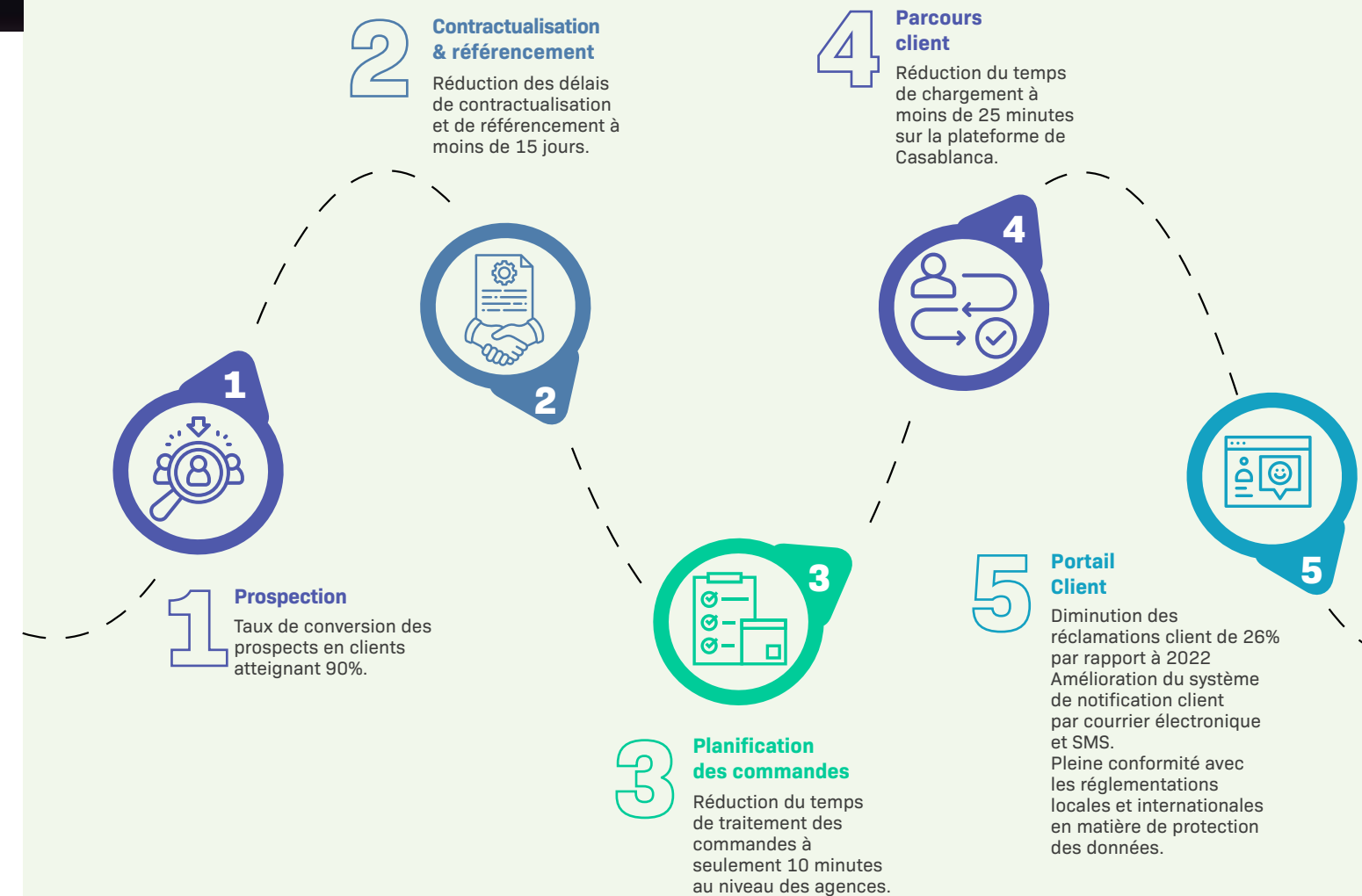
La raffinerie de Casablanca est certifiée HALAL et Kosher vu la forte demande des clients de l'export.

EXPÉRIENCE CLIENT DIGITALE

Dans le cadre de notre stratégie commerciale, nous nous engageons à offrir une expérience exceptionnelle à nos clients à chaque étape de leur parcours. Afin de concrétiser cette promesse, nous avons initié un projet de digitalisation de l'expérience client. Ce projet vise à numériser les cinq aspects clés de l'expérience client (schéma ci-dessous)

offrant ainsi à nos clients un accès transparent à leurs opérations et à leur situation financière.

L'objectif principal de cette initiative est d'optimiser la satisfaction de nos clients et de renforcer davantage notre relation avec eux à chaque étape de leur interaction. Les résultats obtenus grâce à ces efforts sont remarquables.



Ces réalisations témoignent de notre engagement constant envers l'amélioration de l'expérience client et de notre volonté de fournir des solutions innovantes tout en respectant les normes les plus élevées en matière de protection des données de nos clients.

GESTION DES RÉCLAMATIONS CLIENTS

Enfin, pour établir et maintenir des relations positives avec les consommateurs, l'entreprise s'engage à répondre de manière éthique et transparente à leurs préoccupations et commentaires, à travers tous les points de contact. Une procédure claire de traitement des réclamations des consommateurs, soutenue par l'outil Salesforce, basée sur le cloud met l'accent sur la centralisation des données, l'automatisation des processus, la collaboration interne, la personnalisation de l'expérience client et l'analyse approfondie de ces réclamations. Ainsi, cette démarche contribue à renforcer la confiance des clients et à démontrer l'engagement envers la responsabilité sociale et la satisfaction des clients.

En 2023, la procédure de traitement des réclamations clients a subi une révision complète menée par plusieurs parties prenantes internes. Cette révision a abouti à une nouvelle version de la procédure, plus inclusive et mieux adaptée aux nouveaux besoins et attentes des clients, tout en intégrant les nouveaux outils de gestion de la relation client du Groupe, notamment l'outil CRM Sales Force.

Cette révision vise principalement à assurer une prise en charge totale, rapide et efficace des réclamations clients et améliorer la performance commerciale.

L'outil Sales Force est intégré tout au long du processus de traitement des réclamations clients, assurant ainsi une gestion fluide et efficace. Grâce à cette procédure révisée et à l'utilisation judicieuse de l'outil CRM, notre Groupe est mieux outillé pour répondre aux besoins des clients, améliorer ses processus internes et garantir une satisfaction client optimale.



DES PRATIQUES COMMERCIALES ÉTHIQUES ET DURABLES

Conscients de l'impact de la corruption sur le plan éthique, réputationnel et relationnel vis-à-vis de nos parties prenantes, des initiatives ont été conduites en termes de formation et de sensibilisation des équipes commerciales sur les bonnes pratiques commerciales et la charte de conformité.

Par ailleurs la digitalisation de l'expérience client a permis de renforcer la promotion des pratiques durables en introduisant des mécanismes de transparence, de traçabilité et de sécurité accrue.

FORMATION À LA NORME ISO 9 001 DES RESPONSABLES QSE

En 2023, 14 responsables QSE ont suivi une formation pour devenir des auditeurs de Système de Management de la Qualité selon la norme ISO 9001 v 2015. Cette formation visait à leur permettre de maîtriser les termes et exigences entourant l'activité d'audit qualité, ainsi que les différentes étapes nécessaires à la réalisation d'un tel audit. De plus, les participants ont acquis les compétences nécessaires pour utiliser différentes techniques de questionnement et pour adapter leur attitude en tant qu'auditeur.



RÉVISION ET REFONTE DE LA PROCÉDURE DE TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS CLIENTS



Garantir l'accessibilité et la disponibilité de nos produits à l'échelle du Royaume

COSUMAR s'appuie sur une capacité de production remarquable, équipée de technologies de pointe permettant de produire plus de deux millions de tonnes de sucre blanc par an, dépassant ainsi largement les besoins du marché national. Cette robustesse de production est un pilier essentiel de l'engagement envers la souveraineté alimentaire.

Pour garantir la disponibilité et la qualité des produits, un système de Supply Chain solide, réactive et efficace a été mis en place. Cette infrastructure logistique, conçue pour répondre aux fluctuations de la demande du marché, s'appuie sur une mobilisation totale des équipes et une qualité de service optimale, plaçant la satisfaction du client au cœur des préoccupations.

La capacité de stockage, répartie sur l'ensemble des 8 sites de production et des 13 points de vente et agences commerciales, s'élève à 450 000 tonnes en sucre brut et 500 000 tonnes en sucre blanc. Cette ampleur permet de répondre rapidement aux besoins du marché et d'assurer une disponibilité constante des produits.

Pour la distribution du sucre sur tout le Royaume, COSUMAR adopte un système de transport multimodal intégrant la voie routière et la voie ferrée. La flotte de transport routier, composée de 1 700 camions semi-remorques, assure la logistique aval à travers tout le royaume.

Ces efforts sont déployés pour distribuer les produits à travers tout le Royaume, desservant ainsi près de 1 362 points en comptant les agences commerciales, les grossistes, les clients industriels, les points de vente GMS et les clients administratifs.

Dans le cadre de la réduction de l'empreinte carbone de la Supply Chain du Groupe, un certain nombre d'actions ont été déployées; notamment à travers des investissements sur des équipements de manutentions à faibles émissions de CO₂ répondant aux besoins du marché local et export, mais également par la mise en place de nouvelles infrastructures logistiques permettant une réduction drastique des temps d'attente des clients et de nos transporteurs, garantissant ainsi une meilleure satisfaction des partenaires.

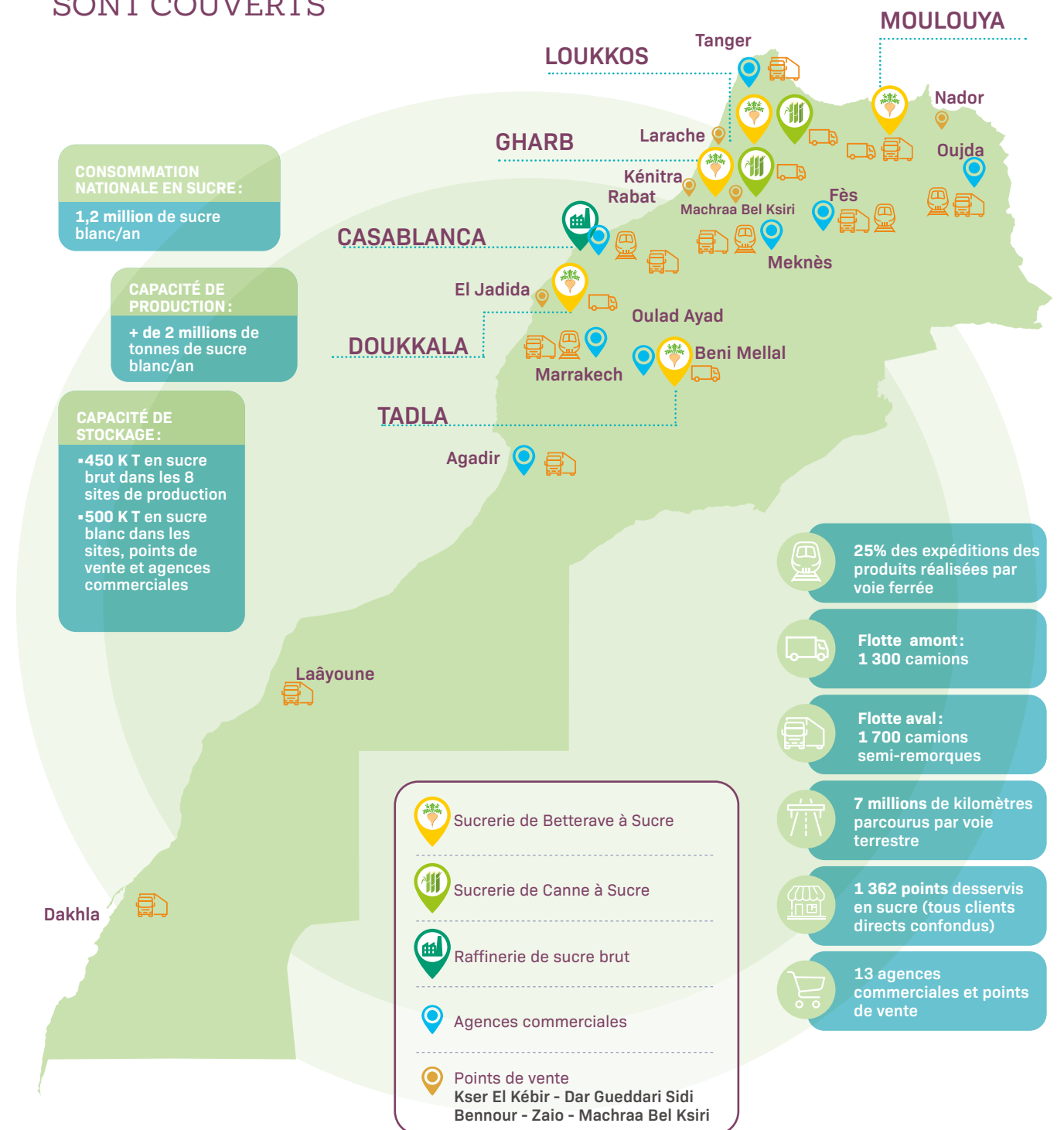
MOBILISATION DE LA SUPPLY CHAIN EN CHIFFRES

En 2023, le réseau de transport a couvert un total de 7 millions de kilomètres à travers le Royaume, impliquant 20 fournisseurs, 50 transporteurs et 10 entrepôts pour le sucre brut et blanc, ainsi que les agences commerciales, avec des coûts de transport et d'entreposage s'élevant à 134 millions de dirhams pour l'activité agricole et 164 millions de dirhams pour l'aval.



UNE SUPPLY CHAIN RÉSILIENTE AU SERVICE DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

100% DES BESOINS NATIONAUX EN SUCRE SONT COUVERTS



Accompagner l'évolution des pratiques de consommation alimentaires

Notre engagement envers un marketing durable repose sur une solide compréhension du marché et des consommateurs. Grâce à une veille active et un benchmarking minutieux des tendances de consommation, COSUMAR demeure à l'avant-garde des évolutions du marché, captant les signaux faibles qui indiquent les nouvelles préférences et comportements des consommateurs. Cette connaissance approfondie du paysage lui permet d'adapter ses stratégies marketing et commerciales en conséquence, assurant ainsi une pertinence continue dans son offre de produits et de services.

Plus qu'une simple adaptation aux tendances, cette compréhension du marché permet à COSUMAR d'anticiper les attentes croissantes des consommateurs en matière de durabilité, d'éthique et de responsabilité sociale. En alignant ses produits et services sur ces valeurs émergentes, COSUMAR répond activement aux aspirations de son public cible, renforçant ainsi son positionnement en tant qu'acteur responsable et respectueux de ses consommateurs.

Cet engagement est porté par des initiatives de marketing responsables, favorisant une image positive du sucre tout en respectant les normes éthiques et les besoins des consommateurs, à savoir :

Publicité éthique : en veillant à ce que les campagnes publicitaires soient éthiques, évitant les stéréotypes et promouvant une image saine et équilibrée du sucre. Lors des promotions événementielles, la distribution se fait exclusivement aux adultes de 18 ans et plus, sans représentation de consommation de sucre par des enfants en l'absence d'un adulte. De plus, la communication ne suggère pas que la consommation de sucre améliore les performances intellectuelles ou physiques.

Éducation nutritionnelle : en contribuant à l'éducation nutritionnelle par la communication d'informations équilibrées sur la consommation de sucre et en encourageant une alimentation saine. Sur ses packagings, COSUMAR assure la transparence sur les processus de fabrication et la naturalité du sucre, avec une communication sur ses valeurs nutritionnelles et une incitation à une consommation modérée liée à un mode de vie sain. Les médias sociaux sont utilisés de manière responsable et éthique pour transmettre ces messages.

Exemple de controverse Marketing :

- ▶ Insights consommateurs d'après une étude marketing réalisée : Ambiguïté autour de la naturalité du sucre, relevée en 2022, avec une perception d'ajout des produits chimiques pour l'obtention de sa couleur blanche.

- ▶ Action exécutée : Correction des ambiguïtés soulevées à travers un schéma simplifié et explicatif du processus de fabrication et un texte mettant en avant l'origine du sucre et par conséquent, supportant sa naturalité.

Produits promotionnels durables : Conscients de l'impact environnemental des activités, des efforts sont déployés pour réduire l'empreinte carbone. Dans la conception des produits promotionnels, les matériaux réutilisables et recyclables sont privilégiés, ainsi que les produits durables pour minimiser les déchets et promouvoir une approche respectueuse de l'environnement.

Compréhension du marché et des consommateurs : en maintenant une veille constante sur les tendances du marché et les comportements des consommateurs, afin

d'adapter les stratégies marketing en fonction des évolutions du marché et des attentes des consommateurs. Cette connaissance approfondie du marché aide à développer des produits et des services alignés sur les valeurs de durabilité, d'éthique et de responsabilité sociale, renforçant ainsi l'engagement envers nos consommateurs et la planète.

Protection des données consommateurs : le respect de la vie privée et la protection des données personnelles des clients et consommateurs sont des priorités, avec une conformité aux lois et règlements en vigueur (loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel), y compris la loi relative à la protection des données à caractère personnel.

COMMUNICATION SUR L'ORIGINE ET LA NATURALITÉ DU PRODUIT SUR NOS PACKAGINGS

Consigne de naturalité

سكر النمر، معاكم تحلى الدنيا

هل تعلم أن السكر منتج طبيعي؟
نعم! السكر منتج 100% طبيعي بدون مواد حافظة أو مضافة، مستخلص من النباتات السكرية: قصب السكر أو الشمندر السكري

Process de Fabrication





Un employeur qui préserve et valorise son capital humain

Notre Capital Humain est au cœur de la performance RSE de COSUMAR. Chaque collaborateur est acteur et porteur des valeurs de responsabilité de l'entreprise et agit au quotidien pour les représenter et les animer.

La Direction du Capital Humain a défini et déployé sa politique pour répondre aux objectifs RSE et aux Objectifs du Développement Durable et favoriser l'épanouissement, le bien-être et la montée en compétences des collaborateurs de COSUMAR. Le milieu du travail est pensé afin de catalyser la créativité, la proactivité et l'expression de tous les talents.

Promouvoir les droits de l'homme et la diversité

Les préoccupations actuelles liées aux droits de l'homme et à la promotion de la diversité font l'objet d'un engagement porté par le code d'éthique et la charte de conformité du Groupe COSUMAR. Le processus de vigilance, de suivi du respect des droits humains est intégré dans les processus liés à la conformité et au code d'éthique.

La diversité est une source de richesse à COSUMAR. Elle nous permet de renforcer notre compétitivité, notre capacité d'innovation et notre attractivité. Celle-ci se traduit par la promotion de l'égalité des chances pour toutes et

pour tous. Ainsi, le Groupe est attaché à construire une organisation inclusive, où chaque collaboratrice et chaque collaborateur est reconnu pour son talent, grâce à un processus de développement des ressources humaines clair et transparent.

Le Groupe COSUMAR voit progresser ses effectifs féminins de manière régulière. En 2023, le taux de recrutement des femmes a atteint 40%. Cette année, le taux de parité a atteint 10,5%, en progression de 2 points depuis 2020.

EXTRAIT DU CODE D'ÉTHIQUE DU GROUPE COSUMAR :

RESPECT DES PERSONNES ET NON-DISCRIMINATION

La gestion des ressources humaines et d'une façon générale, les relations entre les collaboratrices et les collaborateurs sont fondées sur les principes de confiance et de respect mutuels et avec le souci de traiter chacune et chacun avec dignité. Le respect des règles relatives au travail et à l'emploi, à l'hygiène et à la sécurité, ainsi qu'à la protection de l'environnement requiert une vigilance particulière.

Le Groupe entend appliquer une politique de ressources humaines équitable et conforme aux lois. Elle prohibe toute forme de discrimination fondée sur notamment :

- ▶ le genre
- ▶ l'âge
- ▶ l'origine
- ▶ la religion
- ▶ l'orientation sexuelle
- ▶ l'apparence physique
- ▶ l'état de santé
- ▶ la situation de handicap
- ▶ l'appartenance syndicale
- ▶ l'opinion politique
- ▶ l'appartenance ethnique. (...)

PROHIBITION DU TRAVAIL DES ENFANTS

Le Groupe ne tolérera en aucun cas en son sein ou chez ses sous-traitants et fournisseurs l'emploi des enfants. Cette prohibition concerne les travaux de nature à porter atteinte au droit des enfants d'accéder à l'école et à l'éducation, à leur développement ou à leur santé physique et psychique et de les priver de leur droit à l'enfance et au respect. (...)

PROHIBITION DU TRAVAIL FORCÉ

Le Groupe ne tolérera en aucun cas en son sein ou chez ses sous-traitants et fournisseurs, l'usage du travail forcé, c'est-à-dire de travailleurs employés sous la contrainte, la force ou le chantage. Le management de chaque entité du Groupe est notamment responsable de s'assurer que les sous-traitants et fournisseurs de leur entité respectent ces règles. Le Département Juridique du Groupe leur fournira les outils juridiques appropriés à cet égard.

LIBERTÉ SYNDICALE ET NÉGOCIATION COLLECTIVE

Le Groupe reconnaît et respecte le droit pour ses collaboratrices et collaborateurs d'établir ou d'adhérer à une organisation syndicale de leur choix. Le Groupe reconnaît également et respecte, dans le cadre des lois et règlements qui lui sont applicables, le droit de ses collaboratrices et collaborateurs, dans le cadre de négociations collectives relatives à la relation de travail, d'être représentés par leur(s) syndicat(s).

ÉVOLUTION PAR CATÉGORIE ET PAR GENRE

	2020	2021	2022	2023
Femmes cadres	37	49	58	59
Femmes non cadres	78	85	78	73
Total femmes	115	134	136	132
Hommes cadres	175	181	181	154
Hommes non cadres	1 068	1 065	1 009	963
Total hommes	1 243	1 246	1 190	1 117
Total effectif	1 358	1 380	1 326	1 249

27%

EST LE TAUX DE FEMMES CADRES EN 2023, CONTRE 24% EN 2022.

LE TAUX DE FEMMES DANS CHAQUE MÉTIER

	2020	2021	2022	2023
Achat	23%	30%	30%	34%
Amont agricole	4%	5%	6%	7%
Commercial	16%	13%	13%	14%
Conditionnement	1%	1%	1%	1%
Production industrielle	3%	4%	4%	4%
Autre (métier)	28%	29%	29%	30%

Le taux de femmes dans chaque métier a observé une évolution globale de 2022 à 2023.

ÉVOLUTION DE LA PARITÉ SUR LES 4 DERNIÈRES ANNÉES

	2020	2021	2022	2023
Femmes	115	134	136	132
Hommes	1 243	1 246	1 190	1 117
Total effectif	1 358	1 380	1 326	1 249

14,8%

TAUX D'AUGMENTATION DU NOMBRE DE COLLABORATRICES EN 4 ANS.

40%

DES RECRUTEMENTS CONCERNENT DES FEMMES.

INDICATEURS DIALOGUE SOCIAL

	2020	2021	2022	2023
Nb de jours de grève	0	0	0	0
Nb de représentants du personnel	61	70	70	70
Nb de litiges sociaux	0	0	0	0

ACTIVITÉS POLITIQUES

Le Groupe respecte les engagements de ses collaboratrices et collaborateurs qui, en tant que citoyennes et citoyens, participent à la vie publique. Mais il entend conserver une attitude de neutralité politique. Toute collaboratrice et tout collaborateur exerce donc sa liberté d'opinion et d'activité politique en dehors de son contrat de travail, à ses frais et à titre exclusivement personnel. Aucun actif du Groupe ne peut servir à des activités politiques. Toute collaboratrice et tout collaborateur doit s'abstenir d'engager moralement le Groupe ou l'une de ses entités dans ces activités, notamment il s'interdit de communiquer sur son appartenance au Groupe. La participation d'une filiale au financement des partis politiques ou de l'activité des élus ou candidats est strictement interdite. Toute collaboratrice et

0

**CONTROVERSE LIÉE AU
NON-RESPECT DES DROITS
DE L'HOMME**

tout collaborateur participant dans le cadre de ses activités politiques aux décisions d'une autorité publique ou d'une collectivité locale s'abstient de prendre part à une décision intéressant le Groupe ou l'une de ses entités.

RESPECT DE LA LÉGISLATION DU TRAVAIL

COSUMAR a organisé une formation sur le code de travail au profit de 57 partenaires sociaux afin d'actualiser leurs connaissances en législation du travail et de connaître les dernières évolutions et réformes mises en place.

Maintenir une vigilance continue en matière de santé et de sécurité au travail

NOTRE ENGAGEMENT POUR LA PRÉSERVATION DE LA SANTÉ DE NOS COLLABORATEURS

COSUMAR attache une importance primordiale à la santé et au bien-être de ses collaborateurs, en particulier dans un contexte industriel où les risques peuvent être accrus. COSUMAR reconnaît cette nécessité en déployant d'importants moyens pour assurer une présence médicale continue sur ses sites. Cette préoccupation constante se traduit par des investissements significatifs dans le domaine médico-social, visant à renforcer l'engagement envers la santé et le confort des collaborateurs.

Dans chacun de ses huit sites, le Groupe garantit une présence médicale continue grâce à un médecin du travail et des infirmiers disponibles 24 heures sur 24. Des investissements substantiels ont été réalisés pour améliorer les conditions médicales et le confort du personnel soignant, avec notamment l'équipement de salles de consultations modernes et la mise en place de lits d'urgence pour les situations critiques. De plus, des dispositifs médicaux de pointe tels que des visiotests et des audiomètres ont été acquis pour dépister efficacement les troubles de la vision et de l'audition chez les collaborateurs exposés à des risques spécifiques.

Ces efforts ne se limitent pas seulement à l'infrastructure médicale, mais s'étendent également à des actions concrètes pour promouvoir la santé au sein de l'entreprise. En 2023, COSUMAR a organisé trois campagnes de collecte de sang à la Raffinerie de Casablanca, mobilisant 108 volontaires et aboutissant au prélèvement de 74 donneurs. De plus, une campagne de dépistage gynécologique a permis à 97 collaboratrices de bénéficier de soins préventifs essentiels. Dans le cadre de la sensibilisation au cancer du sein, une campagne "Octobre Rose" a été lancée, bénéficiant à 130 collaboratrices. Enfin, près de 3 000 visites médicales ont été réalisées dans les différents sites, démontrant l'engagement constant de COSUMAR envers la santé de ses collaborateurs.

Ces réalisations témoignent de l'importance accordée par COSUMAR à la médecine du travail et à la promotion d'un environnement de travail sain et sécurisé. En investissant dans la santé de ses collaborateurs, le Groupe renforce non seulement leur bien-être mais contribue également à l'efficacité et à la pérennité de ses activités industrielles.



FOCUS : RÉALISATION DE LA 1^{ÈRE} CAMPAGNE "OCTOBRE ROSE"

La campagne "Octobre Rose" a été une première initiative couronnée de succès. Nous avons été encouragés par l'enthousiasme des collaboratrices et avons réussi à sensibiliser un grand nombre d'entre elles à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein. Au total ce sont 97 collaboratrices qui ont pu bénéficier d'un dépistage dans les centres de santé partenaires de COSUMAR.

Des actions de sensibilisation ont été menées tout au long du mois d'octobre rose, comprenant l'organisation d'un séminaire d'information et d'échange le 12 octobre au siège de COSUMAR, abordant la prévention en présence de professionnels de santé qualifiés tels que des médecins oncologues et des gynécologues. Les examens de dépistage gynécologique ont été réalisés dans des cliniques spécialisées partenaires.

NOTRE ENGAGEMENT POUR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL SAIN ET SÉCURISÉ

Le Groupe COSUMAR a mis en œuvre les moyens nécessaires pour fournir un lieu de travail sain et sûr où les collaboratrices, les collaborateurs et les partenaires sur ses sites sont protégés contre les accidents et les maladies professionnelles.

Le pilotage de la performance sécurité est porté par une gouvernance performante et challengé par le management par un accompagnement pédagogique constant visant un changement des comportements pour une transition vers une attitude proactive et dynamique. Calquée sur le modèle de notre politique

Risk Management, la politique sécurité découle d'une analyse des risques et sur le management de la sécurité-santé au travail (ISO 45 001 V 2018). Ce référentiel permet d'anticiper les risques industriels afin d'assurer une sécurité optimisée dans chaque poste de travail et de prévenir les accidents majeurs et les risques en matière de santé et sécurité pour nos équipes et nos partenaires intervenants dans nos sites.

La vérification du respect de notre référentiel se fait par des audits HSE périodiques réalisés par des experts de la Direction RSE du Groupe. Ces audits sont essentiels pour la robustesse de notre politique HSE.

LA FORMATION D'AUDITEURS NM ISO 45 001 V 2018

12 responsable QSE ont été formés pour devenir auditeurs du système de management de la santé et sécurité au travail selon la norme NM ISO 45 001 v 2018. Cette formation a permis aux participants de développer leur compétence afin de réaliser des audits constructifs pour plus de performances du système mis en place.



LA CHARTE SÉCURITÉ, VECTEUR DE DÉPLOIEMENT DE LA STRATÉGIE SST DU GROUPE

La charte sécurité de COSUMAR a été communiquée et partagée avec l'ensemble des collaborateurs, partenaires intervenants dans les sites ainsi que les visiteurs. Des rituels sécurité viennent dynamiser la charte (induction sécurité à chaque visite, formation terrain dans les safety corner, minute sécurité dans chaque réunion). La charte s'articule autour des axes suivants :

- ▶ développer une culture santé et sécurité au travail pour prévenir les préjudices de nos équipes ;
- ▶ respecter les exigences légales et réglementaires ainsi

que toutes autres exigences applicables ;

- ▶ maintenir un système global de management de la Sécurité conçu pour améliorer en permanence notre performance et gérer de manière proactive les risques de nos activités ;
- ▶ développer le capital humain et promouvoir la consultation et la participation des collaboratrices et des collaborateurs pour l'excellence opérationnelle dans nos métiers.

ACTIONS DE SENSIBILISATION SÉCURITÉ EN 2023

Typologie	Type de formations	Nombre de participants
Collaborateur	1 ^{ère} et 2 ^{ème} intervention d'urgence	190
	Sauvetage et secourisme au travail	218
	Auditeur ISO 45001 (Management Santé et Sécurité au Travail)	11
	Leadership sécurité	27
Sous-traitant	Maitrise des risques opérationnels	726
	Induction sécurité	784
	Sensibilisations aux règles et aux normes sécurité	11 412
Total des formations et des sensibilisations en 2023		13 368

Afin de disposer d'indicateurs plus pertinents, la base de calcul des AT et des taux de fréquence intègre les collaborateurs et le personnel sous-traitants.

	2021*	2022*	2023*
Evolution des accidents de travail	23	6	3
Evolution des jours d'arrêt	1 440	286	330
Evolution du taux de fréquence des accidents	2,52	0,66	0,33
Evolution des taux de gravité des accidents	0,16	0,03	0,04

*Le périmètre englobe dorénavant les collaborateurs, prestataires et sous-traitants fréquentant l'ensemble des sites de COSUMAR

Cultiver et valoriser le savoir-faire de nos talents

Le développement des compétences est indispensable pour consolider et dynamiser le collectif et la culture d'entreprise. Faire grandir chaque collaborateur du Groupe, les faire mobiliser autour du projet commun de la stratégie du Groupe est la priorité du Capital Humain.

À COSUMAR, le principe du transfert du savoir et des connaissances est une force qui est reconnue depuis plusieurs années. Ainsi, la création et la croissance de la COSUMAR ACADEMY ont permis au Groupe de disposer d'une plateforme d'échanges et de partage qui réussit aujourd'hui à se hisser au rang de viviers d'expert au service

de la connaissance : la connaissance des techniques sucrières, des soft skills, des best practices. En 2023, 25% des formations ont été réalisées par les experts de la COSUMAR ACADEMY. Chaque année le programme des formations et sensibilisation est pensé afin de répondre aux enjeux et défis du Groupe.

En termes de jours de formation globale (interne et externe), ce sont 55% des collaborateurs du Groupe qui ont bénéficié d'une formation, impliquant une hausse du budget de formation par rapport au pourcentage de la masse salariale passant de 0,44 à 0,73% de 2022 à 2023.

INDICATEURS FORMATION

	2020	2021	2022	2023
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation en % de l'effectif global	13%	44%	43%	55%
Nombre de jours de formation	154	208	219	337

ACCOMPAGNER LES MANAGERS



L'année 2023 a fait l'objet d'une attention particulière dans l'accompagnement des managers de COSUMAR pour le développement de leur leadership. Ils ont été ainsi formés par les équipes de la Direction du Capital Humain dans l'appropriation des méthodes pour l'appréciation objective des performances de leurs collaborateurs et garantir ainsi un processus d'évaluation cohérent et équitable.

Le processus d'évaluation annuelle concerne l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du Groupe pour assurer la reconnaissance, l'équité ainsi que leur accompagnement. Ce processus est l'occasion pour les collaboratrices et collaborateurs de s'entretenir avec leurs managers, dans le cadre d'un échange constructif sur leurs performances, mais aussi sur leurs aspirations professionnelles. Il permet également de :

- ▶ faire le bilan de l'année N-1 ;
- ▶ effectuer une appréciation de la collaboration manager-collaborateur ;
- ▶ identifier et encourager les réussites du collaborateur et identifier les axes de progrès ;
- ▶ fixer des objectifs pour l'année N+1 ;
- ▶ analyser les montées en compétences nécessaires et s'accorder sur les besoins en formation ;
- ▶ discuter les souhaits d'évolution du collaborateur et réfléchir ensemble à son évolution professionnelle ;
- ▶ s'entretenir avec leurs managers, dans le cadre d'un échange constructif sur leurs performances, mais aussi sur leurs aspirations professionnelles ;

- ▶ Rencontrer les collaboratrices et collaborateurs en milieu d'année pour l'exercice d'évaluation biannuelle.

Le processus d'évaluation annuelle est entièrement dématérialisé. 100% des collaborateurs cadres et managers sont concernés par ce processus dématérialisé.

En 2023, la Direction du Capital Humain a instauré la "Mid-review", une réunion entre les collaborateurs et leurs responsables hiérarchiques visant à évaluer les résultats intermédiaires par rapport aux objectifs fixés en début d'année, ainsi que les comportements observés jusqu'à présent, en vue de définir des mesures éventuelles d'ajustement. Cette démarche permet également de déterminer si un soutien supplémentaire tel que la formation ou le coaching, ainsi que des ressources additionnelles, sont nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.

En 2023, 21 sessions de calibration ont été organisées pour aider les managers à évaluer de manière objective les performances de leurs collaborateurs et collaboratrices, et à ajuster ces évaluations en groupe afin de garantir un processus d'évaluation cohérent et équitable.

La politique de rémunération du Groupe se base sur un dispositif attractif et équitable. Il est composé d'une rémunération fixe, basée sur l'évaluation de la tenue du poste et les compétences acquises par les collaboratrices et les collaborateurs, ainsi que d'une rémunération variable, qui dépend des performances de l'année écoulée et de la réalisation des objectifs individuels et collectifs. Ce dispositif est également enrichi par divers avantages sociaux, permettant d'améliorer la qualité de vie de toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du Groupe.

AUTRES INDICATEURS SOCIAUX

RÉPARTITION PAR NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL (CDI, CDD, INTÉRIM)

	2020	2021	2022	2023
CDD	1	2	1	3
CDI	1 300	1 333	1 285	1 232
ANAPEC	57	45	40	14
Total effectif	1 358	1 380	1 326	1 249

RÉPARTITION DE L'FFECTIF TOTAL PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ

	2020	2021	2022	2023
Achat	62	63	69	58
Amont agricole	178	176	161	135
Commercial	61	46	45	42
Conditionnement	176	161	158	145
Production	638	671	648	630
Autres	243	263	245	239
Total effectif	1 358	1 380	1 326	1 249

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE (DIRECTION, CADRES, EMPLOYÉS...)

	2020	2021	2022	2023
Cadre supérieur	57	56	60	53
Cadre	155	174	179	160
Maîtrise principale	122	139	149	156
Maîtrise	754	747	724	720
Employé	193	207	164	138
Ouvrier	20	12	10	8
Stagiaire	57	45	40	14
Groupe	1 358	1 380	1 326	1 249

RÉPARTITION PAR ANCIENNETÉ

	2020	2021	2022	2023
0 >= & < 2 ans	200	236	180	92
2 >= 1 < 5 ans	169	143	174	205
5 >= & < 10 ans	303	289	284	254
10 >= & < 12 ans	118	157	116	97
12 >= & < 20 ans	201	221	272	334
20 >= & < 25 ans	80	73	82	78
25 ans et plus	287	261	218	189
Total effectif	1 358	1 380	1 326	1 249

PROMOTION INTERNE

	2020	2021	2022	2023
Directeur adjoint-Directeur	4	1	4	1
Cadre-Directeur adjoint	8	1	3	0
Maitrise-Cadre	7	2	17	0
Maitrise-Maitrise principal	10	16	23	18
Employé-Maitrise	37	34	45	44

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

	2020	2021	2022	2023
Nb de recrutements	61	121	49	26
Nb de démissions	27	27	40	44
Nb de licenciements	0	0	0	0



LES PASSERELLES AVEC LE MONDE ACADÉMIQUE

Chaque année, COSUMAR est présent dans les événements organisés par les instituts supérieurs de l'enseignement afin de partager sur les opportunités d'emplois, des métiers à COSUMAR et identifier les futurs talents qui rejoindront le Groupe. Le Groupe sponsorise aussi les événements organisés par les clubs des établissements supérieurs en adéquation avec les valeurs de sa politique de Sponsoring et Mécénat.

Forum Mines-Rabat Entreprises	ENSMR - École Nationale Supérieure des Mines de Rabat (Ex ENIM)
Forum des métiers - École Supérieure des Affaires de Casablanca (ex École Française des Affaires)	ESA - École Supérieure des Affaires de Casablanca
Forum ESITH JOB FAIR	ESITH - École Supérieure des Industries du Textile et de l'Habillement de Casablanca
Forum ESCA Job Day 2023	ESCA - École de Management de Casablanca
Forum JOBS FAIR Recruitment forum - EMSI	EMSI - École Marocaine des Sciences de l'Ingénieur

En outre, les différentes usines accueillent des étudiants dans le cadre de visite d'information entrant dans le cadre de leur projet académique ou professionnel.

Faculté des sciences aïn chock - Casablanca	Raffinerie Casablanca
Cadres Royale Air Maroc (RAM)	Raffinerie Casablanca
Cadres Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)	Raffinerie Casablanca
Faculté des Sciences et techniques de Beni Mellal	Raffinerie Casablanca
Organisation internationale de la Francophonie (OIF)	Raffinerie Casablanca
École Mohammadia d'Ingénieurs (EMI)	SURAC KSIBIA
École Mohammadia d'Ingénieurs (EMI)	SURAC KSIBIA
École Nationale d'Agriculture de Meknès (ENAM)	COSUMAGRI - Région Gharb
École primaire Mechraa Belksiri	SURAC Mechraa Belksiri
Groupe scolaire Jacques Chirac Rabat	SUNABEL Mechraa Belksiri

COSUMAR est également un partenaire particulier de l'Enseignement Supérieur et accueille chaque année des stagiaires qui se voient confiés des projets de recherche ou pour une professionnalisation.

En 2023, 337 stagiaires ont été accueillis dans les différents sites du Groupe. COSUMAR a également accueilli 5 stagiaires collégiens qui ont pu, dans le cadre de leur projet éducatif, effectuer une immersion dans le monde professionnel. Ces stagiaires ont été encadrés par les managers de COSUMAR et suivis par leurs enseignants pendant leur semaine d'immersion.

STAGIAIRES MINEURS	5
STAGIAIRES ÉTRANGERS	7
STAGIAIRES MAROCAINS	325
NOMBRE TOTAL DES STAGIAIRES 2023	337

Veiller au bien-être au travail

Le projet de réaménagement des locaux s'est poursuivi en 2023 afin d'offrir aux collaboratrices et collaborateurs une ergonomie d'espace de travail agréable et confortable. Parmi les réalisations, on notera :

- l'aménagement de tisaneries et d'espace de pause de café dans les départements ;
- le réaménagement des espaces de travail du rez-de-chaussée du siège ;
- l'aménagement des accès des collaborateurs.

POUR LE BIEN-ÊTRE DE SES COLLABORATEURS AU TRAVAIL, COSUMAR INVESTI DANS LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PERSONNELLES

Afin de favoriser un environnement de travail sain et épanouissant, COSUMAR a mis en place des formations axées sur les soft skills, essentielles à la gestion efficace du stress et des relations professionnelles. Ces sessions, dispensées par des experts qualifiés, visent à renforcer les compétences clés de nos collaborateurs.

Gestion du temps et des priorités : 3 groupes composés de 29 cadres ont bénéficié d'une formation intensive de 2 jours pour une productivité accrue et un meilleur équilibre vie professionnelle-vie personnelle.

Gestion du stress en milieu professionnel : 2 groupes de 8 cadres ont participé à une formation intensive de 2 jours axée sur la gestion efficace du stress pour promouvoir le bien-être émotionnel et la résilience au sein de l'entreprise.

Intelligence émotionnelle en entreprise : 2 groupes de 20 cadres ont suivi une formation de 2 jours sur l'intelligence émotionnelle, pour favoriser un climat de travail positif et collaboratif.

En investissant dans le développement des compétences personnelles de ses collaborateurs, COSUMAR s'engage à promouvoir un environnement de travail dynamique, où chacun peut s'épanouir et contribuer pleinement à la réussite de l'entreprise.



Une entreprise exemplaire en matière de gouvernance

Dans la quête de l'excellence en matière de gouvernance, COSUMAR se distingue par son engagement envers la transparence et la responsabilité. En favorisant la transparence et en promouvant l'éthique dans toutes ses activités, le Groupe s'efforce de maintenir des normes élevées de gouvernance. Son engagement à anticiper et à gérer les controverses témoigne de son engagement envers une gouvernance responsable et éthique.

Favoriser une gouvernance responsable et transparente

UNE GOUVERNANCE RSE PORTÉE AU PLUS HAUT NIVEAU

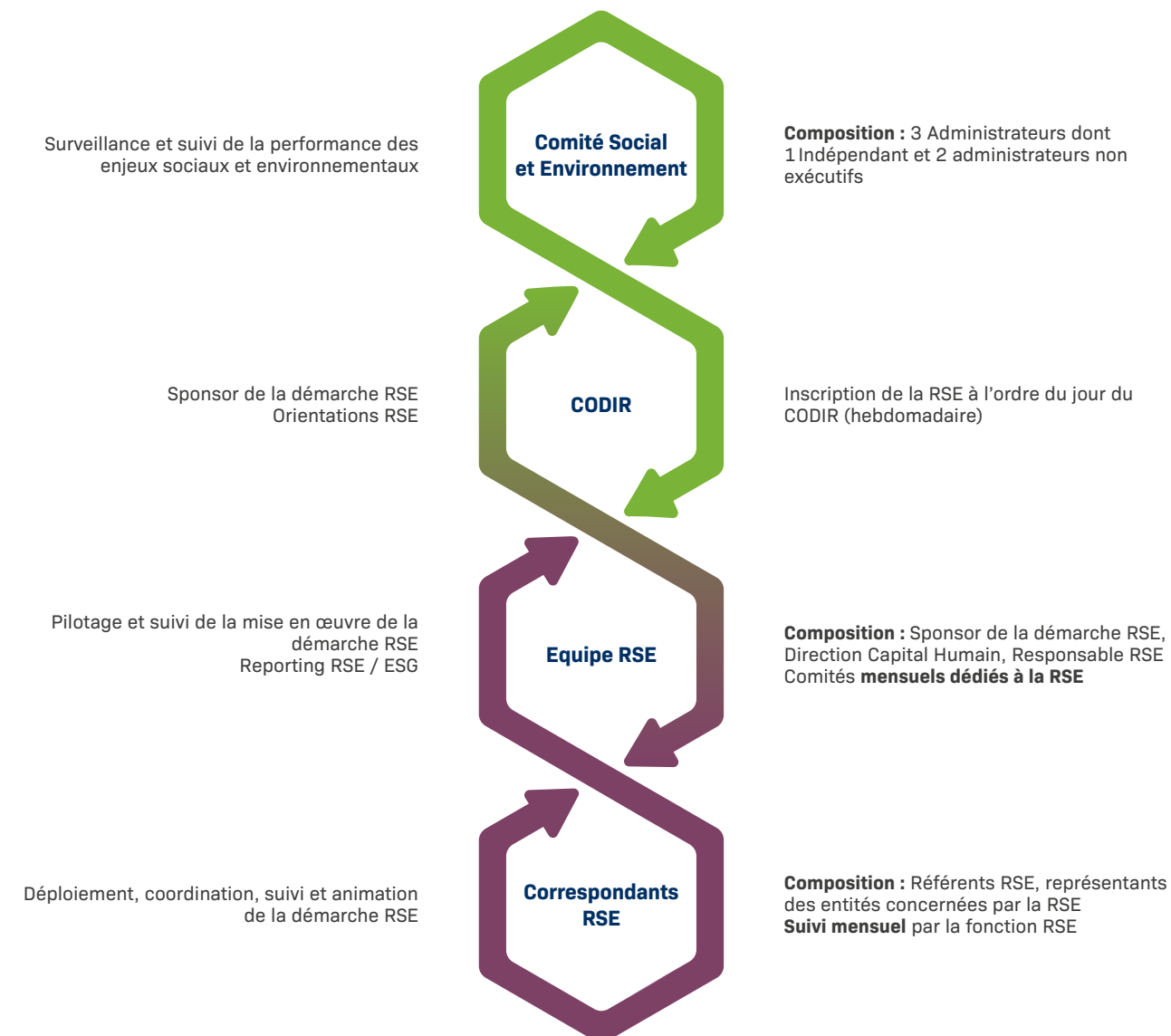
COSUMAR est une société anonyme à Conseil d'Administration. La dynamique de la stratégie RSE s'appuie sur une gouvernance RSE portée au plus haut niveau des instances de gouvernance.

- Un nouveau comité a été créé, le Comité Social et Environnement, émanant du Conseil d'Administration de COSUMAR et ayant pour mission la surveillance et la performance des enjeux sociaux et environnementaux ;
- Pour appuyer le déploiement de la stratégie RSE, la Directrice RSE est membre du Comité de Direction et

la Direction Générale a instauré dans ses comités de management, un comité RSE et communication dont l'une des missions est le suivi des performances RSE ;

- En 2023, l'équipe RSE de COSUMAR a fait l'objet d'un audit interne demandé par le Comité des Risques et Audit et dont les constats ont fait l'objet de plan d'amélioration avec 10 recommandations ;
- Des correspondants RSE dans l'ensemble des métiers sont chargés de l'animation des axes de la stratégie RSE.

UNE GOUVERNANCE RSE A 4 NIVEAUX



FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède également aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Le mode d'exercice de la Direction Générale choisi par les actionnaires de COSUMAR repose en la dissociation entre la fonction de Président du Conseil d'Administration et celle de Directeur Général.



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS AU 30/11/2023

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration au 30/11/2023 a été composé de 13 administrateurs, dont :

- le Président du Conseil d'Administration ;
- 3 administrateurs représentant les actionnaires institutionnels ;
- 6 administrateurs représentant les actionnaires des industriels ;
- 1 administrateur représentant les autres actionnaires ;
- 2 administrateurs indépendants.





DATE DE NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUS-INDIQUÉS ET DATE D'EXPIRATION DE LEUR MANDAT AU 30/11/2023

Membres du CA	Genre	Âge	Nationalité	Statut	Date de première nomination	Date de renouv.	Date d'expiration du mandat actuel	Nombre de mandats par membre	Dont mandats dans des sociétés faisant appel public à l'épargne	Expertise
M. Hicham BELMRAH	H	56	Marocaine	NI-NE	23/11/2021	-	AGO statuant sur les comptes de l'ex 2024	34	5	Gouvernance Assurance Stratégie Finance Gestion d'actifs et des participations
Mme Naima SAIGH	F	71	Marocaine	I - NE	24/01/2023	-	AGO statuant sur les comptes de l'ex 2028	-	-	Finance
M. Jean-Luc Robert BOHBOT	H	55	Française	NI-NE	10/06/2013	29/05/2019	30/11/2023			Trading Agronomie
M. Mohammed Hicham CHEBIHI HASSANI	H	55	Marocaine	I - NE	23/11/2021	-	AGO statuant sur les comptes de l'ex 2026	9		Gouvernance Stratégie Finance
M. Khalid CHEDDADI	H	66	Marocaine	NI-NE	10/06/2013	29/05/2019	AGO statuant sur les comptes de l'ex 2024	41	7	Gouvernance Assurance Système de retraite Mathématiques
M. Kwek Ju-Yang, Mark	H	42	Singapourien	NI-NE	23/11/2021	-	30/11/2023			Économie Commerce
M. Emile ZAKHYA	H	54	Française	NI-NE	20/09/2022	-	30/11/2023			
M. Régis Karim SALAMON	H	53	Française	NI-NE	10/06/2013	29/05/2019	30/11/2023			Trading
M. Virgilio LOPES FAGUNDES	H	45	Brésilien	NI-NE	08/01/2018	29/05/2019	30/11/2023			Trading
M. Vishesh KATHURIA	H	39	Indien	NI-NE	23/11/2021	-	30/11/2023			Stratégie Finance
MUTUELLE AGRICOLE MAROCAINE D'ASSURANCE Représentée par M. Hicham BELMRAH	C		De Droit Marocain	NI-NE	16/05/2014	29/05/2019	AGO statuant sur les comptes de l'ex 2024	14	2	Finance Stratégie Assurance Gestion d'actifs et des participations
REGIME COLLECTIF D'ALLOCATION DE RETRAITE "RCAR" Représenté par Mme Ouafae MRIOUAH	C		De droit Marocain	NI-NE	16/05/2014	29/05/2019	AGO statuant sur les comptes de l'ex 2024	10	2	Banque Marché des capitaux Gestion d'actifs
Wafa ASSURANCE Représentée par M. Boubker JAI	C		De droit Marocain	NI-NE	16/05/2014	29/05/2019	AGO statuant sur les comptes de l'ex 2024	26	3	Gouvernance Assurance

Légende :

NE : Non Exécutif

I : Indépendant

F : Femme

NI : Non Indépendant

H : Homme

C : Corporate



DURANT L'EXERCICE 2023, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A TENU 3 RÉUNIONS DONT 2 AU 30 NOVEMBRE 2023.

Administrateurs	Taux de présence effective aux séances du Conseil
M. Hicham BELMRAH	100%
Mme Naima SAIGH	100%
M. Jean-Luc Robert BOHBOT	100%
M. Mohammed Hicham CHEBIHI HASSANI	100%
M. Khalid CHEDDADI	100%
M. KWEK JU-YANG, Mark	0%
M. Vishesh KATHURIA	100%
M. Régis Karim SALAMON	50%
M. Virgilio LOPES FAGUNDES	100%
M. Emile ZAKHYA	100%
MUTUELLE MAROCAINE D'ASSURANCES "MAMDA", représentée par son Président Directeur Général, M. Hicham BELMRAH	100%
REGIME COLLECTIF D'ALLOCATION DE RETRAITE "RCAR", représenté par Mme Ouafae MRIOUAH, Directeur Général de CDG Capital Gestion	100%
Wafa ASSURANCE, représentée par son Président Directeur Général	100%

COMPOSITION DES COMITÉS

COMITÉ STRATÉGIQUE

M. Hicham BELMRAH	Président
M. Jean-Luc Robert BOHBOT	Membre
M. Régis Karim SALAMON	Membre
M. JU-YANG KWEK, Mark	Membre

COMITÉ DES RISQUES ET D'AUDIT

M. Mohammed Hicham CHEBIHI HASSANI	Président
Mme Naima SAIGH	Membre
M. Virgilio LOPES FAGUNDES	Membre
Mme Ouafae MRIOUAH	Membre, représentant permanent RCAR

Au 30 novembre 2023 le Comité des Risques et Audit s'est réuni 3 fois.

COMITÉ DE NOMINATION, RÉMUNÉRATION ET GOUVERNANCE

M. Hicham BELMRAH	Président et représentant MAMDA
M. Jean-Luc Robert BOHBOT	Membre

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023

CESSION DE LA PARTICIPATION DU GROUPE WILMAR DANS LE CAPITAL DE COSUMAR

Suite à l'opération de cession par le Groupe Wilmar de la totalité de sa participation dans le capital de COSUMAR au profit des institutionnels marocains et du Groupe Sucden en date du 30 novembre 2023 et après la tenue du Conseil d'Administration de COSUMAR, des changements sont intervenus au niveau de la composition du Conseil d'Administration et des Comités Spécialisés.

COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31/12/2023

Le nouveau Conseil d'Administration est composé de 10 administrateurs :

M. Hicham BELMRAH	Président
M. Khalid CHEDDADI	Administrateur
M. Serge VARSANO	Administrateur
Wafa Assurance représentée par M. Boubker JAI	Administrateur
Régime Collectif d'Allocation de Retraite « RCAR » représenté par M. Mohamed Ali BENSOUDA	Administrateur
Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurance « MAMDA » représentée par M. Larbi LAHLOU	Administrateur
Mme Naima SAIGH	Administrateur Indépendant
M. Mohammed Hicham CHEBIHI HASSANI	Administrateur Indépendant
Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite « CIMR », représentée par M. Mohamed ABOUMEJD	Administrateur
Mme Lalla Abba KERDOUDI KOLALI	Administrateur



DATE DE NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN FONCTION AU 31/12/2023 ET DATE D'EXPIRATION DE LEURS MANDATS

Membres du Conseil d'Administration	Genre	Âge	Nationalité	Statut	Date de première nomination	Date de renouvellement	Date d'expiration du mandat actuel	Nombre de mandats par membre	Dont mandats dans des sociétés faisant appel public à l'épargne	Expertise
M. Hicham BELMRAH	H	56	Marocaine	NI-NE	23/11/2021	-	AGO statuant sur les comptes de l'ex 2024	34	5	Gouvernance Assurance Stratégie Finance Gestion d'actifs et des participations
M. Khalid CHEDDADI	H	66	Marocaine	NI-NE	10/06/2013	29/05/2019	AGO statuant sur les comptes de l'ex 2024	41	7	Gouvernance Assurance Système de retraite Mathématiques
M. Serge VARSANO	H	68	Française	NI-NE	18/12/2023	-	AGO statuant sur les comptes de l'ex 2024	2	-	Gouvernance Industrie Trading
Wafa ASSURANCE Représentée par M. Boubker JAI	C		De droit Marocain	NI-NE	16/05/2014	29/05/2019	AGO statuant sur les comptes de l'ex 2024	26	3	Gouvernance Assurance
REGIME COLLECTIF D'ALLOCATION DE RETRAITE "RCAR" Représenté par M. Mohamed Ali BENSOUDA	C		De droit Marocain	NI-NE	16/05/2014	29/05/2019	AGO statuant sur les comptes de l'ex 2024	10	2	Finance Banque Assurance
MUTUELLE AGRICOLE MAROCAINE DE RETRAITE Représentée par M. Larbi LAHLOU	C		De Droit Marocain	NI-NE	16/05/2014	29/05/2019	AGO statuant sur les comptes de l'ex 2024	14	2	Finance Stratégie Assurance Gestion d'actifs et des participations
Mme Naima SAIGH	F	71	Marocaine	I - NE	24/01/2023	-	AGO statuant sur les comptes de l'ex 2028	-	-	Finance
M. Mohammed Hicham CHEBIHI HASSANI	H	55	Marocaine	I - NE	23/11/2021	-	AGO statuant sur les comptes de l'ex 2026	9	-	Gouvernance Stratégie Finance
CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE « CIMR » Représentée par M. Mohamed ABOUMEJD	C		De droit marocain	NI-NE	18/12/2023	-	AGO statuant sur les comptes de l'ex 2024	18	8	Finance
Mme Lalla Abta KERDOUDI KOLALI	F	47	Marocaine	NI-NE	18/12/2023	-	AGO statuant sur les comptes de l'ex 2024	-	-	Finance

Légende :

NE : Non Exécutif
 NI : Non Indépendant
 I : Indépendant
 H : Homme
 F : Femme
 C : Corporate



DU 30 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2023, LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION A TENU 1 RÉUNION.

Administrateurs	Taux de présence effective aux séances du Conseil
M. Hicham BELMRAH	100%
M. Khalid CHEDDADI	100%
M. Serge VARSANO (coopté en date du 18/12/2023)	100%
Wafa ASSURANCE Représentée par M. Boubker JAI	100%
MUTUELLE MAROCAINE D'ASSURANCES "MAMDA"	100%
REGIME COLLECTIF D'ALLOCATION DE RETRAITE "RCAR" Représentée par M. Mohamed Ali BENSOUDA	100%
Mme Naima SAIGH	100%
M. Mohammed Hicham CHEBIHI HASSANI	100%
CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE « CIMR » (coopté en date du 18/12/2023) Représentée par M. Mohamed ABOUMEJD	100%
Mme Lalla Abta KERDOUDI KOLALI (coopté en date du 18/12/2023)	100%

CRITÈRES D'INDÉPENDANCE DES ADMINISTRATEURS

Le Conseil d'Administration de COSUMAR a adopté les critères d'indépendance tels qu'ils sont définis par l'article 41 bis de la loi la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes pour la désignation des administrateurs indépendants. Conformément à l'article 2.46 de la circulaire 03/19 de l'AMMC, le Conseil d'Administration du 15 mars 2024 a procédé au réexamen des critères de qualification des administrateurs indépendants en fonction et a conclu que ces derniers demeurent conformes aux conditions fixées par l'article 41 bis de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes et adoptées par notre Conseil d'Administration.

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

Au titre de l'exercice 2023, il a été versé aux administrateurs à titre de jetons de présence une somme brut maximum de 2 100 000 dirhams.

PROCESSUS D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DE L'INSTANCE DE GOUVERNANCE

Le processus d'évaluation de la performance des organes de gouvernance par rapport aux thèmes économiques, environnementaux et sociaux est en cours de mise place. Il est prévu de la réaliser pendant l'exercice 2024 en adoptant l'approche d'auto-évaluation interne.

MISSIONS ET NOUVELLES COMPOSITIONS DES COMITÉS

COMITÉ STRATÉGIQUE

Le Comité Stratégique a pour mission :

- ▶ Les orientations stratégiques majeures de la société et de ses principales filiales proposées par le management ou par le Conseil ;
- ▶ Les plans pluriannuels de la société et de ses principales filiales ;
- ▶ Les projets industriels, commerciaux ou techniques qui ont un impact significatif sur l'activité de l'entreprise et/ou ses principales filiales ;
- ▶ Les accords industriels, de partenariats ou de coopération avec des associés et dont l'impact sur l'activité de l'entreprise et/ou ses principales filiales est significatif ;
- ▶ Le budget annuel de l'entreprise et de ses principales filiales ;
- ▶ Les acquisitions, cessions, apports, baux ou crédit-bail.

Les membres de ce Comité sont les suivants :

M. Hicham BELMRAH	Président
M. Serge VARSANO	Membre
M. Khalid CHEDDADI	Membre
M. Boubker JAI	Membre, représentant Wafa Assurance
M. Mohamed Ali BENSOUDA	Membre, représentant du Régime Collectif d'Allocation de Retraite « RCAR »

COMITÉ DES RISQUES ET D'AUDIT

Le Comité des Risques et d'Audit est chargé de :

- ▶ Revoir les méthodes et procédures d'audit et de comptabilité, s'assurer de leur pertinence et cohérence et du respect par la société et ses principales filiales de ces procédures ;
- ▶ Adresser des recommandations sur le contrôle juridique des états sociaux et financiers consolidés et la formulation d'avis sur les projets d'états financiers sociaux et consolidés annuels et intermédiaires établis par la direction et à soumettre au Conseil d'Administration ;
- ▶ Revoir les comptes et formuler des opinions sur les comptes annuels et semestriels préparés par le management et destinés à être soumis au Conseil pour approbation ;
- ▶ Revoir les plans d'actions annuels et rapports d'activité du service d'audit interne de la société et veiller à la mise en œuvre des recommandations antérieures ;
- ▶ Proposer au Conseil toute recommandation susceptible de renforcer le contrôle interne de la société y compris le risque management ;
- ▶ Mandater, le cas échéant, un expert indépendant pour effectuer une ou plusieurs missions d'audit sous les conditions déterminées par ce Comité ;
- ▶ Faire des recommandations en relation avec toutes décisions d'investissement en relation avec les décisions importantes ;
- ▶ Préparer l'information à fournir aux actionnaires, au public et à l'AMMC ;
- ▶ Veiller à l'indépendance des Commissaires Aux Comptes, notamment en ce qui concerne les services supplémentaires qui peuvent être fournis à toute entité contrôlée par la société, étant précisé que le Comité des Risques et d'Audit émet une recommandation spécifique à l'Assemblée des actionnaires sur les contrôleurs légaux des comptes dont la nomination est proposée à l'Assemblée des actionnaires.

Les membres de ce Comité sont les suivants :

M. Mohammed Hicham CHEBIHI HASSANI	Président
Mme Naima SAIGH	Membre
Mme Lalla Abta KERDOUDI KOLALI	Membre
M. Mohamed ABOUMEJD	Membre, représentant permanent CIMR

Au cours de l'exercice 2023 le Comité des Risques et Audit s'est réuni 3 fois.



COMITÉ DE NOMINATION, RÉMUNÉRATION ET GOUVERNANCE

Le Comité de Nomination, Rémunération et Gouvernance est chargé de :

- ▶ Donner une opinion sur les critères utilisés pour la détermination de la rémunération (salaire de base, prime, méthode de calcul et d'indexation, programme de stock option) du management de la société et de ses principales filiales ;
- ▶ Donner une opinion sur les règles et procédures relatives au recrutement, rémunération et les contrats de travail du management de la société et de ses principales filiales ;
- ▶ Revoir la politique Ressources Humaines de la société et de ses principales filiales en ce compris celle relative au recrutement, à la rémunération, à la formation et aux relations avec les salariés ;
- ▶ Revoir l'organigramme du management supérieur de la société et de ses principales filiales ;
- ▶ Donner des recommandations concernant toute rémunération (que ce soit un salaire ou des honoraires) supérieure à 500 000 dirhams net par an ;
- ▶ Proposer la charte du Conseil d'Administration et les autres politiques de gouvernance de la société sur une base périodique, à la demande du Conseil d'Administration ;
- ▶ Faire des recommandations concernant la taille et la composition du conseil, en tenant compte de la participation équilibrée des femmes et des hommes à la composition du Conseil ;
- ▶ Adopter la politique de diversité de l'entreprise et, dans le cadre de ce processus, recommander des objectifs mesurables pour atteindre la diversité des genres conformément à la loi n° 17-95 ;
- ▶ Proposer les processus organisationnels d'évaluation de la performance du Conseil et des Comités et assister le Conseil dans la mise en œuvre de ces processus.

Les membres de ce Comité sont les suivants :

M. Hicham BELMRAH	Président
M. Boubker JAI	Membre, représentant de Wafa Assurance

COMITÉ ENVIRONNEMENT ET SOCIAL

- ▶ M. Larbi LAHLOU (MAMDA) (Président)
- ▶ Mme Naima SAIGH
- ▶ Mme Lalla Abba KERDOUDI KOLALI

COMITÉ DE DIRECTION /RÉMUNÉRATION

- ▶ **M. Hassan MOUNIR** (Directeur Général)
- ▶ **M. Imad GHAMMAD** (Directeur Général Délégué et Directeur de la Supply Chain, des Achats et du Trading)
- ▶ **M. Abdelhamid CHAFAI EL ALAOUI** (Directeur Général Adjoint, chargé des Relations Publiques et de la Communication Institutionnelle)
- ▶ **M. Jaâfar EL AMRANI** (Directeur de la Finance et du Contrôle de Gestion)
- ▶ **Mme Sofia IFRAH** (Directrice du Capital Humain)
- ▶ **M. Moulay Ali SOSSO ALAOUI** (Directeur Commercial)
- ▶ **Mme Samira ABARAGH** (Directrice de la RSE, du Mécénat, Sponsoring et du Marketing par Intérim)
- ▶ **Mme Bahija KAIMEZ BRAHIMI** (Directrice Audit Interne)

PARITÉ AU SEIN DES ORGANES DE GOUVERNANCE

Le Conseil d'Administration comprend parmi ses membres deux femmes au 31/12/2023.

Le Comité des Risques et d'Audit comprend parmi ses membres 2 femmes.

Le Comité Social et Environnement comprend parmi ses membres 2 femmes.

Le Comité de Direction comprend parmi ses membres 3 femmes.

INFORMATION DES ACTIONNAIRES DURANT L'EXERCICE 2023

LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE 2023

(Les communiqués sont disponibles sur le site web).

Communiqués de Presse	Journaux de Publication	Dates de Publication
Communiqué Post AGO	Al Bayane	07/02/2023
Communiqué Financier des indicateurs trimestriels au 31 décembre 2022	Finance News	28/02/2023
Communiqué Financier annuel des Résultats au 31 décembre 2022	Finance News	16/03/2023
Etats financiers au 31 décembre 2022	Bourse News	29/04/2023
Avis de Réunion AGO	Le Matin	08/05/2023
Communiqué Financier des indicateurs trimestriels au 31 mars 2023	Finance News	31/05/2023
Communiqué Post AGO	Finance News	22/06/2023
Communiqué de Presse Investissement	Tel Quel Médias 24 L'Economiste	29/07/2023 31/07/2023
Communiqué Financier des indicateurs trimestriels au 30 juin 2023	Finance News	31/08/2023
Communiqué Financier Semestriel des résultats au 30 juin 2023	Médias 24 Le Matin	20/09/2023 21/09/2023
États financiers au 30 juin 2023	Finance News Le Matin	29/09/2023
Communiqué Financier des indicateurs trimestriels au 30 septembre 2023	Médias 24	29/11/2023
Cession de la participation de WILMAR dans COSUMAR	Médias 24 L'Economiste Al Akhbar	30/11/2023
Communiqué de presse Gouvernance (Nomination DGD)	Ledesk Le 360 Medias24	21/12/2023
Communiqué de presse relatif à la cession de la participation de COSUMAR dans la société DURRAH	Médias 24	28/12/2023

Promouvoir la conformité et l'éthique des affaires

NOTRE CODE D'ÉTHIQUE ET DE CONDUITE DES AFFAIRES

Les pratiques éthiques et le respect des normes nationales et internationales applicables constituent le fondement de la conduite des affaires et sont à la base d'une réputation bien établie en tant qu'acteur stratégique agro-industriel. COSUMAR est sans cesse en quête d'excellence et adopte dans l'ensemble de ses opérations et dans les relations avec ses parties prenantes les standards les plus élevés en matière de comportement responsable afin d'assurer un succès durable et partagée avec son écosystème.

En se conformant à la réglementation marocaine et aux meilleurs standards en la matière, COSUMAR s'est doté :

- ▶ d'un code de déontologie qui définit un certain nombre de règles et de conduite applicable aux personnes initiées,

notamment la conformité aux lois et réglementation en vigueur au Maroc, la lutte contre les abus de marché, la gestion des conflits d'intérêt ainsi que la lutte contre la corruption ...

- ▶ d'un code d'éthique qui définit les règles de conduites minimales communes qui doivent guider les comportements de l'ensemble des collaborateurs du Groupe COSUMAR tant en son sein qu'à l'égard des personnes et entités tierces qui sont en relation avec le Groupe.

Ce Code définit également les droits et procédures d'alerte mis en place pour garantir, au profit de chacun, l'application effective de ces règles.

Le code d'éthique et de conduite des affaires mis en place est dans sa deuxième version d'application et intègre et décrit les dispositions et engagements suivants :

- ▶ Respect des lois et règlements
- ▶ Procédure d'alerte
- ▶ Principes fondamentaux
- ▶ Procédure à suivre
- ▶ Traitement des alertes et demandes de conseil
- ▶ Droits de l'Homme
- ▶ Capital Humain
- ▶ Éthique des Affaires
- ▶ Respect des lois
- ▶ Relations avec les clients
- ▶ Relations avec les fournisseurs
- ▶ Respect de la libre concurrence
- ▶ Relation avec nos consommateurs
- ▶ La protection de la marque, de sa réputation, le

comportement au travail et lors des événements liés au travail

- ▶ La protection des données à caractère personnel
- ▶ Prévention des conflits d'intérêts
- ▶ Prohibition des actes de corruption publique et privée
- ▶ Offre et réception de cadeaux
- ▶ Protection des biens
- ▶ Éthique des Affaires Financières
- ▶ Traitement de l'information privilégiée
- ▶ Relations avec les actionnaires et les marchés financiers
- ▶ Comptabilité
- ▶ Prévention de la fraude
- ▶ Environnement
- ▶ Engagement Sociétal et Mécénat
- ▶ Responsabilité Sociétale et Développement Durable
- ▶ Contributions aux activités caritatives – Mécénat

NOTRE CHARTE DE CONFORMITÉ

Du fait de sa position de leader dans la production de sucre au Maroc et parce qu'il entretient des relations multiples au sein d'un écosystème complexe et d'un environnement sucrier réglementé, le Groupe COSUMAR a instauré depuis 2022 une Charte de conformité. Cette charte a pour but de déployer toutes les mesures nécessaires permettant d'éviter et de maîtriser les risques liés au non-respect de la réglementation. Le respect de la réglementation évite ainsi à COSUMAR de s'exposer aux éventuels risques financiers et réputationnels.

La charte mise en place est disponible sur le site web du Groupe et décrit :

- ▶ les engagements clairs du Groupe ;
- ▶ les situations à risques identifiés ;
- ▶ les programmes de conformité mis en place ;
- ▶ les actions de surveillance et de contrôle mises en place.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Enjeu crucial pour toutes les entreprises, la cybersécurité a été identifiée comme un enjeu majeur à COSUMAR et fait l'objet d'un programme dédié.

À travers ce programme, le Groupe COSUMAR a mis en place un programme de cybersécurité afin de se protéger des risques de cybercriminalité et assurer ainsi la protection des données, maintenir la confiance de ses partenaires et garantir la continuité de ses activités.

Les standards référentiels de ce programme sont :

- ▶ La loi 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel ;
- ▶ La loi 5-20 relative à la cybersécurité ;
- ▶ La norme ISO 27 001, norme internationale sur le système de management de la sécurité de l'information ;
- ▶ La norme ISO 27 002, norme internationale sur les lignes directrices relatives aux bonnes pratiques de management de la sécurité de l'information.

Le programme intègre :

- ▶ Une gouvernance et transformation digitale impliquant entre autre une cartographie des risques cybersécurité et la formalisation du cadre de gouvernance ainsi que la matrice des rôles et responsabilités ;
- ▶ Une gouvernance dédiée à la gestion des risques SI
- ▶ La gestion des actifs informationnels ;
- ▶ Un plan de continuité IT ;
- ▶ Une organisation SI orientée gestion des services

- ▶ Le déploiement d'une cyberculture et la sensibilisation des collaborateurs aux cyber-risques ;
- ▶ La mise en place d'un monitoring infrastructure et cybersécurité ;
- ▶ Le déploiement de la sécurité opérationnelle avec l'intégration de la sécurité dans le cycle de vie des projets.

720

CADRES, MANAGERS ET COLLABORATEURS SENSIBILISÉS AU PROGRAMME DE CYBERSÉCURITÉ



CERTIFICATIONS & RECONNAISSANCES : GAGE DE NOTRE AMÉLIORATION EN CONTINU

En 2023, l'activité QSHE du Groupe COSUMAR a été marquée par plusieurs événements significatifs. Tout d'abord, des audits internes ont été menés avec succès, permettant ainsi le maintien des certifications des sites suite aux audits externes de certification. En parallèle, la procédure de gestion des réclamations clients a été révisée et mise à jour pour assurer une prise en charge totale, rapide et efficace des réclamations, contribuant ainsi à suivre le niveau de performance, à améliorer les processus et à mesurer la satisfaction client. De plus, des avancées ont été réalisées

dans le cadre de la qualité des produits, notamment avec le projet QM dans la raffinerie et les changements dans le processus de fabrication pour améliorer la qualité des produits. Enfin, des formations ont été dispensées aux équipes QSHE du Groupe, avec un cycle de formation pour devenir auditeur couvrant l'ensemble des référentiels QSE et En, ISO 17025 et FSSC 22000, visant à qualifier des auditeurs internes sur l'ensemble des référentiels pour pouvoir réaliser des audits croisés inter-sites.

CERTIFICATIONS DU GROUPE COSUMAR



*les versions des certifications sont celles en vigueur

RETOUR SUR LES CERTIFICATIONS OBTENUES PAR LE GROUPE COSUMAR

Certification ISO 9 001 : marque la réalisation de notre Système de Management de la Qualité, essentiel pour le progrès de notre Groupe et la satisfaction client.

Certification ISO 45 001 : offre un cadre pour le Système de Management de la Santé et de la Sécurité au Travail, assurant la gestion des risques professionnels.

Certification ISO 14 001 : reconnaît l'efficacité de notre Système de Management de l'Environnement, nous permettant de réduire continuellement nos impacts environnementaux.

Certification ISO 50 001 : résultat de notre engagement envers un Système de Management de l'Énergie, optimisant durablement nos consommations énergétiques et réduisant nos émissions de gaz à effet de serre.

Certification FSSC 22 000 : atteste de notre maîtrise efficace de la sécurité sanitaire des aliments, renforçant notre conformité légale et notre réputation dans l'industrie agroalimentaire.

Audit SMETA : harmonise les normes d'audit social et de contrôle, facilitant le processus et couvrant les piliers essentiels de travail, de santé et sécurité, d'éthique professionnelle et d'environnement.

Norme NM 00.5.601 : vise à assurer la conformité sociale en encourageant le respect de la réglementation du travail et de la protection sociale et favorise le développement des relations professionnelles, le dialogue social et la stabilité sociale.

Accréditation ISO 17 025 : reconnaît les compétences techniques des laboratoires, assurant la délivrance de résultats fiables conformes aux besoins de nos agriculteurs.

Certification HALAL : garantit le respect des prescriptions islamiques dans la production, la transformation et la commercialisation des produits.

Certification KOSHER : atteste de la conformité des produits aux règles alimentaires juives, vérifiant l'absence de substances non casher dans leur production.

Anticiper et gérer les controverses

ENGAGEMENT DE COSUMAR ENVERS LA GESTION DES CONTROVERSES

Le Groupe COSUMAR s'engage à prendre en compte les sujets de controverse pertinents à ses activités et aux enjeux de durabilité qu'il a identifiés. Cet engagement s'inscrit dans le cadre de ses valeurs et de sa responsabilité sociétale.

MÉCANISMES DE GESTION DES GRIEFS ET DES RÉCLAMATIONS

COSUMAR a mis en place des mécanismes formalisés pour identifier, analyser et traiter les griefs et les réclamations des parties prenantes. Ces mécanismes permettent de détecter toute controverse en lien avec les opérations du Groupe tout au long de sa chaîne de valeur.

CANAUX DE COMMUNICATION POUR LES CONTROVERSES

COSUMAR met à la disposition des parties prenantes plusieurs canaux pour exprimer leurs griefs et réclamations :

- ▶ Registres sur sites
- ▶ Rencontres avec les parties prenantes

- ▶ Comités internes et externes
- ▶ Réseaux sociaux
- ▶ Direction des sites de production
- ▶ Direction Commerciale et Direction Supply Chain : tous les points de contact avec les clients directs (agences, points de vente, Key Account Manager, Responsable circuits) peuvent recueillir des réclamations de la clientèle
- ▶ Direction Export
- ▶ Direction Marketing
- ▶ Responsable commercial de SUCRUNION
- ▶ Numéro vert : numéro gratuit mis à disposition des clients
- ▶ Autres moyens : Fax, site web, e-mail, courrier, tout collaborateur de l'entreprise...

DOMAINES DE CONTROVERSES IDENTIFIÉS

L'analyse de matérialité réalisée par COSUMAR a permis d'identifier les domaines de controverses suivants :

Domaine de controverse	Partie prenante concernée	Nombre de griefs ou réclamations identifiés	Taux de traitement des griefs ou réclamations
Santé et sécurité au travail	Collaborateurs		
Conditions de travail	Collaborateurs		
Droits humains	Collaborateurs Prestataires Communautés	NÉANT	-
Diversité et Opportunités	Collaborateurs	NÉANT	-
Grèves	Collaborateurs Partenaires sociaux	NÉANT	-
Accès au produit	Clients directs	39	100%
Santé et sécurité des consommateurs	Consommateurs	10	92%
Service client	Clients directs	51	96%
Vie privée des consommateurs	Consommateurs	NÉANT	-
Marketing Responsable	Consommateurs	NÉANT	-
Santé publique	Communautés	NÉANT	-
Environnement	Communautés	8	100%
Controverse sur la Fraude Fiscale	Communautés	NÉANT	-
Rémunération des dirigeants	Actionnaires – Presse spécialisée	NÉANT	-
Délits d'initié	AMMC Actionnaires Communautés	NÉANT	-
Ethique des affaires	Communautés Collaborateurs Fournisseurs	NÉANT	-

MÉTHODOLOGIE ET NOTE EXPLICATIVE

Périmètre du rapport ESG

Le rapport ESG exercice 2023 intègre les indicateurs sociaux, sociétaux, environnementaux et de bonne gouvernance de l'ensemble des activités du Groupe COSUMAR au Maroc sauf quand des exceptions sont mentionnées explicitement. Il comprend l'ensemble des filiales du Groupe basées au Maroc: COSUMAR SA (société anonyme), SUTA, SURAC, SUNABEL et SUCRUNION.

Exercice

L'ensemble des indicateurs contenus dans le présent rapport couvrent l'exercice du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Les années de référence sont communiquées selon la disponibilité et la complétude des données. L'évolution des indicateurs est indiquée à périmètre constant en termes de géographie et de modalité de calcul des indicateurs.

Référentiels

Ce rapport a été élaboré sur la base des normes GRI4 de 2016 et les différentes mises à jour à la fin de 2022, des 17 ODD des Nations Unies et des exigences de la circulaire de l'AMMC N°03/19 du 20/02/2019 relatives aux opérations et informations financières.

La table de concordance entre le contenu de ce rapport et les exigences de chaque référentiel se situent à la fin de ce document.

Processus de recueil des données

Les indicateurs économiques relatifs à l'activité, aux partenaires et aux clients sont extraits des systèmes d'information dédiés.

Les indicateurs sociaux relatifs à la formation et à l'effectif sont extraits des systèmes d'information SIRH, ceux relatifs à la santé et à la sécurité au travail proviennent du système de reporting établi par la Direction du Capital Humain et la Direction Sécurité.

Les indicateurs environnementaux sont remontés selon un processus de calcul harmonisé par chaque unité industrielle puis sont consolidés par la Direction Industrielle du Groupe. Les indicateurs de gouvernance sont communiqués par la Direction des Actes Sociaux du Groupe.

Les indicateurs sociétaux sont remontés par la direction de chaque site et consolidés par la Direction RSE, Sponsoring et Mécénat du Groupe. Dans ce reporting la collecte de données relatives aux impacts de nos actions et aux controverses éventuelles a été renforcée. La contribution aux ODD a été également affinée.

Une fois l'ensemble des indicateurs remontés, la Direction RSE procède à un nouveau contrôle afin d'évaluer la cohérence et le respect du périmètre du reporting.

ANNEXES





ANNEXES

COSUMAR A RÉALISÉ CE RAPPORT EN CONFORMITÉ AVEC LES NORMES GRI : OPTION DE CONFORMITÉ ÉTENDUE

PÉRIODE DU 01 JANVIER 2023 AU 31 DÉCEMBRE 2023

GRI	"Circulaire AMMC Annexe III.2.M"	ODD	Pages	Omissions
GRI 1: Principes généraux	-	-	-	
GRI 2-1 à 2-13. Profil de COSUMAR	I. Profil de l'émetteur	16	8-13, 43-45	
GRI 2-14 & 15. Stratégie	II.5. Articulation de la démarche RSE autour des objectifs métiers	16 - 17	52-53, 58-59	
	II.5 Impact des actions RSE sur la performance économique et financière	16	43-49, 61, 68-69	
	II.1. Politique environnementale	16	62-83	
GRI 2-16 & 17. Éthique et intégrité	-	16	120, 144-146	
GRI 2-18 à 2-39. Gouvernance	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Membres exécutifs et non exécutifs	16	134-141	
	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Critères de qualification des administrateurs indépendants	16	140	
	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Dates de nomination et durée des mandats des membres de l'organe de gouvernance	16	138-139	
	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Fonctions au sein des instance de gouvernance, représentation des parties prenantes	16	138-141	
	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Parité et règles de suivi	16	142	Les règles sont en cours de mise en place, COSUMAR ne communique pas encore sur cet élément
	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Nombre de mandats par administrateur	16	139	
	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Comités spécialisés et leurs compositions	16	140-142	
	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Assiduité aux séances du conseil	16	140	
	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Rémunération des dirigeants	16		COSUMAR ne communique pas sur la rémunération de ses dirigeants
	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Rémunération des administrateurs	16	140	
GRI 2- 40 à 2.44. Implication des parties prenantes	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Relation et communication avec les actionnaires	16	143	
	II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Processus d'évaluation de la performance de l'organe de gouvernance des thématiques ESG	16		Le processus est en cours de mise en place . Aucune évaluation n'a été réalisée pour l'exercice 2023. C'est prévu pour l'exercice 2024 en adoptant l'approche d'auto-évaluation.
	II.4. Conditions de dialogue avec les parties prenantes	16	54-57	
	II.4. Politique et critères de sélection des parties prenantes	16	55	



GRI	"Circulaire AMMC Annexe III.2.M"	ODD	Pages	Omissions
	II.4. Actions correctives suite à des impacts négatifs potentiels ou avérés des activités sur les communautés locales	16	147	
GRI 2-45 à 2-56. Pratique de reporting	I. Périmètre du reporting ESG	16	148	
	I. Note méthodologique sur la collecte des données ESG	16	148	
	I. Attestation du vérificateur externe des données ESG	16	148	
	II.1. Indicateurs environnementaux	16	46-47	
	II.1. Litiges et poursuites environnementales	16	147	
GRI 3-1. Explication des enjeux pertinents et de leurs périmètres	I. Analyse de matérialité	16 - 17	60-61, 158-159	
	II.1. Activités et leurs impacts sur l'environnement	16 - 17	62-83	
GRI 3-2. Approche managériale et ses composantes	II.5. Objectifs et engagements en matière de RSE	16 - 17	53	
GRI 3-3. Évaluation de l'approche managériale	II.5. Réalisations des trois dernières années en matière de RSE	16 - 17	160-165	
GRI 201. Performance économique	-	2	8-14	
GRI 202. Présence sur le marché	-	2	8-14	
GRI 203. Impact économique indirect	II.4. Impact des investissements en matière d'infrastructures et de services publics	9	100-109	
GRI 204. Pratiques d'achats	-	16	82-89	
GRI 205. Lutte contre la corruption	II.3. Actions engagées pour prévenir la corruption	16	120, 144-146	
	II.3. Mesures prises suite à des incidents de corruption	16		Aucun incident n'est reporté en 2023
GRI 206. Comportement anticoncurrentiel	-	16		COSUMAR est le seul producteur de sucre sur le territoire national
GRI 207. Fiscalité	-	10	174-184	
GRI 301. Matières	II.1. Indicateurs environnementaux	15	68-69, 63-68	
GRI 302. Énergie	II.1. Indicateurs environnementaux	7	78-79	
GRI 303. Eau et Effluents	II.1. Indicateurs environnementaux	6		
GRI 304. Biodiversité	II.1. Indicateurs environnementaux	15		Les règles sont en cours de mise en place, COSUMAR ne communique pas encore sur cet élément
GRI 305. Émissions	II.1. Indicateurs environnementaux	13	78-83	
GRI 306. Déchets	II.1. Indicateurs environnementaux	14 - 15	68-73	



GRI	"Circulaire AMMC Annexe III.2.M"	ODD	Pages	Omissions
GRI 308. Évaluation environnementale des fournisseurs	-	16 - 17	84-86	
GRI 401. Emploi	II.2. Politique RH - Recrutement	8	121, 125-127	
	II.2. Politique RH - Gestion des carrières	8	125-127	
	II.2. Indicateurs RH - Démissions par catégorie	8	127	
	II.2. Indicateurs RH - Recrutements par catégorie	8	127	
	II.2. Effectif par branche d'activité	8	127	
	II.2. Effectif par nature de contrat	8	127	
	II.2. Effectif - répartition globale par ancienneté	8	127	
	II.2. Schémas d'intéressement et de participation	8		Les règles sont en cours de mise en place, COSUMAR ne communique pas encore sur cet élément
	II.2. Politique RH - Rémunération	10		COSUMAR ne communique pas sur cet élément
GRI 402. Relations Employés / Direction	II.2. Indicateurs RH - Représentants du personnel	8	122	
	II.2. Indicateurs RH - Jours de grève	8	122	
	II.2. Indicateurs RH - Litiges sociaux individuels et collectifs	8	122	
	II.2. Indicateurs RH - Licenciements par catégorie	8	127	Il n'y a pas eu de licenciement durant cet exercice
GRI 403. Santé et Sécurité au travail	II.2. Indicateurs RH - Accidents de travail	8	125	
GRI 404. Éducation et Formation	II.2. Politique RH - Formation	4	125-126	
GRI 405. Diversité et Egalité des chances	II.2. Politique RH - Insertion des personnes handicapées	10	90-104, 120	Les règles sont en cours de mise en place, COSUMAR ne communique pas encore sur cet élément
	II.2. Politique RH - Egalité hommes et femmes	5	121	
	II.2. Effectif - Répartition globale par genre	5	121	
	II.2. Effectif par catégorie et genre	5	121	
GRI 406. Lutte contre les discriminations	-	10	120, 144-146	
GRI 407 Liberté syndicale et négociation collective	II.2. Indicateurs RH - Représentants du personnel	17	122	
GRI 408. Travail des enfants	-	1	122	COSUMAR a une tolérance Zéro pour le travail des enfants en interne et chez ses partenaires et fournisseurs
GRI 409. Travail forcé ou obligatoire	-	1	120	



GRI	"Circulaire AMMC Annexe III.2.M"	ODD	Pages	Omissions
GRI 410. Pratiques de sûreté	-	16		Les règles de reporting en cours de mise en place, COSUMAR ne communique pas encore sur cet élément
GRI 411. Droits des peuples autochtones	-	10		Cet enjeu n'est pas pertinent au niveau des territoires où opère le groupe COSUMAR
GRI 413. Communautés locales	II.4. Impact économique et social sur les populations des riverains ou locales et développement local	2 - 4 - 5 - 7 - 8 - 9 - 10	100-105	
GRI 414. Évaluation sociale des fournisseurs	-	16 - 17	84-86	
GRI 415. Politiques publiques	-	16		COSUMAR n'intervient pas dans le champ politique
GRI 416. Santé et sécurité des consommateurs	-	12	106-117	
GRI 417. Commercialisation et Étiquetage	-	12	116-117	
GRI 418. Confidentialité des données des clients	-	12	110-113	



Analyse de la Matérialité

La première étude de matérialité de COSUMAR : une étape majeure dans son engagement RSE.

En 2021, COSUMAR a réalisé sa première étude de matérialité. Cette initiative représente un tournant dans l'histoire de la RSE du groupe et souligne sa maturité croissante en matière de responsabilité sociétale.

L'engagement de COSUMAR en matière de RSE est une composante essentielle de sa stratégie globale. Le groupe est convaincu que la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux est un facteur clé de succès à long terme.

Notre analyse de matérialité, menée auprès d'un large panel des parties prenantes internes et externes de COSUMAR, nous permet de maintenir la pertinence des enjeux prioritaires à adresser et l'émergence de nouveaux enjeux liés au contexte actuel (économie d'eau, santé et sécurité au travail, sécurité alimentaire, empreinte carbone...). Aujourd'hui, les ambitions stratégiques qui en découlent sont portées par la nouvelle stratégie RSE « CARING FOR THE FUTURE » pour accompagner la croissance durable du Groupe.

Cette mission a été conduite conjointement par les équipes COSUMAR et un cabinet d'expertise RSE indépendant qui ont veillé au bon déploiement de toutes les étapes du processus d'analyse de matérialité.

L'étude a permis de redéfinir et de prioriser les enjeux RSE du Groupe. Si les enjeux identifiés n'ont pas connu de changements majeurs depuis 2021, COSUMAR a pris des mesures concrètes pour chacun d'eux. L'objectif : renforcer l'engagement des parties prenantes et diversifier les actions et leurs impacts.

Dans le cadre de ce processus, le Groupe continue de mener les actions suivantes :

- Dialogue renforcé avec les parties prenantes : le Groupe a mis en place des mécanismes de dialogue plus formels et plus inclusifs avec ses parties prenantes, afin de mieux comprendre leurs attentes et d'intégrer leurs préoccupations dans ses décisions ;

- Diversification des actions RSE : COSUMAR a élargi son champ d'action en matière de RSE pour couvrir un éventail plus large d'enjeux, tels que l'éducation, l'environnement et l'inclusion sociale ;
- Mesure et suivi des impacts : le Groupe a mis en place un système de suivi et d'évaluation des impacts de ses actions RSE, afin de garantir leur efficacité et leur efficacité.

La méthodologie d'analyse de matérialité chez COSUMAR se décline en quatre temps :

1/ Une phase préparatoire d'identification des enjeux, pendant laquelle ont été définis 17 enjeux significatifs pour COSUMAR, répartis en cinq thématiques :

1) Environnement

- Agriculture durable et protection de la biodiversité ;
- Gestion durable des ressources et de l'eau ;
- Emballages responsables, écoconception et économie circulaire relative aux emballages ;
- Gestion des déchets et impacts environnementaux.

2) Capital humain

- Relations employeurs – employés et bien-être au travail ;
- Gestion et développement du capital humain ;
- Dialogue social et respect des droits de l'Homme ;
- Santé et sécurité au travail.

3) Engagement territorial et relations avec les parties prenantes

- Engagement communautaire et impact socio-économique
- Promotion de la RSE dans la chaîne de valeur ;
- Développement des technologies et accès à la technologie ;
- Sensibilisation et intégration de la RSE dans les relations clients – consommateurs.

4) Responsabilité liée aux produits

- Accessibilité des produits et sécurité alimentaire ;
- Qualité, sécurité et traçabilité des produits ;
- Diversité et qualité nutritionnelle des produits.

5) Gouvernance et Éthique des affaires

- Communication transparente et étiquetage des produits ;
- Gouvernance responsable et éthique des affaires.

L'identification des enjeux RSE de COSUMAR sur l'ensemble de sa chaîne de valeur s'est basée sur différents référentiels internationaux (ISO 26000, GRI), une analyse documentaire interne, un diagnostic des macro-tendances RSE impactant le Groupe et son activité ainsi qu'un benchmark sectoriel.

2/ Une phase de consultation menée auprès d'un large panel de 19 catégories de Parties Prenantes selon une approche mixte : 94 entretiens qualitatifs conduits auprès de 67 parties prenantes externes et 27 parties prenantes internes ainsi qu'une enquête quantitative en ligne administrée auprès de plus de 900 parties prenantes internes et externes.

Les parties prenantes consultées sont les suivantes : collaborateurs ; partenaires sociaux ; actionnaires ; fournisseurs ; clients grandes et moyennes surfaces ; prestataires stratégiques ; clients industriels ; partenaires ; agriculteurs ; grossistes ; chambres d'agriculture ; partenaires académiques ; ONG environnementales ; associations locales ; associations nationales ; associations de consommateurs ; associations de détaillants ; départements ministériels ; ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime.

Ces deux modes de consultation ont permis de recueillir l'évaluation des parties prenantes sur les différents enjeux ainsi que leurs perceptions et propositions.

La consultation a porté sur les périmètres suivants :

- L'importance de l'enjeu pour la partie prenante ;
- La perception de la performance de COSUMAR sur l'enjeu ;
- Le niveau de connaissance des actions entreprises par COSUMAR pour répondre à l'enjeu ;
- La perception de l'efficacité des actions entreprises pour répondre à l'enjeu ;
- Les propositions d'amélioration pour mieux adresser l'enjeu.

3/ Une phase de hiérarchisation des enjeux et leur priorisation selon trois niveaux (très élevé, élevé, modéré), tenant compte à la fois de l'importance qu'ils revêtent pour les parties prenantes et de l'impact sur l'activité du Groupe.

Cette priorisation des enjeux, confortée par les évaluations des agences de notation extra-financières a permis de formaliser les nouvelles ambitions de COSUMAR en termes de croissance durable.

4/ Une phase de vérification de l'adéquation de nos actions avec nos enjeux prioritaires

Cette adéquation permet de vérifier la prise en compte des attentes de nos parties prenantes et de notre contribution aux ODD pertinents pour notre métier et nos activités.

Contribution de COSUMAR aux ODD



ODD2

ÉLIMINER LA FAIM, ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, AMÉLIORER LA NUTRITION ET PROMOUVOIR L'AGRICULTURE DURABLE

Actions & progrès

- Poursuite du modèle d'agrégation dans le cadre de la stratégie nationale "Generation Green"
- Garantie de la pérennité de la filière sucrière marocaine en améliorant la productivité des cultures sucrières locales
- Garantie de la disponibilité et l'accessibilité des produits sur le marché
- Capacité de production : + de 2 millions de tonnes de sucre blanc par an
- Capacité de stockage : 450 000 tonnes en sucre brut + 500 000 tonnes en sucre blanc
- Consommation annuelle nationale : 1,2 million de tonnes de sucre
- Flotte transport amont : 1 300 camions
- Flotte transport aval : 1 700 camions
- 80 K agriculteurs agrégés
- 120 ingénieurs agronomes et techniciens au service de l'activité agricole sucrière

Nos réalisations en 2023 :

- 100% des besoins nationaux en sucre sont couverts
- Production de 1 771 K tonnes de sucre blanc
- 1362 Points de vente desservis dans tout le royaume (tous clients directs confondus)
- 2 700 Dhs/ha de BAS accordé par l'État pour atténuer l'effet de l'augmentation des prix des intrants en 2022/23
- 2 570 Dhs/ha de CAS accordé par l'État pour atténuer l'effet de l'augmentation des prix des intrants en 2022/23
- 80 dhs/T d'augmentation du prix d'achat de la betterave à sucre à 16,5% de richesse
- 70 dhs/T d'augmentation du prix d'achat de la canne à sucre à 10,5% de richesse
- 7 millions de Km parcourus par voie terrestre par an
- 50 transporteurs, 10 entrepôts et 20 fournisseurs mobilisés
- 298 millions de dhs, est le coût de transport et d'entreposage / an



ODD3

DONNER LES MOYENS DE MENER UNE VIE SAINTE ET PROMEUT LE BIEN-ÊTRE DE TOUS À TOUS LES ÂGES.

Actions & progrès

- Fournir un lieu de travail sain et sûr où les collaboratrices, les collaborateurs et les partenaires sur ses sites sont protégés contre les accidents et les maladies professionnelles
- Programme d'assurance maladie pour les agriculteurs et leurs familles
- Qualité des produits au cœur de la stratégie afin de répondre aux exigences des clients, de préserver la santé des consommateurs et de respecter la conformité réglementaire
- Communication transparente sur les packagings, sur les processus de fabrication et la naturalité du sucre

Nos réalisations en 2023 :

- Mise en place de 3 campagnes de collecte de sang à la Raffinerie de Casablanca, mobilisant 108 volontaires et aboutissant au prélèvement de 74 donneurs
- Organisation d'une campagne de dépistage gynécologique au sein du Groupe, permettant le dépistage de 97 collaboratrices
- Lancement d'une campagne "Octobre Rose" de sensibilisation au cancer du sein au niveau du Groupe, bénéficiant à 130 collaboratrices.
- Formation des Responsables QHSE à l'audit ISO 45 001
- 1 764 agriculteurs et leurs familles sont couverts par une assurance maladie
- 13 368 J/H de formation et de sensibilisation sur la sécurité au milieu professionnel
- Taux de gravité des accidents de 0,04%



ODD4

ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ, SUR UN PIED D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR LES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

Actions & progrès

- COSUMAR investit dans le développement des compétences et dans le transfert du savoir-faire sucrier à travers des plans de formations dispensés par des experts internes ou externes
- COSUMAR soutient activement l'éducation des enfants des agriculteurs partenaires à travers un programme de Prix d'excellence scolaire aux cinq meilleurs bacheliers de chaque région, offrant ainsi des opportunités d'apprentissage et de développement pour les générations futures.
- COSUMAR a établi des partenariats avec des organisations spécialisées telles que la Fondation Zakoura, l'Association Al Jisr, la Fondation Sanady, l'ONG Tibu Africa, la Fondation Jadara et Academia pour contribuer au développement socio-économique des régions où il opère en investissant dans l'éducation et l'autonomisation des communautés locales.

Nos réalisations en 2023 :

- 337 J/H de formation dispensées au profit des collaborateurs
- 25% des formations ont été réalisées par les experts interne de la COSUMAR ACADEMY
- 26 bacheliers qui ont obtenu cette prime allant de 10 000 à 20 000 dirhams (enfants des agriculteurs, enfants des riverains et enfants des collaborateurs compris).
- Financement du centre Tibu Oulad Ayad pour l'éducation par le sport au profit de 120 jeunes de la localité
- 1 065 lycéens bénéficiaires de séminaires d'information sur la filière sucrière dans le cadre du mécénat de compétences



ODD5

ATTEINDRE L'ÉGALITÉ DES GENRES, AUTONOMISER LES FEMMES

Actions & progrès

- COSUMAR applique une politique de ressources humaines équitable et conforme aux lois. Elle prohibe toute forme de discrimination.
- Le comité de nomination pilote la politique de diversité de l'entreprise et, dans le cadre de ce processus, il recommandé des objectifs mesurables pour atteindre la diversité des genres conformément à la loi n° 17-95.
- COSUMAR soutient l'autonomisation des femmes dans le monde rural (programme d'alphabétisation, soutien des coopératives...).

Nos réalisations en 2023 :

- Le Conseil d'Administration comprend parmi ses membres deux femmes au 31/12/2023.
- Le Comité des Risques et d'Audit comprend parmi ses membres 2 femmes.
- Le Comité Social et Environnement comprend parmi ses membres 2 femmes.
- Le Comité de Direction comprend parmi ses membres 3 femmes.
- Le taux de recrutement des femmes a atteint 40%. Cette année, le taux de parité a atteint 10,5%, en progression de 2 points depuis 2020.
- La population féminine a augmenté de 14,8 % en 4 ans. Près de 40% des recrutements concernent des femmes.
- Le taux de femmes cadres est passé de 24% à 27% de 2022 à 2023.
- Soutien de 2 coopératives féminines dans le monde rural à hauteur de 50 K dirhams chacune.





ODD6

ASSURER LA QUALITÉ ET LA VIABILITÉ DE L'ACCÈS À L'EAU ET L'ACCESSIBILITÉ À DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT

Actions & progrès

- ▶ Extension du système d'irrigation du goutte-à-goutte : aujourd'hui, le pilotage de l'irrigation à l'aide d'un réseau de trente stations météorologiques
- ▶ Préfinancement des agriculteurs pour l'équipement de leurs parcelles dans le cadre des conventions avec les banques
- ▶ Mise en œuvre de programmes de sensibilisation visant à informer les agriculteurs sur les meilleures pratiques en matière d'irrigation
- ▶ Lancement d'un programme de recherche en collaboration avec les experts et la Fédération Nationale Interprofessionnelle des Semences et Plants (FNIS) pour évaluer les variétés tolérantes au stress hydrique
- ▶ Généralisation de la semence activée de la betterave à sucre à 100% de la superficie, permettant une levée rapide et homogène (réduction de 6 jours), avec une économie d'eau d'irrigation nécessaire pour la germination
- ▶ Utilisation de nombreux procédés physiques nécessaires pour extraire le sucre contenu dans les cellules de la betterave et de la canne des autres constituants de la plante, en préservant l'intégrité de la molécule de saccharose originelle.
- ▶ Les circuits, pour la transformation de la canne, ont été revus intelligemment pour pouvoir récupérer et recycler les eaux industrielles comme les eaux condensées ou les eaux de pressage des boues d'épurations.

- ▶ Réduction importante de la consommation d'eau dans le raffinage grâce à l'augmentation de la récupération des condensats, la réutilisation des eaux de process et la récupération des buées au niveau de la compression mécanique de vapeur.

Nos réalisations en 2023 :

- ▶ 28% des superficies sont équipées de ce système qui permet d'atteindre une économie de 25% de consommation d'eau par rapport aux méthodes traditionnelles
- ▶ 2 000 agriculteurs sont concernés par le programme de sensibilisation sur les best practices agricoles y compris la bonne gestion de l'eau
- ▶ Réduction considérable des consommations d'eau dans les sucreries avec une réduction de 73% pour la betterave et de 64% pour la canne
- ▶ Baisse de la consommation d'eau dans le raffinage de 16% en 2023 par rapport à 2022
- ▶ 500 dhs/ha d'aide octroyée aux agriculteurs partenaires pour couvrir les frais d'irrigation
- ▶ 21 000 habitants bénéficiaires de l'eau potable grâce au forage d'un puits (localité de Oulad Ayad)



ODD7

GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES FIABLES, DURABLES, MODERNES, À UN COÛT ABORDABLE

Actions & progrès

- ▶ Promotion de pratiques agricoles les plus performantes réduisant les émissions de GES (tel que le pompage solaire) et la favorisation du stockage du carbone dans les sols
- ▶ Promotion de l'efficacité énergétique via la modernisation de l'outil industriel, la mise en place de pratiques réductrices de consommation d'énergie et la généralisation du système de management de l'énergie ISO 50 001 sur l'ensemble des sites du Groupe
- ▶ Recours à des technologies à faible consommation énergétique et adoption de nouveaux procédés
- ▶ Compression mécanique de la vapeur au niveau de la raffinerie
- ▶ Mise en place de la chaudière à bagasse au niveau de SUNABEL MBK, enregistré comme projet de «Mécanisme de Développement Propre» par les Nations Unies en juin 2008
- ▶ Adoption des énergies renouvelables au niveau de l'activité d'extraction sucrière
- ▶ Développement de compétences des équipes énergie afin de comprendre les particularités de l'audit du Système de Management de l'Énergie (SMÉ)

Nos réalisations en 2023 :

- ▶ En 10 ans, la consommation d'énergie par quantité de betterave traitée a baissé de 18%
- ▶ Baisse de 27% de la consommation d'énergie depuis 10 ans (Process traitement betterave)
- ▶ Baisse de 57k tonnes des émissions de GES dans le processus de séchage à pulpe suite à la migration de l'énergie fossile vers l'énergie solaire
- ▶ Réduction de la consommation thermique de la raffinerie à hauteur de 15% grâce aux optimisations du process et à la recompression mécanique de la vapeur. Cela a permis d'éviter l'émission de 4 000 T/an de CO2 sur le scope 1 des émissions directes
- ▶ Lancement d'un projet d'extension de la cogénération à la raffinerie pour éliminer les émissions indirectes sur le scope
- ▶ Développement du mix combustibles et l'introduction de la biomasse au niveau des sucreries à betteraves pour une substitution progressive des énergies fossiles à hauteur de 50%
- ▶ Adaptation des chaudières à l'utilisation du grignon d'olives dans le mix combustibles et au niveau des sucreries à betteraves
- ▶ 13 responsables QSE ont suivi une formation pour devenir des auditeurs internes du système de management de l'énergie ISO 50 001 v 2018



ODD8

PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉ-CENT POUR TOUS.

Actions & progrès

- ▶ Politique RH et code déontologique interdisant toute forme de discrimination
- ▶ Un programme de dialogue social impliquant les différents représentants du personnel
- ▶ Charte sécurité qui promeut la consultation et la participation des ressources humaines dans la gestion de la santé et de la sécurité sur les lieux de travail
- ▶ Politique achats responsables privilégiant des achats générateurs d'emploi décents et de croissance économique locale
- ▶ Programme d'évaluation des fournisseurs et prestataires pour s'assurer du respect des droits humains, des normes de travail et des conditions de travail décentes et sûres à leurs employés.

Nos réalisations en 2023 :

- ▶ 0 jour de grève
- ▶ 70 représentants du personnel
- ▶ 0 controverse liée au non-respect des droits de l'homme
- ▶ 5 000 emplois directs et indirects créés et 5 millions de jours de travail générés dans le monde agricole
- ▶ 374 PME créées dans le monde agricole générant 5 216 emplois



ODD 9

BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE RÉSILIENTE, PROMOUVOIR UNE INDUSTRIALISATION DURABLE QUI PROFITE À TOUS ET ENCOURAGER L'INNOVATION.

Actions & progrès

- Stratégie de R&D misant sur la digitalisation des cultures sucrières en mettant particulièrement l'accent sur des pratiques agricoles durables et la préservation de la biodiversité
- Utilisation de l'intelligence artificielle afin d'introduire des approches innovantes et numériques dans la gestion des cultures sucrières.
- Programme ATTAISSIR de digitalisation de l'amont agricole
- Investissement dans une Infrastructure industrielle de pointe, caractérisée par des processus hautement technologiques et une automatisation poussée, et des procédures de contrôle qualité rigoureuses à chaque étape du processus de fabrication, soutenues par des outils de digitalisation assurant une traçabilité totale

Nos réalisations en 2023 :

- 10 milliards de dhs investis pour moderniser l'outil industriel et réduire l'impact environnemental
- 103 distributeurs d'intrants connectés, 267 prestataires de services mécaniques impliqués et 2420 machines agricoles tracées et connectées dans le cadre du programme ATTAISSIR
- 100% des superficies des cultures sucrières adoptent la technologie Smart Blender
- L'utilisation des drones est généralisée dans le périmètre du Tadla et atteint les 25% dans le périmètre de Doukkala et 25% dans le périmètre du Gharb
- 30% des quantités de produits phytosanitaires réduites dans les traitements par drone
- 30% des coûts réduits grâce au traitement phytosanitaire par drone
- 30% des doses d'engrais de fond réduites grâce au recours au smart-blender
- Augmentation significative de 25 % des expéditions par voie ferrée, réduisant ainsi les émissions de CO2 de 600 000 kg.



ODD 10

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LES DIFFÉRENTES RÉGIONS D'IMPLANTATION.

Actions & progrès

- Programme d'amélioration des revenus des agriculteurs à travers la promotion des cultures sucrières et la création de valeur durable dans toutes les régions sucrières, contribuant ainsi au développement socio-économique du monde agricole
- Programme d'inclusion socio-économique visant à créer des PME spécialisées dans les activités agricoles. Ces entreprises, comprenant des distributeurs d'intrants, des prestataires de matériels agricoles et des transporteurs, ont été soutenues dans leur structuration en tant qu'auto-entreprises.
- Partenariats avec les banques, pour le financement, au profit des agriculteurs
- Programmes de formation visant à améliorer leurs compétences dans les nouvelles techniques et procédés agricoles.

Nos réalisations en 2023 :

- 80 000 Agriculteurs partenaires
- 3 milliards de dhs / an créée dans le monde rural incluant l'achat des plantes sucrières, les intrants, le transport et les prestations mécaniques et les contributions aux organismes professionnels du secteur
- 374 entreprises dans les zones rurales, offrant des opportunités d'emploi à 5 216 salariés
- 84 % de partenaires et fournisseurs locaux
- 76% d'achats locaux
- 3,5 millions de dhs investis auprès des communautés locales / an



ODD 12

S'ASSURER QUE NOS COMPORTEMENTS DE PRODUCTION OU DE CONSOMMATION TIENNENT COMPTE DE LA RARÉFACTION DES RES-SOURCES DE LA PLANÈTE ET RESPECTENT LES INTÉRÊTS DES CLIENTS ET DES CONSOMMATEURS

Actions & progrès

- Approvisionnement régulier en sucre sur le marché national
- Actions de sensibilisation des consommateurs à l'origine et à la qualité des produits, tout en encourageant des pratiques de consommation alimentaire plus durables et éclairées.
- Communication des informations précises et claires sur les produits, assurant la conformité des informations sur l'ensemble des emballages, destinés aussi bien aux consommateurs qu'au secteur industriel conformément aux exigences légales en la matière.
- Traitement des réclamations clients et des controverses de façon transparente et éthique selon une procédure claire de traitement, soutenue par l'outil Salesforce
- Initiatives de marketing responsables, favorisant une image positive du sucre tout en respectant les normes éthiques et les besoins des consommateurs (Publicité éthique, éducation nutritionnelle, protection des données personnelles)

- Développement de coproduits, sur la base des déchets de betterave, destinés à l'alimentation de bétail ou l'industrie des levures et réutilisation des fibres, obtenues après extraction de la canne, en biomasse alimentant les chaudières à bagasse des sites industriels.
- Diversification des sources d'intrants agricoles pour réduire la dépendance et renforcer la résilience de la filière, à travers un programme impliquant plus de 40 fournisseurs pour répondre aux besoins des agriculteurs en termes de semences, d'engrais, de produits phytosanitaires et de matériel agricole.

Nos réalisations en 2023 :

- Maintien des certification ISO 9001, FSSC 22000, Halal, KOCHER
- Approbation des traitements des données personnelles par la CNDP
- 1 controverse sur la naturalité du produit identifiée et traitée



ODD 13

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE D'ORIGINE ANTHROPIQUE ET PRÉVENIR LES CONSÉQUENCES NATURELLES ENGENDRÉES PAR LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE.

Actions & progrès

- Mise en place et promotion de pratiques agricoles les plus performantes réduisant les émissions de GES (tel que le pompage solaire) et la favorisation du stockage du carbone dans les sols
- Promotion de l'efficacité énergétique et sa généralisation du système de management de l'énergie ISO 50001 sur l'ensemble des sites du Groupe
- Lancement d'un projet d'extension de la cogénération à la raffinerie pour éliminer les émissions indirectes sur le scope 2
- Adoption des énergies renouvelables au niveau de l'activité d'extraction sucrière à travers le développement du mix combustibles et l'introduction de la biomasse au niveau des sucreries à betteraves, l'adaptation des chaudières à l'utilisation du grignon d'olives dans le mix combustibles et au niveau des sucreries à betteraves et la mise en place de plateformes de séchage solaire des pulpes à betteraves à la place du séchage au fuel
- Intégration de critères de durabilité dans les contrats des fournisseurs, achat local permettant la réduction des émissions de CO2 et de la consommation de carburant.

Nos réalisations en 2023 :

- Augmentation significative de 22 % des expéditions par voie ferrée, réduisant ainsi les émissions de CO2 de 600 T.
- Réduction de la consommation thermique de la raffinerie à hauteur de 15% permettant l'évitement de 4 000 T/an de CO2 sur le scope 1 des émissions directes
- Aujourd'hui, la chaudière à bagasse du site de SUNABEL MBK est à biomasse, la chaudière de SUNABEL KEK est à 50% biomasse, et les chaudières des sites de SUTA et Doukkala sont en cours d'adaptation pour intégrer la biomasse.
- Remplacement du processus de séchage au fuel par le séchage solaire engendrant une baisse de 57 k tonnes des émissions de GES.
- 120 cadres et managers ont été sensibilisés aux enjeux du réchauffement climatique
- 12 responsables ont été formés à la méthode de comptabilité carbone





ODD 15

PRÉSERVER LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES, EN LUTTANT CONTRE LA DÉFORESTATION, LA DÉSERTIFICATION ET LA DÉGRADATION DES TERRES

Actions & progrès

- Politique de gestion des déchets au niveau du Groupe
- Programme de R&D visant à digitaliser les cultures sucrières et en mettant particulièrement l'accent sur des pratiques agricoles durables et la préservation de la biodiversité.
- Politique environnementale basée sur la responsabilité, l'éthique et le partage de bonnes pratiques, à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour réduire l'impact de ses activités.
- Introduction de l'utilisation de l'intelligence artificielle pour mettre en œuvre des approches innovantes et numériques dans la gestion des cultures sucrières en mettant particulièrement l'accent sur des pratiques agricoles durables et la préservation de la biodiversité
- Développement de coproduits, sur la base de les déchets de betterave, destinés à l'alimentation de bétail ou l'industrie des levures et réutilisation des fibres, obtenues après

extraction de la canne, en biomasse alimentant les chaudières à bagasse des sites industriels.

- Plan de management environnemental (PME) selon la norme ISO 14001 permettant la réduction de la génération de tout type des déchets. Chaque site a mis en place son plan de gestion interne des déchets avec un suivi de différents types de déchets selon la réglementation en vigueur



Nos réalisations en 2023 :

- 365 K tonnes de co-produits revalorisés
- Certification de nos performances en matière de gestion des ressources et des déchets et effluents selon la norme ISO14 001
- 100% des déchets banals et assimilés sont recyclés ou valorisés, les déchets dangereux sont traités suivant la législation avec des organismes accrédités.



ODD 16

METTRE EN PLACE, À TOUS LES NIVEAUX, DES INSTITUTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET OUVERTES À TOUS.

Actions & progrès

- Gouvernance de COSUMAR renforcée et reflétant les différentes parties prenantes clés du Groupe
- Déploiement en permanence du Code de déontologie et engagement des parties prenantes autour de ses exigences
- Gouvernance de projets avec les partenaires permettant la co-construction de valeur
- Renforcement de la gouvernance dans la gestion des relations avec les différentes parties prenantes
- Stratégie RSE permettant d'intégrer les enjeux de durabilité au cœur du modèle opérationnel du Groupe
- Mesure de performance extra-financière structurée et maintien de labels, certifications du Groupe

Nos réalisations en 2023 :

- Instances de gouvernance efficace avec respect de toutes les réunions périodiques des comités
- Taux de participation des administrateurs de 98% aux différentes instances de gouvernance
- COSUMAR fait partie du MASI ESG 15
- Mise en place du Comité Social et Environnement
- Maintien et/ou renouvellement de l'ensemble de nos certifications existantes





ANNEXES

ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES 2023

	E & Y et FIDAROC								DELOITTE & PRICEWATERHOUSE							
	Montant/Année				Pourcentage/Année *				Montant/Année				Pourcentage/Année *			
	2023	2022	2021	2020	2023	2022	2021	2020	2023	2022	2021	2020	2023	2022	2021	2020
Commissariat aux comptes	100%															
Certification, Examen des comptes	100%															
Individuels et consolidés	1 020 000,00	1 090 000,00	1 090 000,00	1 090 000,00	100%	97%	100%	100%	770 000,00	770 000,00	770 000,00	770 000,00	99%	98%	99%	100%
Émetteur	420 000,00	490 000,00	490 000,00	490 000,00	41%	45%	45%	45%	490 000,00	490 000,00	490 000,00	490 000,00	64%	64%	64%	64%
Filiales	600 000,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00	59%	55%	55%	55%	280 000,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00	36%	36%	36%	36%
Autres diligences et prestations	100%															
Directement liées à la mission du	100%															
Commissaire au comptes	4 584,00	37 548,50	4 556,65	1 234,92	0%	3%	0%	0%	5 006,00	12 000,00	9 052,00	0,00	1%	2%	1%	0%
Émetteur	1 300,00	15 019,60	2 288,21	1 234,92	0,00	0,01	0,00	0,00	3 006,00	7 000,00	5 020,00	0,00	0%	1%	1%	0%
Filiales	3 284,00	22 528,90	2 268,44	0,00	0,00	0,02	0,00	0,00	2 000,00	5 000,00	4 032,00	0,00	0%	1%	1%	0%
Sous-total	1 024 584,00	1 127 548,50	1 094 556,65	1 091 234,92					775 006,00	782 000,00	779 052,00	770 000,00				
Autres prestations rendues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Général	1 024 584,00	1 127 548,50	1 094 556,65	1 091 234,92					775 006,00	782 000,00	779 052,00	770 000,00				



04

COMPTES & RAPPORTS ANNUELS

RAPPORT DE GESTION



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE EXERCICE 2023

CHERS ACTIONNAIRES,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément à vos statuts, pour vous présenter les résultats de l'exercice 2023 et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 2023.

1- ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

L'évolution par segment de produit et des parts de marché s'établit comme suit :

	(En milliers de tonnes)					
	2023	%	2022	%	Evolution Absolu	%
Pains	298,4	24,7	312,0	26,0	-13,6	-4,4
Lingots –Morceaux	189,9	15,7	181,2	15,1	8,7	4,8
Granulés	721,2	59,6	708,9	59,0	12,3	1,7
Total	1 209,5	100,0	1 202,1	100,0	7,3	0,6

Le taux de croissance du marché national s'établit à +0,6% à fin décembre 2023 par rapport à l'exercice précédent (+7,3 mt). Le pain enregistre une baisse de -4,4%, compensée par l'augmentation des ventes des lingots-Morceaux (+4,8%) et des granulés (+1,7%).

La répartition des ventes entre COSUMAR et ses filiales se présente ainsi :

	2023			2022		
	Cosumar	Filiales	Marché	Cosumar	Filiales	Marché
Pains	279,1	19,3	298,4	282,0	30,1	312,0
Lingots –morceaux	189,9	0,0	189,9	181,2	0,0	181,2
Granulés	582,1	139,1	721,2	506,6	202,3	708,9
Total	1 051,0	158,5	1 209,5	969,7	232,4	1 202,1
Part de marché (%)	86,9	13,1	100,0	80,7	19,3	100,0

- Pain :

Ce segment occupe 24,7% du marché. Ses ventes enregistrent un retrait de -13,6 mt par rapport à la même période de l'exercice précédent.

- Lingots –morceaux :

Les ventes des lingots-morceaux s'élèvent à 189,9 mt en 2023, enregistrant une progression de +4,8% entre les deux exercices.

- Granulés :

Ce segment occupe 59,6% du marché. Ses ventes marquent une évolution de +1,7%, avec une augmentation de la quote-part de COSUMAR (80,7% en 2023, contre 71,5% en 2022).

COSUMAR a assuré l'approvisionnement de 86,9% du marché national contre 80,7% en 2022. Le reste a été assuré par les filiales sucrières du groupe COSUMAR.

2- FAITS MARQUANTS

2-1 AMONT AGRICOLE

- L'emblavement de 29 478 ha de betterave contre 37 234 ha l'année précédente ;
- La production de sucre blanc fin de campagne de 224 mt contre 321 mt en 2022 ;
- La revalorisation des prix des plantes sucrières : 80 dh/t pour la betterave et 70 dh/t pour la canne ;
- La signature d'un deuxième plan de relance de la canne à sucre pour la période 2023-2027 ;
- L'annonce le 04 décembre 2023 d'un appui au profit des agriculteurs pour la campagne 2023-2024 (80 dh/t pour la betterave et 70 dh/t pour la canne).

2-2 FINANCIER

- L'EBE consolidé IFRS en 2023 ressort à 1 824 MDh contre 1 718 MDh en 2022 et le RNPG en 2023 à 1 009 MDh contre 826 MDh en 2022.

2-3 RESSOURCES HUMAINES

La structure des effectifs permanents pour l'exercice 2023 se présente comme suit :

	2023	2022
Directeurs et cadres	213	239
Maîtrises	875	873
Employés	138	164
Ouvriers	22	50
Total permanents	1 248	1 326

L'effectif a enregistré une diminution de 78 personnes durant l'exercice 2023.

2-4 PROJETS QSE

L'activité QSE a été marquée par les actions suivantes :

A) Sucrierie Doukkala

- Réussite de l'audit de suivi n°2 du système de management intégré QSEEn ;
- Certification ISO 17 025 du laboratoire du centre de réception.

B) Sucrierie Zaio

- Réussite de l'audit de suivi N°2, du SMI-QSE, et d'accréditation des deux Laboratoires d'analyses et de réception ;

C) Suta

- Réussite des audits QSSEEn réalisés en octobre 2023.

D) Sunabel

- Maintien des certifications 17025, 9001, 14001, 45001 et 50001.

E) Surac

- Réussite des audits de suivi QSE et d'accréditation du laboratoire de réception ISO 170255.

2-5 INVESTISSEMENTS

Les investissements consolidés à fin décembre 2023 s'élèvent à 241,9 MDh et se détaillent ainsi :

	(En MDh)	
	2023	2022
Cosumar SA	84,4	122,0
Filiales	157,5	160,5
	241,9	282,6

Ces investissements concernent principalement :

- L'efficacité énergétique ;
- Les travaux de mise à niveau et de maintenance de l'outil industriel.



3- ACTIVITÉ COSUMAR

3-1 CHIFFRE D'AFFAIRES :

Le chiffre d'affaires commercial s'établit à 9 462,2 MDh, enregistrant une hausse de 168,6 MDh (+1,8%) comparativement à fin décembre 2022, et s'explique comme suit :

(En MDh)

	2023	2022	Evolution	
			Absolu	%
Ventes de sucre	9 159,0	9 037,5	121,5	1,3
Ventes de coproduits				
- Mélasse	134,0	101,1	32,8	32,5
- Pellets, pulpe et divers	169,2	154,9	14,3	9,2
Total	9 462,2	9 293,6	168,6	1,8

Cette évolution du chiffre d'affaires est expliquée principalement par la hausse du volume des ventes locales.

La ventilation des ventes par segment de produits est comme suit :

(En milliers de tonnes)

	2023	2022	Evolution	
			Absolu	%
Pain	279,1	282,0	-2,9	-1,0
Lingots -Morceaux	189,9	181,2	8,7	4,8
Granulés	1 175,0	1 258,7	-83,7	-6,6
Total sucre	1 644,0	1 721,9	-77,9	-4,5
Mélasse	56,4	62,0	-5,5	-8,9
Pellets & pulpes	60,5	47,4	13,1	27,6

Le volume des ventes de sucre total (local et export) s'établit à 1.644,0 mt, enregistrant une baisse de 4,5% (-77,9 mt) comparativement à fin décembre 2022 suite à la diminution du volume des ventes disponibles à l'export.

3-2 PRODUCTION

3-2-1 ACTIVITÉ DE RAFFINAGE

La production conditionnée de la raffinerie a évolué comme suit :

(En milliers de tonnes)

	2023	2022	Evolution	
			Absolu	%
Pain	226,1	243,2	-17,1	-7,0
Lingots -Morceaux	192,1	182,6	9,5	5,2
Granulés	1 011,4	1 110,1	-98,7	-8,9
Total	1 429,6	1 535,8	-106,3	-6,9

La production s'établit à 1.429,6 mt, en diminution de -6,9% comparée à 2022.

3-2-2 ACTIVITÉ SUCRERIE DE DOUKKALA

- Une année marquée par la sécheresse et la baisse de taux de remplissage des barrages ;
- Faible pluviométrie avec une mauvaise répartition : absence de pluies durant les mois mars et avril avec de fortes chaleurs ;
- Augmentation du prix d'achat de la betterave à sucre de 80 Dhs/T ;
- Annonce le 04 décembre 2023 d'un appui au profit des agriculteurs pour la campagne 2023-2024 de 80 dh/t pour la betterave ;
- Renforcement de l'agriculture de précision via l'utilisation des drones pour le diagnostic des parcelles et les traitements phytosanitaires ;
- Baisse du rendement à l'hectare de 5,3 points par rapport à la campagne précédente.

Les données de la campagne betteravière 2023 se résument ainsi :

Sucrerie Sidi Bennour	2023	2022
Démarrage usine (date)	29-mai	23-mai
Superficie récoltée (mha)	11,0	12,4
Rendement (t/ha)	59,1	64,4
Betterave traitée (mt)	599,6	736,8
Richesse cossette (%)	16,4	16,4
Taux d'extraction (%)	82,1	85,7
Sucre extrait (mt)	78,7	103,6
Mélasse commercialisable (mt)	28,4	29,6
Pellets / Pulpes (mt)	44,0	46,0

3-2-3 ACTIVITÉ SUCRERIE DE ZAIO

L'activité de l'exercice 2023 a été marquée par les événements majeurs suivants :

- Pénurie d'eau d'irrigation (barrage vide) et sécheresse structurelle sur les cinq dernières années et démarrage de la campagne de semis avec un taux de remplissage très faible ;
- Augmentation du prix d'achat de la betterave à sucre de 80 Dhs/T
- Annonce le 04 décembre 2023 d'un appui au profit des agriculteurs pour la campagne 2023-2024 de 80 dh/t pour la betterave
- Agriculture de précision : lancement du suivi et entretien de la culture à l'aide du Drone.
- Baisse du rendement à l'hectare ainsi que de la richesse de betterave de 5,5 points et 1,0 point respectivement par rapport à la campagne précédente.

Les données de la campagne betteravière 2023 se résument ainsi :

Sucrerie Zaio	2023	2022
Démarrage usine (date)	25-juin	13-juin
Superficie récoltée (mha)	1,8	2,7
Rendement (t/ha)	41	47
Betterave traitée (mt)	69,2	119,1
Richesse cossette (%)	17,2	18,2
Sucre extrait (mt)	74,1	82,8
Mélasse commercialisable (mt)	5,9	6,9
Pellets / Pulpes (mt)	5,1	13,1

4- COMPTES SOCIAUX

Les principaux indicateurs financiers se résument comme suit :

(En MDh)

	2023	2022
Chiffre d'affaires commercial	9 462,2	9 293,6
Résultat d'exploitation	1 398,0	1 098,1
Résultat financier	77,5	140,7
Résultat non courant	169,7	-32,5
Résultat avant impôts	1 645,2	1 206,4
Résultat net	1 136,9	856,5
Marge brute d'autofinancement	1 135,5	1 044,7
Investissements	84,4	122,0
Effectif	835,0	870,0



4-1 Le résultat d'exploitation s'établit à 1 398,0 MDh à fin décembre 2023, marquant une hausse de 299,9 MDh (+27,31%) par rapport à la même période de l'année précédente, grâce à l'augmentation du volume des ventes locales et aux bonnes performances de l'activité export.

4-2 Le résultat financier s'établit à 77,5 MDh, en baisse de 63,3 MDh par rapport à la même période de l'exercice précédent.

4-3 Le résultat non courant ressort à 169,7 MDh en augmentation par rapport à 2022, expliqué principalement par la cession de la participation de COSUMAR dans la société de Durrah.

4-4 Par conséquent, le résultat net ressort à 1 136,9 MDh, en augmentation de 280 MDh (+32,7%) par rapport aux réalisations de 2022.

4-5 Situation financière

Les principaux indicateurs financiers se résument ainsi :

	(En MDh)	
	2023	2022
Capitaux propres & assimilés	5 067,1	4 635,8
Fonds de roulement	1 661,0	647,0
Besoin en fonds de roulement	2 967,9	1 627,9
Endettement net	1 306,9	980,9

La situation financière à fin décembre 2023 est marquée par :

- Les capitaux propres et assimilés marquent une hausse de 431,3 MDh par rapport à fin 2022 ;
- Le fonds de roulement augmente de 1 013,9 MDh par rapport à l'exercice précédent, effet de la cession de la participation de COSUMAR dans la société de Durrah et de la consolidation des réserves ;
- Le besoin en fonds de roulement s'alourdit de 1 340 MDh par rapport à l'exercice précédent, effet de l'augmentation de l'encours de la caisse de compensation ;
- Par conséquent, l'endettement net ressort à 1 306,9 MDh.

5- ACTIVITÉ FILIALES :

5-1 CHIFFRE D'AFFAIRES

	Quantité (mt)		Valeur (MDh)	
	2023	2022	2023	2022
Pain	19,3	30,1	103,1	160,2
Lingot –morceau	0,0	0,0	0,0	0,0
Granulés	139,1	202,3	591,4	860,4
Sucre blanc	158,5	232,4	694,5	1 020,6
Mélasses	47,6	65,1	114,5	101,2
Pellet/Pulpe	100,9	151,0	55,5	88,3
Bagasse		0,0	3,2	5,4
Divers			110,3	68,6
Total			978,0	1 284,3

Le chiffre d'affaires des filiales atteint 978,0 MDh en 2023 enregistrant une baisse de 306,3 MDh (-23,8%) comparativement à 2022. Cette évolution émane principalement de la baisse du volume des ventes des produits finis et des coproduits par rapport à l'année précédente suite à une campagne agricole moins importante.

5-2 AMONT AGRICOLE

		Canne		Betterave	
		2023	2022	2023	2022
Superficie récoltée	(mha)	6,6	8,3	16,7	22,1
Rendement	(t/ha)	61,0	64,2	46,7	47,1
Richesse Réception	(%)	12,2	12,4	17,6	18,6
Tonnage réceptionné	(mt)	402,5	530,3	781,7	1 042,9

Au niveau des périmètres canniers, le tonnage réceptionné affiche une baisse de 127,8 mt suite principalement à la baisse des superficies récoltées de 1,7 mha et du rendement à l'hectare de 3,2 points.

S'agissant des périmètres betteraviers, le tonnage réceptionné affiche également une baisse de 261,2 mt, expliquée par la diminution des superficies récoltées de (-5,4 mha) ainsi que la baisse du rendement à l'hectare de 0,4 point suite aux conditions climatiques défavorables.

5-3 ACTIVITÉ INDUSTRIELLE

		Canne		Betterave	
		2023	2022	2023	2022
Tonnage traité	(mt)	402,5	530,3	722,3	973,8
Richesse traitée	(%)	12,2	12,1	17,3	18,3
Extraction sucre blanc	(mt)	34,7	46,0	102,1	153,3
Taux d'extraction	(%)	70,7	71,9	81,7	86,1
Mélasses	(mt)	17,8	24,9	35,1	45,4
Pellet / Pulpe	(mt)			96,1	145,5

La production de sucre blanc en 2023 s'établit à 136,8 mt, affichant ainsi une baisse de 62,5 mt par rapport à l'année écoulée, suite principalement à la baisse des tonnages traités.

5-4 RÉSULTATS SOCIAUX AGRÉGÉS FILIALES

			Evolution		
			2023	2022	Absolu
Chiffre d'affaires		978,3	1 284,3	-306,0	-23,8
Résultat d'exploitation		-1,4	204,7	-206,1	NS
Résultat financier		5,8	4,1	1,7	41,9
Résultat non courant		-30,8	-45,2	14,4	-31,8
Résultat net		-33,8	34,0	-67,8	NS
Marge brute d'autofinancement		141,3	215,5	-74,2	-34,5
Investissements		157,5	160,5	-3,0	-1,9
Effectif permanent		413	456	-43	-9

5-4-1 Le résultat d'exploitation agrégé des filiales s'établit en 2023 à -1,4 MDh en diminution de 206,1 MDh comparativement à 2022, expliquée principalement par le retrait de la production de sucre blanc suite à une campagne agricole moins importante et difficile, et par la baisse du volume des ventes des produits finis & co-produits.

5-4-2 Le résultat financier a connu une amélioration de 1,7 MDh par rapport à 2022.

5-4-3 Le résultat non courant à fin 2023 enregistre une amélioration de 14,4 MDh par rapport à la même période en 2022.



6- ACTIVITÉ GROUPE

6-1 PRODUCTION

6-1-1 EXTRACTION

		Groupe		COSUMAR SA		Filiales	
		2023	2022	2023	2022	2023	2022
Superficie récoltée	(mha)	36,1	45,5	12,7	15,1	23,3	30,4
Rendement	(t/ha)	52,8	54,9	56,5	61,2	50,8	51,8
Tonnage traité	(mt)	1 793,5	2 360,0	668,7	855,9	1 124,8	1 504,1
Richesse traitée	(%)	15,7	16,3	16,1	16,7	15,5	16,1
Extraction équivalent blanc	(mt)	224,3	320,9	87,5	121,5	136,8	199,3
Taux d'extraction	(%)	79,6	83,4	81,2	85,3	78,6	82,4
Mélasse	(mt)	87,2	106,7	34,3	36,4	52,9	70,3
Pellet/pulpe	(mt)	145,1	204,6	49,0	59,1	96,1	145,5

Les conditions climatiques défavorables caractérisées par un stress hydrique aigu ont impacté les superficies emblavées et les rendements des cultures sucrières, ainsi la production de sucre blanc s'établit à 224,3 mt, en diminution de 96,6 mt par rapport la campagne précédente 2022.

6-1-2 RAFFINAGE

	Groupe		COSUMAR SA		Filiales	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Raffinage (mt)	1 547,1	1 589,9	1 511,2	1 547,2	35,9	42,7

Le niveau de la production de l'activité raffinage est en légère diminution de -2,7% par rapport à l'année précédente.

6-2 COMPTES CONSOLIDÉS

(En MDh)

	2023	2022	Évolution	
			Absolu	%
Chiffre d'affaires	10 233,1	10 432,9	-199,8	-1,9
EBE	1 823,7	1 718,1	105,6	6,1
Résultat d'exploitation courant	1 374,7	1 294,3	80,4	6,2
Autres produits et charges d'exploitation non courants	211,9	-99,5	311,5	NS
Résultat des activités opérationnelles	1 586,6	1 194,7	391,9	32,8
Résultat financier	-61,8	43,2	-104,9	NS
Résultat net des activités poursuivies	1 009,2	826,2	183,0	22,1
Résultat net	1 009,2	826,6	182,6	22,1
Résultat net part du groupe	1 009,2	825,9	183,3	22,2
Capacité d'autofinancement opérationnelle	2 314,3	1 645,3	669,0	40,7
Investissements	-241,9	-282,6	40,7	-14,4
Effectif fin de période	1 248	1 326	-78,0	-5,9

6-2-1 Le Chiffre d'affaires consolidé en 2023 atteint 10 233 MDh, en légère baisse de -1,9% par rapport à la même période de l'année précédente. Cette évolution s'explique par le retrait des ventes disponibles à l'export.

6-2-2 Le résultat d'exploitation courant à fin 2023 atteint 1 374,7 MDh, en augmentation de 80,4 Mdh par rapport à fin 2022 expliqué principalement par l'amélioration de l'activité export.

6-2-3 Les autres produits et charges d'exploitation non courants s'établissent à 211,9 MDh en augmentation de 311,5 MDh par rapport à l'exercice précédent après la comptabilisation de la plus-value de cession des participations de COSUMAR dans la raffinerie Durrah.

6-2-4 Le résultat des activités opérationnelles s'établit à 1 586,6 MDh contre 1 194,7 MDh à fin 2022, enregistrant ainsi une augmentation de 391,9 MDh.

6-2-5 Le résultat financier marque une diminution de 104,9 MDh par rapport aux réalisations de 2022.

6-2-6 En conséquence, le résultat net part du groupe ressort à 1 009,7 MDh contre 825,9 MDh en 2022.

6-2-7 Situation financière.

Les principaux indicateurs financiers se résument comme suit :

(En MDh)

	2023	2022	Évolution	
			Absolu	%
Capitaux propres	5 992,3	5 623,9	368,3	6,5
Capitaux propres - part du Groupe	5 985,1	5 616,2	368,8	6,6
BFR opérationnel	3 776,7	2 447,7	1 329,0	54,3
Endettement net	1 457,9	984,9	473,0	48,0

La situation financière est marquée à fin 2023 par :

- Les capitaux propres consolidés en 2023 atteignent 5 992,8 MDh, en augmentation de 368,8 MDh effet de comptabilisation de la cession des participations de COSUMAR dans la société de Durrah et de la consolidation des réserves ;
- Le besoin en fonds de roulement s'alourdit de 1 329,0 MDh en 2023 par rapport à 2022 suite à l'augmentation de l'encours de la caisse de compensation ;
- L'endettement net ressort à 1 457,9 MDh, contre 984,9 MDh en 2022.



Les dettes fournisseurs au 31 décembre 2023 se répartissent comme suit :

		(A)	(B)	Montant des dettes échues			
		Montant des dettes fournisseurs à la clôture A=B+C+D+E+F	Montant des dettes non échues	(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours
Date de clôture exercice N-1	44111000	90 130 734,86	59 960 246,51	24 740 188,12	4 296 052,72	1 010 600,41	123 647,10
	44113000	19 994 013,92	17 925 665,56	24 000,00		11 401,00	2 032 947,36
	44114000	1 360 303 712,51	1 360 303 712,51				
	44116000	133 623,48	133 623,48				
	44171000	161 408 348,12	55 970 821,78	6 652 774,34	29 699 248,09	12 613 754,56	56 471 749,35
	44178000	2 844 954,71	2 844 954,71				
	44179000	2 612 129,01	2 612 129,01				
	44179999	18 410 481,79	13 894 302,03	94 735,73	24 141,32		4 397 302,71
	44819999	2 610 644,16					2 610 644,16
	Date de clôture exercice N	44111000	39 603 882,45	18 938 587,07	590 541,13	156 814,45	1 057 032,10
44113000		10 047 440,34	5 287 774,49				4 759 665,85
44114000		103 093 188,36	103 093 188,36				
44116000		133 623,48	133 623,48				
44171000		220 948 617,39	119 211 682,48				101 736 934,91
44178000		6 756 358,63	6 756 358,63				
44179000		5 209 648,24	5 209 648,24				
44179999		27 462 186,26	18 924 272,95				8 537 913,31
44819999		2 610 644,16					2 610 644,16

7- CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE 57 DE LA LOI SUR LES SOCIÉTÉS ANONYMES

Nous vous présentons, ci-joint, le tableau récapitulatif des conventions visées à l'article 57 de la loi sur les sociétés anonymes au cours de l'exercice 2023.

Société	Objet de la Convention	Modalités / méthode de calcul / délai de paiement	Flux résultats 2023		Solde Bilan 2023 – reste à payer/à encaisser	
			Charges	Produits	Reste à payer	Reste à encaisser
GREEN TECH	Location des Machines			345 937,73		345 937,73
WILMACO	Intérêt sur Compte Courant	5.25%		4 240 687,50		1 086 750,00
SUCRUNION	Intérêt sur Compte Courant	2.50%	7 855,07		0	
SUNABEL	Intérêt sur Compte Courant	5.00%		90 416,66		12 638,89
SUNABEL	Intérêt sur Compte Courant	2.50%	191 580,28		0	
SUTA	Intérêt sur Compte Courant	5.00%		66 666,77		0
SUNABEL	Rémunération de Gestion	0.425% C.A HT sans subvention		1 988 690,34		384 578,82
SUNABEL	Prestation Commerciale	40DH/HT/T		3 332 371,66		797 932,78
SURAC	Rémunération de Gestion	0.425% C.A HT sans subvention		1 041 380,19		154 410,74
SURAC	Prestation Commerciale	40DH/HT/T		1 406 220,40		90 411,20
SUTA	Rémunération de Gestion	0.425% C.A HT sans subvention		1 201 091,52		89 153,29
SUTA	Prestation Commerciale	40DH/HT/T		1 599 570,40		139 123,52
SUCRUNION	Rémunération de Gestion	0.85% C.A HT		545 018,84		147 828,21
SUCRUNION	Prestation Commerciale	35DH/HT/T		265 915,43		70 623,42
SUNABEL	Prestation de Raffinage du Sucre	50Kg : 600DH/HT/T	5 323 659,60		5 323 659,60	
SUNABEL	Prestation de Conditionnement de Sucre	"1Kg : 321DH/HT/T 2Kg : 267DH/HT/T"	7 114 250,40		3 183 282,32	
COSUMAR	Prestation de Conditionnement de Sucre	"2Kg : 267DH/HT/T"		132 058,20		
SURAC	Prestation de Conditionnement de Sucre	"1Kg : 321DH/HT/T 2Kg : 267DH/HT/T"	8 254 192,80		1 514 128,80	
SURAC	Prestation de Raffinage du Sucre	"50Kg : 600DH/HT/T"	15 038 160,00		111 943,44	
SUTA	Prestation de Conditionnement de Sucre	"1Kg : 321DH/HT/T 2Kg : 267DH/HT/T 50Kg : 100DH/HT/T Pain : 700DH/HT/T"	21 343 034,15		7 908 511,25	
SUTA	Prestation de Raffinage du Sucre	"50Kg : 600DH/HT/T"	1 198 080,00		150 780,00	
SUCRUNION	Prestation de Conditionnement de Sucre	" 25Kg : 1011DH/HT/T"	2 704 768,74		248 190,39	
SUTA	Intérêt sur Compte Courant	2.50%		720 928,55		215 145,49
SURAC	Intérêt sur Compte Courant	2.50%		673 695,10		93 913,26



8- PERSPECTIVES :

- Les opérations de plantation de la canne à sucre et de semis de la betterave à sucre de la campagne 2023/2024 sont finalisées malgré la conjoncture difficile et ce, grâce à la mobilisation de COSUMAR et de l'ensemble de l'écosystème agricole.
- Le Groupe COSUMAR maintiendra ses efforts et mettra en œuvre tous les moyens nécessaires pour un bon déroulement de la campagne sucrière 2023-2024 et pour une meilleure productivité et rentabilité de ses partenaires agriculteurs.
- Le Groupe COSUMAR continuera à œuvrer pour contribuer durablement à la souveraineté alimentaire du pays et à déployer tous les efforts pour assurer un approvisionnement normal du marché national en sucre.

-0-

Vos Commissaires aux comptes feront dans leur rapport l'analyse des comptes et du bilan.

Ceux-ci font apparaître un bénéfice net comptable de 1 136 886 823,21 dirhams dont nous vous proposons l'affectation suivante :

Bénéfice net comptable	1 136 886 823,21 DH
Report à nouveau sur exercices antérieurs	(+) 2 229 743,84 DH
Solde	1 139 116 567,05 DH
Dividende	(-) 661 410 001,00 DH
Solde	477 706 566,05 DH

que nous vous proposons de reporter à nouveau.

Le dividende total à distribuer s'élèverait à 661 410 001,00 DH, soit 7 DH par action.

Nous vous proposons de fixer sa date de mise en paiement à compter du 22 juillet 2024 selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

Usant de la faculté donnée par l'article 333 de la loi 17-95, votre Conseil propose la mise en distribution à titre exceptionnel d'une somme globale de 283 461 429,00 DH prélevée sur les Réserves facultatives, soit 3,00 DH par action.

Nous vous proposons de fixer sa date de mise en paiement à compter du 22 juillet 2024 selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

Nous vous donnons maintenant lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 56 de la Loi 17-95, établi par vos Commissaires aux comptes.

Nous vous proposons, au titre de l'exercice 2024, de fixer à 3.750.000 DH le montant brut des jetons de présence alloués aux administrateurs. Le Conseil d'administration fixera les proportions de leur distribution.

Nous vous informons de la démission de leurs mandats d'administrateurs de Messieurs Jean-Luc Robert Bohbot, Virgilio Lopes Fagundes, Vishesh Kathuria, Ju-Yang Kwek, Mark, Régis Karim Salamon et Emile Zakhya. Nous vous proposons de leurs donner quitus plein, entier et définitif de leur gestion.

Nous vous informons également de la démission de son mandat d'administrateur de M. Khalid Cheddadi.

Le quitus plein, entier et définitif de sa gestion sera soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

Nous vous proposons de ratifier la cooptation en qualité d'administrateurs de Madame Lalla Abba Kerdoudi Kolali, Monsieur Serge Varsano et de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites « CIMR » représentée par M. Mohamed Aboumejd.

Nous vous proposons de nommer en qualité de nouvel Administrateur, M. Hassan Boulaknadel pour une période statutaire de six années.

Nous vous informons enfin du changement des représentants permanents de Wafa assurance, MAMDA et RCAR qui sont respectivement Messieurs Boubker Jai, Larbi Lahlou et Mohamed Ali Bensouda.

En application des dispositions de l'article 142 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée, nous vous présentons ci-après la liste des mandats, fonctions et emplois des membres de notre Conseil d'Administration dans d'autres sociétés, au cours de l'exercice 2023 :

M. Hicham BELMRAH

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
MAMDA	Président Directeur Général
MCMA	Président Directeur Général
MUTUELLE ATTAMINE CHAABI	Président du Directoire
MAMDA RE	Administrateur Directeur Général
AKWA AFRICA	Administrateur
RYAD RESORT DEVELOPPEMENT	Président du Conseil d'Administration
OLEA CAPITAL	Président du Conseil d'Administration
ODYSSEY INTERNATIONAL	Membre du Conseil de Gouvernance
MCR	Vice-Président du Conseil d'Administration
EURESA	Membre du Conseil de gérance
SUNABEL	Président du Conseil d'Administration
SURAC	Président du Conseil d'Administration
SUTA	Président du Conseil d'Administration
SUCRUNION	Président du Conseil d'Administration
WILMACO	Administrateur
LESIEUR CRISTAL	Représentant Permanent de la MAMDA, Administrateur
AL MADA	Représentant Permanent de la MAMDA, Administrateur
BCP	Représentant Permanent de la MCMA, Administrateur
CAM	Représentant Permanent de la MAMDA, Membre du Conseil de Surveillance
MAGHREBAIL	Représentant Permanent de la MAMDA, Administrateur
RISMA	Représentant Permanent de la MCMA, Administrateur
SOMED	Représentant Permanent de la MAMDA, Administrateur
SONASID	Représentant Permanent de la MCMA, Administrateur
AFRIQUIA SMDC	Représentant Permanent de la MAMDA, Administrateur
NSI	Représentant Permanent de la MAMDA, Administrateur
UIR	Représentant Permanent de la MCMA, Administrateur
CAT	Représentant Permanent de la MAMDA, Administrateur
AL MADA Venture Cap	Représentant Permanent de la MAMDA, Administrateur
OPCI EDUCAPITAL	Représentant Permanent de la MAMDA, Administrateur
OPCI CDV PATRIMOINE	Administrateur
MAMDA IT	Administrateur
MASSIMISSA	Administrateur
A6 Immobilier	Administrateur
CDV Promotion	Administrateur

**M. Khalid Cheddadi**

Entité	Administrateur/ emplois ou fonctions
AFMA	Représentant de la CIMR Administrateur
AL MADA HOLDING	Représentant de la CIMR Administrateur
AKILAM	Président Directeur Général
AKWA AFRICA	Représentant de la CIMR Administrateur
A6 IMMOBILIER	Représentant de la CIMR Administrateur
ATLAS HOSPITALITY MOROCCO	Administrateur
AUTO HALL	Administrateur
AXA ASSURANCES MAROC	Administrateur
BANQUE POPULAIRE	Représentant de la CIMR Administrateur
SOCIETE DES BOISSONS DU MAROC	Représentant de la CIMR Administrateur
CFG BANK	Représentant de la CIMR Administrateur
CIMR	Président Directeur Général
CREDIT IMMOBILIER & HOTELIER	Administrateur
EQDOM	Représentant de la CIMR Administrateur
HPARTNER	Représentant de la CIMR membre
IMC	Président du Conseil d'administration
JORF FERTILIZERS COMPANY V	Représentant de la CIMR Administrateur
LAFARGE HOLCIM MAROC	Représentant de la CIMR Administrateur
LARBEL	Gérant
LESIEUR CRISTAL	Président du Conseil d'administration
OLEA CAPITAL FUND	Représentant de la CIMR Administrateur
OLEA TRADING	Administrateur
OLEA CAPITAL SLE BERTIN	Administrateur
OLEA CAPITAL SOCIETE CENTRALE D'EXPLOITATION	Administrateur
OLEA CAPITAL SLE III	Administrateur
OLEA CAPITAL SLE II	Administrateur
OLEA CAPITAL SLE I	Administrateur
RAMICAL	Président Directeur Général
RISMA	Représentant de la CIMR Administrateur
SAPRESS	Représentant de la CIMR Administrateur
SICAV CIMR AJIAL	Président Directeur Général
SICAV CIMR ATTADAMOUN	Président Directeur Général
SICAV CIMR FONCIA	Gérant
SICAV CIMR IDDIKHAR	Président Directeur Général
SICAV PREVOYANCE	Président Directeur Général
SICAV TRESO PLUS	Président Directeur Général
SOCHPRESS	Représentant de la CIMR Administrateur
SOMED	Représentant de la CIMR Administrateur
SONASID	Représentant de la CIMR Administrateur
UPLINE VENTURES	Représentant de la CIMR Administrateur
WARAK PRESS	Représentant de la CIMR Administrateur

M. Serge Varsano

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
SUCDEN	Président
SUCDEN AMERICAS	Administrateur

Mme Naima Saigh

Aucun mandat

Mme Abla Kerdoudi Kolali

Entité	Administrateur/ emplois ou fonctions
SUCDEN	Directeur Financement et Investissement

Wafa Assurance représentée M. Boubker Jai

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
Wafa ASSURANCE	Président Directeur Général
LA COMPAGNIE NOUVELLE D'ASSURANCE (ATTIJARI ASS. TUNISE)	Représentant Permanent Wafa Assurance Administrateur
PANORAMA	Président Directeur Général
Wafa IMA Assistance	Président du Conseil d'administration
Wafa ASSURANCE VIE SENEGAL	Administrateur intuitu personae et représentant permanent de Wafa Assurance Administrateur
Wafa ASSURANCE SENEGAL NON-VIE	Administrateur intuitu personae et représentant permanent de Wafa Assurance Administrateur
Wafa Assurance Vie CAMEROUN	Administrateur intuitu personae et représentant permanent de Wafa Assurance Administrateur
PRO Wafa Assurance non-Vie Cameroun	Administrateur intuitu personae et représentant permanent de Wafa Assurance Administrateur
Wafa ASSURANCE Vie Côte d'Ivoire	Administrateur intuitu personae et représentant permanent de Wafa Assurance Administrateur
Wafa Assurance SA Côte d'Ivoire	Administrateur intuitu personae et représentant permanent de Wafa Assurance Administrateur
Wafa Life Egypt	Président du Conseil d'administration
A6 Immobilier	Administrateur intuitu personae et représentant permanent de Wafa Assurance Administrateur
Inter Mutuelles Assistance	Représentant Permanent de Wafa Assurance membre du Conseil de Surveillance
ATLAS HOSPITALITY MAROC	Représentant permanent de Wafa Assurance Administrateur
SUTA	représentant permanent de Wafa Assurance Administrateur
SUCRUNION	Représentant permanent de Wafa Assurance Administrateur
MOROCCAN INFRASTRUCTURE FUND (MIF)	Représentant permanent de Wafa Assurance Administrateur
AKWA AFRICA	Représentant permanent de Wafa Assurance Administrateur
LESIEUR CRISTAL	Représentant permanent de Wafa Assurance Administrateur
CIMR	Administrateur intuitu personae
Attijari Bank Tunisie	Administrateur intuitu personae
CBAO	Administrateur intuitu personae
SIB	Administrateur intuitu personae
SCB	Administrateur intuitu personae
ATTIJARI BANK EUROPE	Administrateur intuitu personae
Wafa TAKAFUL	Représentant permanent de Wafa Assurance Administrateur
SOCIETE DE SELS DE MOHAMMADIA	Représentant permanent de Wafa Assurance Administrateur
Wafa REAL ESTATE INVESTMENT	Président Directeur Général
Wafa REAL ESTATE MANAGEMENT	Président Directeur Général
MARSA MAROC	Représentant Permanent de Wafa Assurance au Conseil de Surveillance

M. Mohammed Hicham Chebihi Hassani



Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
La COMPAGNIE FINANCIERE HOLDING ATLAS	Président Directeur Général Représentant de l'administrateur Sefin Holding
Atlas CAPITAL FINANCE	Représentant de l'Administrateur Compagnie Financière Holding Atlas
ATLAS CAPITAL MANAGEMENT	Représentant de l'Administrateur Compagnie Financière Holding Atlas
ATLAS CAPITAL BOURSE	Représentant de l'Administrateur Compagnie Financière Holding Atlas
ATLAS PORTOFOLIO MANAGEMENT	Représentant de l'administrateur Compagnie Financière Holding Atlas
VIDAL ASSURANCES	Président Directeur Général
ATLAS CAPITAL REAL ESTATE MANAGEMENT	Président Directeur Général
JARDIN DE SAFI	Président Directeur Général
INETUM CONSULTING MAROC	Président Directeur Général

MAMDA représentée par M. Larbi Lahlou

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
CAM	Membre du Conseil de Surveillance
BCP	Administrateur
RESORT CO	Administrateur
OLEA CAPITAL	Administrateur
AHLIF	Membre du Conseil
MSF	Administrateur
AM INVEST	Administrateur
UPLINE VENTURE	Administrateur
NEBETOU	Membre du Conseil de Surveillance
AMLAK DEV	Administrateur
AC1	Administrateur
3P FUND	Membre du Conseil de Surveillance
UPLINE INVEST FUND	Administrateur
CAP MEZZANINE	Administrateur

RCAR représenté par M. Mohamed Ali Bensouda

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
CDG	Directeur Général de la Branche Epargne Prévoyance
SOCIETE CENTRALE DE REASSURANCE	Administrateur, Président du Comité de Nomination & de Rémunération et Membre du Comité d'Audit et des Risques
CIH BANK	Administrateur
UIR	Administrateur représentant Prev Invest Membre du Comité de Nomination, de Rémunération et de Gouvernance Membre du Comité Stratégie & Investissement
DXC TECHNOLOGY	Administrateur
FUIR	Administrateur
PREV INVEST	Président
FONDATION CDG	Administrateur et Président du Comité Budget
FONDATION AHLY	Administrateur
CHWITER JDID	Président

CIMR, représentée par M. Mohamed Aboumejd

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
CIMENTS DU MAROC	Administrateur
JORF FERTILIZERS COMPANY V	Administrateur
IMC	Administrateur
TANGER MED ZONE	Administrateur
AKWA AFRICA	Administrateur
IMMORENTE	Administrateur

CIMR

Entité	Administrateur/emplois ou fonctions
AFMA	Administrateur
AL MADA HOLDING	Administrateur
A6 IMMOBILIER	Administrateur
BANQUE POPULAIRE	Administrateur
SOCIETE DES BOISSONS DU MAROC	Administrateur
CFG BANK	Administrateur
CIMENT DU MAROC	Administrateur
EQDOM	Administrateur
HPARTNER	Membre
JORF FERTILIZERS COMPANY V	Administrateur
LAFARGE HOLCIM MAROC	Administrateur
OLEA CAPITAL FUND	Administrateur
RISMA	Administrateur
SAPRESS	Administrateur
SOCHPRESS	Administrateur
SOMED	Administrateur
SONASID	Administrateur
UPLINE VENTURES	Administrateur

Les résolutions que nous vous soumettons sont conformes à nos propositions et nous vous invitons à les approuver.
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comptes sociaux



Comptes sociaux

BILAN ACTIF

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Immobilisations en non-valeur (A)	125 722 039,22	85 204 045,44	40 517 993,78	40 039 758,40
Frais préliminaires	-	-	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	125 722 039,22	85 204 045,44	40 517 993,78	40 039 758,40
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles (B)	86 085 301,06	39 638 812,81	46 446 488,25	52 224 958,79
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	55 365 446,88	36 862 379,81	18 503 067,07	24 281 537,61
Fonds commercial	30 622 333,78	2 776 433,00	27 845 900,78	27 845 900,78
Autres immobilisations incorporelles	97 520,40	-	97 520,40	97 520,40
Immobilisations corporelles (C)	6 496 264 441,45	4 788 285 783,96	1 707 978 657,49	1 836 204 732,82
Terrains	616 986 277,89	1 389 531,60	615 596 746,29	615 829 824,89
Constructions	853 651 190,70	547 011 767,70	306 639 423,00	338 390 827,76
Installations techniques, matériel et outillage	4 527 997 627,59	3 936 498 112,42	591 499 515,17	688 364 411,68
Matériel de transport	37 942 004,90	34 823 016,55	3 118 988,35	4 947 381,76
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	352 928 840,44	268 563 355,69	84 365 484,75	52 231 183,72
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	106 758 499,93	-	106 758 499,93	136 441 103,01
Immobilisations financières (D)	1 612 474 776,98	1 250 090,99	1 611 224 685,99	2 060 358 944,69
Prêts immobilisés	6 293 893,73	1 250 090,99	5 043 802,74	6 736 849,90
Autres créances financières	1 971 431,66	-	1 971 431,66	1 963 431,66
Titres de participation	1 604 209 451,59	-	1 604 209 451,59	2 051 658 663,13
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Écarts de conversion - Actif (E)	-	-	-	-
Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
TOTAL I (A+B+C+D+E)	8 320 546 558,71	4 914 378 733,20	3 406 167 825,51	3 988 828 394,70
Stocks (F)	2 349 392 404,48	24 832 202,66	2 324 560 201,82	1 674 320 295,99
Marchandises	-	-	-	-
Matières et fournitures consommables	1 647 520 139,13	24 268 191,17	1 623 251 947,96	890 081 008,26
Produits en cours	380 940 757,97	-	380 940 757,97	437 413 599,13
Produits intermédiaires et produits résiduels	5 536 049,88	-	5 536 049,88	6 312 318,91
Produits finis	315 395 457,50	564 011,49	314 831 446,01	340 513 369,69
Créances de l'actif circulant (G)	5 460 055 857,15	42 241 041,58	5 417 814 815,57	3 625 324 035,74
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	135 011 297,30	28 740 415,82	106 270 881,48	76 235 735,15
Clients et comptes rattachés	922 080 717,44	13 500 625,76	908 580 091,68	954 202 997,23
Personnel	1 954 244,55	-	1 954 244,55	2 025 547,48
État	4 116 745 339,26	-	4 116 745 339,26	2 305 741 311,69
Comptes d'associés	63 000 000,00	-	63 000 000,00	63 000 000,00
Autres débiteurs	213 671 386,82	-	213 671 386,82	216 097 644,40
Comptes de régularisation - Actif	7 592 871,78	-	7 592 871,78	8 020 799,79
Titres et valeurs de placement (H)	-	-	-	-
Écarts de conversion-Actif (I) (Éléments circulants)	16 094 215,01	-	16 094 215,01	22 543 058,15
TOTAL II (F+G+H+I)	7 825 542 476,64	67 073 244,24	7 758 469 232,40	5 322 187 389,88
TRÉSORERIE - ACTIF	744 429 989,88	-	744 429 989,88	241 447 428,79
Chèques et valeurs à encaisser	38 441 935,42	-	38 441 935,42	119 381 122,08
Banques, T G et C C P	704 130 459,81	-	704 130 459,81	120 742 764,68
Caisses, Régies d'avances et accreditifs	1 857 594,65	-	1 857 594,65	1 323 542,03
TOTAL III	744 429 989,88	-	744 429 989,88	241 447 428,79
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	16 890 519 025,23	4 981 451 977,44	11 909 067 047,79	9 552 463 213,37

BILAN PASSIF

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
CAPITAUX PROPRES	4 692 124 211,34	4 216 647 389,13
Capital social ou personnel (1)	944 871 430,00	944 871 430,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-
Capital appelé	944 871 430,00	944 871 430,00
dont versé	944 871 430,00	944 871 430,00
Primes d'émission, de fusion et d'apport	175 981 922,22	175 981 922,22
Écarts de réévaluation	-	-
Réserve légale	94 487 143,00	94 487 143,00
Autres réserves	2 337 667 149,07	2 143 667 149,07
Report à nouveau (2)	2 229 743,84	1 182 170,42
Résultats nets en instance d'affectation (2)	-	-
Résultat net de l'exercice (2)	1 136 886 823,21	856 457 574,42
Total des capitaux propres (A)	4 692 124 211,34	4 216 647 389,13
Capitaux propres assimilés (B)	374 998 579,16	419 196 839,29
Subventions d'investissement	1 381 659,54	2 218 322,54
Provisions réglementées	373 616 919,62	416 978 516,75
Dettes de financement (C)	-	-
Emprunts obligataires	-	-
Autres dettes de financement	-	-
Provisions durables pour risques et charges (D)	-	-
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
Écarts de conversion - Passif (E)	-	-
Augmentation des créances immobilisées	-	-
Diminution des dettes de financement	-	-
TOTAL I (A + B + C + D + E)	5 067 122 790,50	4 635 844 228,42
Dettes du passif circulant (F)	4 731 832 448,52	3 609 611 009,43
Fournisseurs et comptes rattachés	4 217 862 497,54	3 243 131 628,63
Clients créditeurs, avances et acomptes	19 712 374,36	12 509 998,26
Personnel	9 078 700,26	9 187 455,17
Organismes sociaux	15 282 413,29	16 111 206,24
État	182 804 935,89	47 000 875,94
Comptes d'associés	85 186 634,00	122 840 785,00
Autres créanciers	9 516 680,15	13 030 708,52
Comptes de régularisation - Passif	192 388 213,03	145 798 351,67
Autres provisions pour risques et charges (G)	57 159 277,46	73 427 120,99
Écarts de conversion-Passif (Éléments circulants) (H)	1 580 933,41	11 204 319,10
TOTAL II (F + G + H)	4 790 572 659,39	3 694 242 449,52
TRÉSORERIE PASSIF	2 051 371 597,90	1 222 376 535,43
Crédits d'escompte	-	-
Crédits de trésorerie	1 740 000 000,00	900 000 000,00
Banques de régularisation	311 371 597,90	322 376 535,43
TOTAL III	2 051 371 597,90	1 222 376 535,43
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	11 909 067 047,79	9 552 463 213,37

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéfice (+), déficitaire (-)



COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

NATURE	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
	PROPRES À L'EXERCICE	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS		
		(1)		
I Produits d'exploitation	12 724 940 317,81	22 964,59	12 724 963 282,40	11 840 240 019,45
Ventes de marchandises (en l'état)	-	-	-	-
Ventes de biens et services produits	9 462 193 905,14	22 964,59	9 462 216 869,73	9 293 598 547,40
Chiffre d'affaires	9 462 193 905,14	22 964,59	9 462 216 869,73	9 293 598 547,40
Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)	-82 367 022,38	-	-82 367 022,38	-77 700 287,23
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-	-	-
Subventions d'exploitation	3 303 330 556,25	-	3 303 330 556,25	2 580 441 420,34
Autres produits d'exploitation	12 666 539,91	-	12 666 539,91	15 175 035,53
Reprises d'exploitation : transferts de charges	29 116 338,89	-	29 116 338,89	28 725 303,41
TOTAL I	12 724 940 317,81	22 964,59	12 724 963 282,40	11 840 240 019,45
II Charges d'exploitation	11 371 444 547,44	-44 472 155,89	11 326 972 391,55	10 742 110 321,35
Achats revendus (2) de marchandises	-	-	-	-
Achats consommés (2) de matières et fournitures	10 245 028 655,47	-33 487 247,40	10 211 541 408,07	9 569 140 555,61
Autres charges externes	494 482 729,33	-11 374 841,58	483 107 887,75	504 602 367,73
Impôts et taxes	16 642 109,18	-	16 642 109,18	16 664 241,59
Charges de personnel	368 300 599,76	389 933,09	368 690 532,85	378 370 547,88
Autres charges d'exploitation	2 098 999,96	-	2 098 999,96	2 099 000,00
Dotations d'exploitation	244 891 453,74	-	244 891 453,74	271 233 608,54
TOTAL II	11 371 444 547,44	-44 472 155,89	11 326 972 391,55	10 742 110 321,35
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 353 495 770,37	44 495 120,48	1 397 990 890,85	1 098 129 698,10
IV PRODUITS FINANCIERS	173 432 832,56	-	173 432 832,56	198 272 617,39
Produits des titres de participation et autres titres financiers	121 619 225,00	-	121 619 225,00	138 615 359,00
Gains de change	20 327 748,04	-	20 327 748,04	1 118 178,34
Intérêts et autres produits financiers	8 825 957,99	-	8 825 957,99	6 537 288,39
Reprises financières : transferts de charges	22 659 901,53	-	22 659 901,53	52 001 791,66
TOTAL IV	173 432 832,56	-	173 432 832,56	198 272 617,39
V CHARGES FINANCIÈRES	95 963 415,86	-	95 963 415,86	57 536 603,81
Charges d'intérêts	57 955 334,52	-	57 955 334,52	25 841 810,78
Pertes de change	21 913 866,33	-	21 913 866,33	9 151 734,88
Autres charges financières	-	-	-	-
Dotations financières	16 094 215,01	-	16 094 215,01	22 543 058,15
TOTAL V	95 963 415,86	-	95 963 415,86	57 536 603,81
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)	77 469 416,70	-	77 469 416,70	140 736 013,58
VII RÉSULTAT COURANT (III + VI)	1 475 460 307,55	44 495 120,48	1 475 460 307,55	1 238 865 711,68
VIII PRODUITS NON COURANTS	787 798 996,37	7 671 884,35	795 470 880,72	111 493 235,74
Produits des cessions d'immobilisations	638 724 772,97	-	638 724 772,97	1 014 055,71
Subvention d'équilibre	-	-	-	-
Reprises sur subventions d'investissement	836 663,00	-	836 663,00	836 663,00
Autres produits non courants	18 588 648,17	7 671 884,35	26 260 532,52	5 697 083,63
Reprises non courantes : transferts de charges	129 648 912,23	-	129 648 912,23	103 945 433,40
TOTAL VIII	787 798 996,37	7 671 884,35	795 470 880,72	111 493 235,74
IX CHARGES NON COURANTES	625 770 367,18	323,88	625 770 691,06	143 951 131,00
Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	447 449 211,54	-	447 449 211,54	999 900,00
Subventions accordées	-	-	-	-
Autres charges non courantes	101 852 840,93	323,88	101 853 164,81	52 630 032,52
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	76 468 314,71	-	76 468 314,71	90 321 198,48
TOTAL IX	625 770 367,18	323,88	625 770 691,06	143 951 131,00
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)	162 028 629,19	7 671 560,47	169 700 189,66	-32 457 895,26
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+ ou - X)	1 592 993 816,26	52 166 680,95	1 645 160 497,21	1 206 407 816,42
XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	508 273 674,00	-	508 273 674,00	349 950 242,00
XIII RÉSULTAT NET (XI - XII)	1 084 720 142,26	52 166 680,95	1 136 886 823,21	856 457 574,42
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	13 686 172 146,74	7 694 848,94	13 693 866 995,68	12 150 005 872,58
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	12 601 452 004,48	-44 471 832,01	12 556 980 172,47	11 293 548 298,16
XVI RÉSULTAT NET (XIV - XV)	1 084 720 142,26	52 166 680,95	1 136 886 823,21	856 457 574,42

(1) Variation de stock : stock final - stock initial; augmentation (+); diminution (-).
(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E S G)

I TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T F R)

Exercice du 1/01/2023 au 31/12/2023

		EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
1	Ventes de marchandises (en l'état)	-	-
2	- Achats revendus de marchandises	-	-
I	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT	-	-
+	PRODUCTION DE L' EXERCICE : (3 + 4 + 5)	9 379 849 847,35	9 215 898 260,17
3	Ventes de biens et services produits	9 462 216 869,73	9 293 598 547,40
4	Variation de stocks de produits	(82 367 022,38)	(77 700 287,23)
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-
-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)	10 694 649 295,82	10 073 742 923,34
III	6 Achats consommés de matières et fournitures	10 211 541 408,07	9 569 140 555,61
7	Autres charges externes	483 107 887,75	504 602 367,73
IV	= VALEUR AJOUTÉE : (I + II + III)	(1 314 799 448,47)	(857 844 663,17)
8	+ Subventions d'exploitation	3 303 330 556,25	2 580 441 420,34
V	9 - Impôts et taxes	16 642 109,18	16 664 241,59
10	- Charges de personnel	368 690 532,85	378 370 547,88
=	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (E B E)	1 603 198 465,75	1 327 561 967,70
=	OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I B E)	-	-
11	+ Autres produits d'exploitation	12 666 539,91	15 175 035,53
12	- Autres charges d'exploitation	2 098 999,96	2 099 000,00
13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges	29 116 338,89	28 725 303,41
14	- Dotations d'exploitation	244 891 453,74	271 233 608,54
VI	= RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	1 397 990 890,85	1 098 129 698,10
VII	+ ou - RÉSULTAT FINANCIER	77 469 416,70	140 736 013,58
VIII	= RÉSULTAT COURANT (+ ou -)	1 475 460 307,55	1 238 865 711,68
IX	+ ou - RÉSULTAT NON COURANT	169 700 189,66	(32 457 895,26)
15	- Impôts sur les résultats	508 273 674,00	349 950 242,00
X	= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	1 136 886 823,21	856 457 574,42
II CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F) - AUTOFINANCEMENT			
	Résultat de l'exercice	1 136 886 823,21	856 457 574,42
1	* Bénéfice	1 136 886 823,21	856 457 574,42
	* Perte	-	-
2	+ Dotations d'exploitation (1)	209 111 561,05	240 050 436,89
3	+ Dotations financières (1)	-	-
4	+ Dotations non courantes (1)	70 749 314,71	52 283 198,09
5	- Reprises d'exploitation (2)	-	-
6	- Reprises financières (2)	-	-
7	- Reprises non courantes (2) (3)	89 947 574,84	104 085 096,40
8	- Produits des cessions d'immobilisations	638 724 772,97	1 014 055,71
9	+ Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	447 449 211,54	999 900,00
I	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F)	1 135 524 562,70	1 044 691 957,29
10	- Distributions de bénéfices	661 410 001,00	566 922 858,00
II	AUTOFINANCEMENT	474 114 561,70	477 769 099,29



TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I Synthèse des masses du bilan

MASSES	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variation (a-b)	
			Emplois (c)	Ressources (d)
1 Financement permanent	5 067 122 790,50	4 635 844 228,42	-	431 278 562,08
2 Moins actif immobilisé	3 406 167 825,51	3 988 828 394,70	-	582 660 569,19
3 = Fonds de roulement fonctionnel (1-2) (A)	1 660 954 964,99	647 015 833,72	-	1 013 939 131,27
4 Actif circulant	7 758 469 232,40	5 322 187 389,88	2 436 281 842,52	-
5 Passif circulant	4 790 572 659,39	3 694 242 449,52	-	1 096 330 209,87
6 = Besoins de financement global (4-5) (B)	2 967 896 573,01	1 627 944 940,36	1 339 951 632,65	-
7 = Trésorerie nette (Actif-Passif) (A - B)	-1 306 941 608,02	-980 929 106,64	-	326 012 501,38

II Emplois et Ressources

		EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
AUTOFINANCEMENT (A)			474 114 561,70		477 769 099,29
Capacité d'autofinancement			1 135 524 562,70		1 044 691 957,29
- Distribution de bénéfices			661 410 001,00		566 922 858,00
CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)			640 409 820,13		1 014 055,71
Cession d'immobilisations incorporelles					
Cession d'immobilisations corporelles					831 750,00
Cession d'immobilisations financières			638 724 772,97		182 305,71
Récupération sur créances Immobilisées					
Récupération sur prêts immobilisés			1 685 047,16		
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)					
Augmentations de capital, apports					
Subventions d'investissement					
Provision durable					
AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT (D)					
TOTAL I. DES RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)			1 114 524 381,83		478 783 155,00
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)		74 962 607,34		119 463 514,39	
Acquisition d'immobilisations incorporelles				72 651,25	
Acquisition d'immobilisations corporelles		74 962 607,34		116 384 027,88	
Acquisition d'immobilisations financières					
Augmentation des créances immobilisées					
Augmentation des prêts immobilisés				3 006 835,26	
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)					
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G)					
EMPLOIS EN NON-VALEURS (H)		25 622 643,22		-	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		100 585 250,56		119 463 514,39	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (BFG)		1 339 951 632,65	-	1 087 484 718,16	-
IV VARIATION DE LA TRÉSORERIE		-	326 012 501,38	-	728 165 077,55
TOTAL GÉNÉRAL		1 440 536 883,21	1 440 536 883,21	1 206 948 232,55	1 206 948 232,55

ÉTAT DES DÉROGATIONS

INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT



TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	100 099 396,00	25 622 643,22	-	-	-	-	-	125 722 039,22
* Frais préliminaires	-							0,00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	100 099 396,00	25 622 643,22						125 722 039,22
* Primes de remboursement des obligations	-							-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	86 085 301,06	-	-	-	-	-	-	86 085 301,06
* Immobilisation en recherche et développement	-							-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	55 365 446,88							55 365 446,88
* Fonds commercial	30 622 333,78							30 622 333,78
* Autres immobilisations incorporelles	97 520,40							97 520,40
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 427 765 563,89	74 962 607,34	-	79 967 654,69	6 463 729,78	-	79 967 654,69	6 496 264 441,45
* Terrains	616 986 277,89							616 986 277,89
* Constructions	853 390 938,84	5 616,11		254 635,75				853 651 190,70
* Installations techniques, matériel et outillage	4 476 256 232,50	21 521 030,56		36 684 094,31	6 463 729,78			4 527 997 627,59
* Matériel de transport	37 942 004,90							37 942 004,90
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	306 749 006,75	3 150 909,06		43 028 924,63				352 928 840,44
* Autres immobilisations corporelles	-							-
* Immobilisations corporelles en cours	136 441 103,01	50 285 051,61					79 967 654,69	106 758 499,93

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la société émettrice	Numéro Identifiant	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur Comptable Nette 5	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C P C de l'exercice 9
							Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
SUTA	6140900	Sucrierie	231 263 300,00	99,840%	849 266 480,16	849 266 480,16	31/12/2023	588 031 567,00	-87 038 680,21	64 647 072,00
SURAC	3700758	Sucrierie	146 926 800,00	100,00%	400 998 794,28	400 998 794,28	31/12/2023	328 389 945,13	36 753 291,21	
SUNABEL	3727033	Sucrierie	190 173 300,00	99%	248 869 758,24	248 869 758,24	31/12/2023	646 756 824,90	16 490 123,75	56 567 760,00
AGA INGENIEURIE	3315260	Formation	5 150 000,00	23,30%	1 200 000,00	1 200 000,00	31/05/2023	17 365 657,98	-43 140,40	
BANQUE POPULAIRE	1084612	Finance	Variable	0,00%	60 000,00	60 000,00	31/12/2023			4 400,00
CELACO	1085018	Immobilier	3 000 000,00	43,00%	1 290 000,00	1 290 000,00	31/12/2023	9 030 688,10	1 390 450,00	399 993,00
SGA		Commerciale	20 000 000,00	0,00%	100,00	100,00	31/12/2023			
SUCRUNION	1642682	Sucrierie	25 000 000,00	99,99%	24 999 600,00	24 999 600,00	31/12/2023	28 146 564,18	4 228 812,34	
Gafa SUGAR CO. LTD.		Sucrierie	1 119 200,00	100,00%	1 119 200,00	1 119 200,00	31/12/2023			
WILMACO	26122221	Industrie	153 300 000,00	45%	68 985 000,00	68 985 000,00	31/12/2023	88 468 040,73	-18 419 003,46	
COMAGUIS		Industrie	12 919 175,60	55%	7 420 518,91	7 420 518,91	31/12/2023			
		Total	788 851 775,60		1 604 209 451,59	1 604 209 451,59		1 706 189 288,02	-46 638 146,77	121 619 225,00



TABLEAU DES PROVISIONS

Nature	Montant début d'exercice	Dotations			Reprises			Montant fin d'exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 250 090,99							1 250 090,99
2 Provisions réglementées	416 978 516,75			45 749 314,71			89 110 911,84	373 616 919,62
3 Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)	418 228 607,74	0,00	0,00	45 749 314,71	0,00	0,00	89 110 911,84	374 867 010,61
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	59 142 248,37	35 779 892,69			27 848 896,82			67 073 244,24
5 Autres provisions pour risques et charges	73 427 120,99		16 094 215,01	5 719 000,00		22 543 058,15	15 538 000,39	57 159 277,46
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	132 569 369,36	35 779 892,69	16 094 215,01	5 719 000,00	27 848 896,82	22 543 058,15	15 538 000,39	124 232 521,70
TOTAL (A + B)	550 797 977,10	35 779 892,69	16 094 215,01	51 468 314,71	27 848 896,82	22 543 058,15	104 648 912,23	499 099 532,31

TABLEAU DES CRÉANCES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			Autres analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	8 265 325,39	4 987 740,17	2 027 494,23	1 250 090,99	-	-	-	-
Prêts immobilisés	6 293 893,73	3 016 308,51	2 027 494,23	1 250 090,99				
Autres créances financières	1 971 431,66	1 971 431,66						
TOTAL	8 265 325,39	4 987 740,17	2 027 494,23	1 250 090,99	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	5 460 055 857,15	-	5 417 814 815,57	42 241 041,58	-	4 116 745 339,26	176 401 754,33	-
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes.	135 011 297,30		106 270 881,48	28 740 415,82				
Clients & comptes rattachés	922 080 717,44		908 580 091,68	13 500 625,76				
Personnel	1 954 244,55		1 954 244,55	-				
État	4 116 745 339,26		4 116 745 339,26	-		4 116 745 339,26		
Comptes d'associés	63 000 000,00		63 000 000,00	-			63 000 000,00	
Autres débiteurs	213 671 386,82		213 671 386,82	-			113 401 754,33	
Comptes de régularisation - Actif	7 592 871,78		7 592 871,78	-				
TOTAL	5 460 055 857,15	-	5 417 814 815,57	42 241 041,58	-	4 116 745 339,26	176 401 754,33	-

TABLEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			Autres analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT								
* Emprunts obligataires								
* Autres dettes de financement								
TOTAL								
DU PASSIF CIRCULANT	4 731 832 448,52	-	4 731 832 448,52	-	-	182 804 935,89	-	3 714 964 200,31
* Fournisseurs et comptes rattachés	4 217 862 497,54		4 217 862 497,54					3 714 964 200,31
* Clients créditeurs, avances et acomptes	19 712 374,36		19 712 374,36					
* Personnel	9 078 700,26		9 078 700,26					
* Organismes sociaux	15 282 413,29		15 282 413,29					
* État	182 804 935,89		182 804 935,89			182 804 935,89		
* Comptes d'associés	85 186 634,00		85 186 634,00					
* Autres créanciers	9 516 680,15		9 516 680,15					
* Comptes de régularisation-Passif	192 388 213,03		192 388 213,03					
TOTAL	4 731 832 448,52	-	4 731 832 448,52	-	-	182 804 935,89	-	3 714 964 200,31



ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRÉCÉDENT
Avals et cautions	462 982 000,00	307 718 000,00
Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
Autres engagements donnés	10 137 000,00	31 544 000,00
TOTAL (1)	473 119 000,00	339 262 000,00
(1) dont engagements à l'égard d'entreprises liées ...	-	-

ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRÉCÉDENT
Avals et cautions	99 430 600,98	83 033 300,30
Autres engagements reçus		
TOTAL (2)	99 430 600,98	83 033 300,30

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

TIERS CRÉDITEURS OU DÉBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SÛRETÉ	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2)(3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SÛRETÉ DONNÉE À LA DATE DE CLÔTURE
-------------------------------	-------------------------------	------------	----------------------------	--------------	---

Sûretés données

Sûretés reçues

(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

Comptes consolidés



Comptes consolidés

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(En millions de dirhams)	31-déc-23	31-déc-22
Chiffre d'affaires	10 233,1	10 432,9
Autres produits de l'activité	3 640,5	2 980,6
Produits des activités ordinaires	13 873,6	13 413,5
Achats	(11 019,2)	(10 596,0)
Autres charges externes	(585,8)	(634,0)
Frais de personnel	(411,6)	(431,7)
Impôts et taxes	(33,3)	(33,8)
Amortissements et provisions d'exploitation	(450,9)	(427,0)
Autres produits et charges d'exploitation nets	1,9	3,2
Charges d'exploitation courantes	(12 499)	(12 119,2)
Résultat d'exploitation courant	1 374,7	1 294,3
Autres produits et charges d'exploitation non courants	211,9	(99,5)
Résultat des activités opérationnelles	1 586,6	1 194,7
Résultat financier	(61,8)	43,2
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	1 524,9	1 237,9
Impôts exigibles	(515,7)	(479,5)
Impôts différés	(0,0)	67,8
Résultat net des entreprises intégrées	1 009,2	826,2
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	0,0	0,4
Résultat net des activités poursuivies	1 009,2	826,6
Résultat des activités abandonnées		
Résultat de l'ensemble consolidé	1 009,2	826,6
Intérêts minoritaires	(0,1)	(0,7)
Résultat net - Part du groupe	1 009,2	825,9

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(En millions de dirhams)	31-déc-23	31-déc-22
Résultat de l'exercice	1 009,2	826,6
Écart de conversion des activités à l'étranger	0,0	37,9
Écarts actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies	21,1	8,2
Résultat Global	1 030,3	872,7
Intérêts Minoritaires	(0,1)	(0,7)
Résultat Global net - Part du Groupe	1 030,2	872,0



ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En millions de dirhams)	Capital	Primes d'émission et de fusion	Réserves non distribuées	Écarts de conversion	Variation de l'exercice des écarts actuariels	Total Part du Groupe	Intérêt minoritaire	Total
Au 1^{er} janvier 2022	944,9	176,0	4 307,3	-14,5	-2,2	5 411,4	7,9	5 419,4
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur						0,0		0,0
Corrections des erreurs N-1 :			0,5			0,5		0,5
Montants retraités à l'ouverture	944,9	176,0	4 307,8	-14,5	-2,2	5 412,0	7,9	5 419,9
Variation CP pour 2021								
Résultat net de la période			825,9			825,9	0,7	826,6
Pertes et profits de conversion				37,9		37,9		37,9
Gains / pertes actuariels					8,2	8,2		8,2
Résultat global total de l'année	0,0	0,0	825,9	37,9	8,2	872,0	0,7	872,7
Dividendes distribués			-566,9			-566,9	-0,7	-567,7
Autres transactions avec les actionnaires			-100,8			-100,8	-0,2	-101,0
Total des transactions avec les actionnaires		0,0	-667,7			-667,7	-0,9	-668,6
Au 31 décembre 2022	944,9	176,0	4 466,0	23,4	5,9	5 616,2	7,7	5 624,0
Au 1^{er} janvier 2023	944,9	176,0	4 466,0	23,4	5,9	5 616,2	7,7	5 624,0
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur						0,0		0,0
Corrections des erreurs N-1 :						0,0		0,0
Montants retraités à l'ouverture	944,9	176,0	4 466,0	23,4	5,9	5 616,2	7,7	5 624,0
Variation CP pour 2023								
Résultat net de la période			1 009,2			1 009,2	0,1	1 009,2
Pertes et profits de conversion				0,0		0,0		0,0
Gains / pertes actuariels					21,1	21,1		21,1
Résultat global total de l'année	0,0	0,0	1 009,2	0,0	21,1	1 030,2	0,1	1 030,31
Dividendes distribués			-661,4			-661,4	-0,6	-662,0
Autres transactions avec les actionnaires		0,0	23,4	-23,4		0,0		0,0
Total des transactions avec les actionnaires	0,0	0,0	-638,0	-23,4	0,0	-661,4	-0,6	-662,0
Au 31 décembre 2023	944,9	176,0	4 837,2	0,0	27,0	5 985,1	7,2	5 992,3



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIF (En millions de dirhams)	31-déc-23	31-déc-22
Goodwill	196,1	196,1
Immobilisations incorporelles	15,3	21,9
Immobilisations corporelles	4 111,7	4 275,5
Immobilisations en droit d'usage	67,1	62,3
Immeubles de placement	63,7	63,7
Participations dans les entreprises associées	-	344,2
Autres actifs financiers	214,7	222,7
- Prêts et créances	77,1	85,1
- Actifs disponibles à la vente	137,6	137,6
Actif non courant	4 668,6	5 186,4
Autres actifs financiers	-	-
- Instruments dérivés de couverture	-	-
Stocks et en-cours	2 694,1	2 129,9
Créances clients	894,9	988,9
Autres débiteurs courants	5 360,2	3 396,8
Trésorerie et équivalent de trésorerie	770,1	284,1
Actif courant	9 719,3	6 799,7
TOTAL ACTIF	14 387,9	11 986,1
PASSIF (En millions de dirhams)	31-déc-23	31-déc-22
Capital	944,9	944,9
Primes d'émission et de fusion	176,0	176,0
Réserves	3 855,0	3 646,1
Écart de conversion	-	23,4
Résultat net part du groupe	1 009,2	825,9
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	5 985,1	5 616,2
Intérêts minoritaires	7,2	7,7
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	5 992,3	5 623,9
Provisions	86,5	100,1
Avantages du personnel	99,8	123,5
Dettes financières non courantes	81,3	74,3
Impôts différés Passifs	772,5	772,5
Autres créiteurs non courants	15,6	18,8
Passif non courant	1 055,7	1 089,2
Dettes financières courantes	2 248,1	1 279,4
- Dettes envers les établissements de crédit	2 248,1	1 279,4
- Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes fournisseurs courantes	4 486,7	3 562,0
Autres créiteurs courants	605,3	431,5
Passif courant	7 340,0	5 272,9
TOTAL PASSIF	8 395,7	6 362,1
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	14 387,9	11 986,1

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(En millions de dirhams)	31-déc-23	31-déc-22
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 009	826,6
Ajustements pour		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	388,9	381,8
Autres ajustements	354,1	9,3
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	1 752,2	1 217,7
Élimination de la charge (produit) d'impôts	515,7	411,7
Élimination du coût de l'endettement financier net	46,4	17,0
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt	2 314,3	1 646,4
Incidence de la variation du BFR	(1 325,9)	(918,0)
Impôts payés	(515,7)	(479,5)
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	472,7	248,8
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(241,9)	(282,6)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,1	1,2
Autres flux	7,6	31,7
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	(234,2)	(249,7)
Remboursement d'emprunts	0,0	(0,1)
Variation de dettes résultant de contrats de location	6,9	(2,5)
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	(661,4)	(566,9)
Dividendes payés aux minoritaires des filiales	(0,6)	(0,7)
Coût de l'endettement financier net	(46,4)	(17,0)
Variation des comptes d'associés	(3,1)	(12,8)
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	(704,6)	(599,9)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(466,1)	(600,9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	(976,5)	(375,7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	(1 442,6)	(976,5)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(466,1)	(600,9)



NOTE 1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1.1. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.3 de la circulaire n°07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 15 juillet 2009, les états financiers consolidés du Groupe COSUMAR sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2023 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le Groupe suit régulièrement les dernières publications de l'IASB et de l'IFRIC.

En 2019, l'IFRS 16 et l'IFRIC 23 sont entrées en vigueur dans les comptes des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2019 :

- La norme IFRS 16 relative aux contrats de location. À cet effet, l'ensemble des contrats de location du Groupe COSUMAR répondant aux critères énoncés par la norme apparaissent dans le bilan de la société ;
- L'IFRIC 23 lié à l'incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat.

En 2018, l'IFRS 9 instruments financiers, remplace la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 39. La nouvelle norme est applicable de manière obligatoire au 1er janvier 2018.

Les dispositions de la norme sur le classement, l'évaluation et la dépréciation des instruments financiers sont appliquées par le Groupe et n'ont pas d'incidence sur les comptes de 2018 et leurs comparatifs.

L'analyse du risque crédit client est réalisée selon une procédure interne bien définie qui met en place des lignes directrices claires, des examens réguliers en matière de crédit et un suivi rigoureux des créances douteuses.

Les créances clients sont mesurées au coût amorti. Le Groupe COSUMAR applique une approche simplifiée basée sur les pertes attendues à maturité.

Il n'y a aucun impact matériel sur la dépréciation des comptes clients et des prêts à long terme lié à l'application de l'IFRS 9.

En 2018, l'IFRS 15, qui remplace IAS 11 Contrats de Construction, IAS 18 Revenu des activités ordinaires et leurs interprétations, est appliquée sur une base rétrospective du 1er janvier 2018.

Conformément à IFRS 15, l'ensemble des contrats de la société COSUMAR avec ses clients répond aux critères énoncés par la norme à savoir la substance commerciale des contrats, l'approbation des modalités du contrat clairement identifiées par les différentes parties (prix, produit et/ou prestation, conditions et modalités de paiement).

Le chiffre d'affaires est reconnu à la livraison au moment du transfert du contrôle du bien ou du service au client.

IFRS 15 n'a pas d'impact matériel sur le Groupe COSUMAR puisque plus de 99% des ventes du Groupe concernent des livraisons de sucre raffiné et de coproduits à un moment précis.

En 2013, Le Groupe a adopté les changements normatifs prévus par le référentiel IFRS en matière de la norme IAS 19 révisée dont l'évolution est la suppression de la règle du corridor pour la reconnaissance des écarts actuariels. Ces derniers sont désormais reconnus en intégralité l'année de leur constatation en contrepartie des autres éléments du résultat global ainsi que l'utilisation d'une table de mortalité générationnelle.

En 2010, le Groupe a ainsi appliqué au niveau des présents états financiers la norme IFRS 3 révisée « Regroupement des entreprises » dont la principale évolution est que le Goodwill n'est déterminé qu'à la date de la prise de contrôle et que, dès 2010, il n'est plus possible de l'ajuster au-delà de la période d'évaluation. Désormais, les acquisitions complémentaires après la prise d'un contrôle majoritaire ne modifient plus le montant du Goodwill.

En 2009, le Groupe COSUMAR avait opté, dans le cadre de la norme IAS 1 révisée, pour la présentation du résultat global en deux états :

- État détaillant les composants du résultat (état du résultat) ;
- État commençant par le résultat et détaillant les autres éléments du résultat global (état du résultat global).

1.2. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS.

Toutes les sociétés du Groupe COSUMAR sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2023.

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe. Les participations non significatives sont traitées en tant que titres AFS.

1.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

RÈGLE SPÉCIFIQUE À LA PREMIÈRE ADOPTION :

Dans le cadre de la première application des normes IFRS et conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, la société a procédé à l'évaluation à la juste valeur au 1^{er} janvier 2006 de l'ensemble de ses actifs immobilisés incorporels et corporels, et a retenu cette valorisation comme coût présumé. Les évaluations à la juste valeur ont été réalisées par des experts indépendants.

PRINCIPES APPLICABLES DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2006 :

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité).

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire.

1.4. STOCKS

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

1.5. AVANTAGES DU PERSONNEL

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres au Maroc. Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée à chaque clôture.

NOTE 2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2023

SOCIÉTÉ	% DE CONTRÔLE	% D'INTÉRÊT	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
COSUMAR (mère)	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SUNABEL	99,15%	99,15%	Intégration Globale
SURAC	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SUTA	99,84%	99,84%	Intégration Globale



Rapports des commissaires aux comptes



Aux Actionnaires de la société
COSUMAR S.A.
8, Rue El Mouatamid Bnou Abbad
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **COSUMAR S.A**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 5.067.122.790,50 MAD dont un bénéfice net de 1.136.886.823,21 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **COSUMAR S.A** au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.



Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Les titres de participation et les créances rattachées figurent au bilan de votre société au 31 décembre 2023 pour un montant net de MMAD 1.604.</p> <p>Ces titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition. Comme indiqué dans l'état A.1, ces titres sont dépréciés par référence à la valeur actuelle à la clôture de l'exercice.</p> <p>Compte tenu de l'importance du jugement de la Direction dans l'estimation de la valeur actuelle de ces titres de participation, nous avons considéré que l'évaluation de ces titres constitue un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance du processus de détermination de la valeur actuelle des titres de participation ; - Examiner les méthodes d'évaluation et les éléments chiffrés utilisés par la Direction pour déterminer les valeurs actuelles ; - Tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la Direction.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 24 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
 Member, Regulatory Grant Thornton
 7 Bd. Driss El-Bachir
 Casablanca
 Tél : 05 22 54 43 00 Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
 Associé

DELOITTE AUDIT


 Deloitte Audit
 10, Rue Mohammed VI
 Casablanca
 Tél : 05 22 54 43 00 Fax : 05 22 29 66 70

Sakina BENSOUA KORACHI
 Associée

Aux Actionnaires
Groupe Cosumar
8, Rue El Mouatamid Bnou Abbad
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société Cosumar S.A. et de ses filiales (Groupe Cosumar), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés 5.992,3 millions de dirhams dont un bénéfice net consolidé de 1.009,2 millions de dirhams.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée.
Nous n'avons identifié aucune question clé de l'audit à communiquer au titre de cet exercice.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 24 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 28 00 - Fax : 05 22 29 56 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3ème étage
La Marina - Casablanca
Maroc
Tél : 05 22 22 40 70 - Fax : 05 22 22 40 70

Sakina BENSOUA KORACHI
Associée



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca, Maroc

Aux Actionnaires
COSUMAR S.A.
8, Rue El Mouatamid Bnou Abbad
Casablanca



Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3ème étage
La Marina - Casablanca
Maroc

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1. Convention de location des machines SMART BLENDER entre Cosumar et Green Tech (convention écrite)

Personnes Concernées : Green Tech (ex Cosumatrade) est une filiale détenue à 100% par Sunabel. Monsieur Hicham Belmrah est Président du Conseil d'Administration de Cosumar et Sunabel. Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Directeur Général / Administrateur de Sunabel. Monsieur Jean Luc Bohbot est Administrateur de Cosumar et Sunabel.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit la mise à disposition par Cosumar à Green Tech de onze machines Smart Blender pour servir les agriculteurs betteraviers, dans le cadre de la production des engrais sur mesure (Smart Blender).

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2023

Montants comptabilisés :
Le montant comptabilisé en produit en 2023 au titre de cette convention s'élève à KMAD 345,93 non encaissé au 31 décembre 2023.

1.2. Convention de prestation de raffinage entre Cosumar et Sunabel (Convention écrite)

Personnes Concernées :
Monsieur Hicham Belmrah est Président du Conseil d'Administration de Cosumar et Sunabel
Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Directeur Général / Administrateur de Sunabel.

Monsieur Jean Luc Bohbot est administrateur de Cosumar et Sunabel.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de raffinage du sucre entre Cosumar et Sunabel dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2023
- Rémunération : 600 MAD (hors taxes) par tonne de sucre.
- Tonnage raffiné en 2023 : 8.872,77 tonnes

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges en 2023 au titre de cette convention s'élève à KMAD 5.323,66, non décaissé au 31 décembre 2023.

1.3. Convention de prestation de conditionnement entre Cosumar et Sunabel (Convention écrite)

Personnes Concernées :

Monsieur Hicham Belmrah est Président du Conseil d'Administration de Cosumar et Sunabel
Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Directeur Général / Administrateur de Sunabel.
Monsieur Jean Luc Bohbot est administrateur de Cosumar et Sunabel.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre entre Cosumar et Sunabel dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2023
- Rémunération : 321 MAD (hors taxes) par tonne pour le 1 kg ;
267 MAD (hors taxes) par tonne pour le 2 kg.
- Tonnage conditionné en 2023 : 26.096,80 tonnes

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges en 2023 au titre de cette convention s'élève à KMAD 7.114,25, décaissé à hauteur de KMAD 3.936,85 au 31 décembre 2023.

1.4. Convention de prestation de conditionnement entre Sunabel et Cosumar (Convention écrite)

Personnes Concernées :

Monsieur Hicham Belmrah est Président du Conseil d'Administration de Cosumar et Sunabel
Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Directeur Général / Administrateur de Sunabel.
Monsieur Jean Luc Bohbot est administrateur de Cosumar et Sunabel.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre entre Cosumar et Sunabel dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2023
- Rémunération : 267 MAD (hors taxes) par tonne pour le 2 kg.
- Tonnage conditionné en 2023 : 494,60 tonnes

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en produits en 2023 au titre de cette convention s'élève à KMAD 132,05, encaissé totalement au 31 décembre 2023.

1.5. Convention de prestation de raffinage entre Cosumar et Surac (Convention écrite)

Personnes Concernées :

Monsieur Hicham Belmrah est Président du Conseil d'Administration de Cosumar et Surac.
Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Directeur Général / Administrateur de Surac.
Monsieur Jean Luc Bohbot est Administrateur de Cosumar et Surac.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de raffinage du sucre entre Cosumar et Surac dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2023
- Rémunération : 600 MAD (hors taxes) par tonne de sucre.
- Tonnage raffiné en 2023 : 25.063,60 tonnes

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges en 2023 au titre de cette convention s'élève à KMAD 15.038,16, décaissé à hauteur de KMAD 14.926,22 au 31 décembre 2023.

1.6. Convention de prestation de conditionnement entre Cosumar et Surac (Convention écrite)

Personnes Concernées :

Monsieur Hicham Belmrah est Président du Conseil d'Administration de Cosumar et Surac
Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Directeur Général / Administrateur de Surac.
Monsieur Jean Luc Bohbot est Administrateur de Cosumar et Surac.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre entre Cosumar et Surac dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2023
- Rémunération : 321 MAD (hors taxes) par tonne pour le 1 kg ;
267 MAD (hors taxes) par tonne pour le 2 kg.
- Tonnage conditionné en 2023 : 30.295,40 tonnes

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2023 s'élève à KMAD 8.254,19 décaissé à hauteur de KMAD 6.740,06 au 31 décembre 2023.

1.7. Convention de prestation de raffinage entre Cosumar et Suta (Convention écrite)

Personnes Concernées :

Monsieur Hicham Belmrah est Président du Conseil d'Administration de Cosumar et Suta
Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Directeur Général / Administrateur de Suta.
Monsieur Jean Luc Bohbot est Administrateur de Cosumar et Suta.
Monsieur Mohamed Boubker Jai est Administrateur de Cosumar et Suta.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de raffinage du sucre entre Cosumar et Surac dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2023
- Rémunération : 600 MAD (hors taxes) par tonne de sucre.
- Tonnage raffiné en 2023 : 1.996,80 tonnes

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges en 2023 au titre de cette convention s'élève à KMAD 1.198,08, décaissé à hauteur de KMAD 1.047,30 au 31 décembre 2023.

1.8. Convention de prestation de conditionnement entre Cosumar et Suta (Convention écrite)

Personnes Concernées :

Monsieur Hicham Belmrah est Président du Conseil d'Administration de Cosumar et Suta
Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Directeur Général / Administrateur de Suta
Monsieur Jean Luc Bohbot est Administrateur de Cosumar et Suta.
Monsieur Mohamed Boubker Jai est Administrateur de Cosumar et Suta.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de conditionnement du sucre entre Cosumar et Suta dans le cadre de l'optimisation de l'outil de production.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2023
- Rémunération : 321 MAD (hors taxes) par tonne pour le 1 kg ;
267 MAD (hors taxes) par tonne pour le 2 kg.
100 MAD (hors taxes) par tonne pour le 50 kg sac.
700 MAD (hors taxes) par tonne pour le pain.
- Tonnage conditionné en 2023 : 46.697,22 tonnes

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2023 s'élève à KMAD 21.343,03 décaissé à hauteur de KMAD 13.434,52 au 31 décembre 2023.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Convention de gestion de trésorerie entre Cosumar & WILMACO (Convention écrite)

Personnes Concernées :

Monsieur Hicham Belmrah est Président du Conseil d'Administration de Cosumar et Administrateur de Wilmaco
Monsieur Jean Luc Bohbot est Administrateur de Cosumar et Wilmaco.
Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Administrateur de Wilmaco.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit les termes et conditions de mise à disposition et remboursement des avances octroyées par Cosumar et de faciliter le financement des projet WILMACO.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2021
- Rémunération : Taux directeur plus 3,75% l'an.

Montants comptabilisés :

Le solde du compte courant débiteur de Wilmaco s'élève à MMAD 63 au 31 décembre 2023.
Le montant comptabilisé en produits en 2023 au titre de cette convention s'élève à KMAD 4.240,68, encaissé à hauteur de KMAD 3.153,93 au 31 décembre 2023.

2.2. Convention de gestion de trésorerie entre Cosumar, Suta, Sunabel, Surac et Sucrunion (Convention écrite)

Personnes Concernées :

Monsieur Hicham Belmrah est Président du Conseil d'Administration de Cosumar, Suta, Sunabel, Surac et Sucrunion.

Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Directeur Général / Administrateur de Suta, Sunabel, Surac et Sucrunion.

Monsieur Jean Luc Bohbot est Administrateur de Cosumar, Suta, Sunabel, Surac et Sucrunion.

Monsieur Mohamed Boubker Jai est Administrateur de Cosumar, Suta, et Sucrunion.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit la centralisation des opérations de trésorerie dans le but d'optimiser à la fois le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2006
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction
- Rémunération : un taux annuel de 2,5% pour les comptes courants créditeurs et un taux annuel de 5% pour les comptes courants débiteurs

Montants comptabilisés :

(KMAD)	Solde Compte Courant Crédeur au 31.12.2023	Charges de l'exercice 2023	Décaissements durant l'exercice 2023
Suta	33.000	720,93	505,78
Sunabel	-	191,58	191,58
Surac	17.000	673,66	579,74
Sucrunion	-	7,85	7,85

(KMAD)	Solde Compte Courant Débiteur au 31.12.2023	Produits de l'exercice 2023	Encaissements durant l'exercice 2023
Suta	-	66,67	66,67
Sunabel	-	90,41	77,78
Surac	-	-	-
Sucrunion	-	-	-

2.3. Convention de prestation de service entre Cosumar et Sucrunion (Convention écrite)

Personnes Concernées :

Monsieur Hicham Belmrah est Président du Conseil d'Administration de Cosumar et Sucrunion
Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Directeur Général / Administrateur de Sucrunion
Monsieur Jean Luc Bohbot est Administrateur de Cosumar et Sucrunion.
Monsieur Mohamed Boubker Jai est Administrateur de Cosumar et Sucrunion.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit des prestations de services fournies par Sucrunion à Cosumar dans le cadre de l'accompagnement et le développement des produits et services dans le marché de l'industrie pharmaceutique.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : Octobre 2015

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2023 s'élève à KMAD 2.704,76 décaissé à hauteur de KMAD 2.456,57 au 31 décembre 2023.

2.4. Convention de prestation de service entre Cosumar et les sociétés Suta, Sunabel, et Surac (Convention écrite)

Personnes Concernées :

Monsieur Hicham Belmrah, est Président du Conseil d'Administration de Cosumar, Suta, Sunabel et Surac.
Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Directeur Général / Administrateur de Suta, Sunabel et Surac
Monsieur Mohamed Boubker Jai, Administrateur de Cosumar et Suta.
Monsieur Jean Luc Bohbot, Administrateur de Cosumar, Surac, Sunabel et Suta

Nature et objet de la convention : La convention prévoit la réalisation de prestations de services fournies aux sociétés Suta, Sunabel et Surac par Cosumar dans les domaines du contrôle de gestion, de l'assistance à l'investissement, de l'assistance financière, de la gestion des ressources humaines, du marketing, de l'assistance commerciale, de l'assistance informatique et de l'audit.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 2006
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction
- Rémunération : 0,425% du chiffre d'affaires hors taxes et MAD 40 par tonne de sucre vendue

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé par Cosumar en produits en 2023 au titre de cette convention s'élève à KMAD 10.569,32 encaissé à hauteur de KMAD 8.913,71 au 31 décembre 2023.

2.5. Convention de prestation de service entre Cosumar et Sucrunion (Convention écrite)

Personnes Concernées :

Monsieur Hicham Belmrah est Président du Conseil d'Administration de Cosumar et Sucrunion
Monsieur Hassan Mounir est Directeur Général de Cosumar et Directeur Général / Administrateur de Sucrunion
Monsieur Jean Luc Bohbot est Administrateur de Cosumar et Sucrunion.
Monsieur Mohamed Boubker Jai est Administrateur de Cosumar et Sucrunion.

Nature et objet de la convention : La convention prévoit la réalisation de prestations de services fournies à la société Sucrunion par Cosumar dans les domaines du contrôle de gestion, de l'assistance à l'investissement, de l'assistance financière, de la gestion des ressources humaines, du marketing, de l'assistance commerciale, de l'assistance informatique et de l'audit.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : Avril 2007
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction
- Rémunération : 0,85% du chiffre d'affaires hors taxes et MAD 35 par tonne de sucre vendue.

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé par Cosumar en produits en 2023 au titre de cette convention s'élève à KMAD 810,93 encaissé à hauteur de KMAD 592,48 au 31 décembre 2023.

2.6. Conventions conclues entre Cosumar et Wilmar

Personne Concernée :

Monsieur Jean Luc Bohbot est administrateur commun de Wilmar et de Cosumar.

Wilmar en tant qu'ancien actionnaire à hauteur de 30,05% (Date de cession de la totalité de ses parts en juillet 2023).

2.6.1. Convention d'achat de sucre brut

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit la réalisation d'opérations d'approvisionnement de sucre brut auprès de Wilmar.

Modalités essentielles :

- Tonnage sucre brut acheté en 2023 : 280.479,24 Tonnes.

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges en 2023 au titre de cette convention pour l'achat de sucre brut s'élève à KMAD 1.543.585,06.

Les décaissements enregistrés au titre de cette convention s'élèvent à KMAD 2.730.389,74 durant l'exercice 2023.

2.6.2. Convention de vente de sucre blanc

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit la réalisation d'opérations de vente de sucre blanc par Cosumar à Wilmar.

Modalités essentielles :

- Tonnage sucre blanc vendu en 2023 : 346.163,46 Tonnes.

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en produits en 2023 au titre de cette convention pour la vente de sucre blanc s'élève à KMAD 2.577.406,44

Les encaissements enregistrés au titre de cette convention s'élèvent à KMAD 2.712.950,43 durant l'exercice 2023.

2.7. Convention conclue entre Cosumar et MCMA

Personne Concernée :

Monsieur Hicham Belmrah, est Président du Conseil d'Administration de Cosumar et Président Directeur Général de MCMA.

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit la couverture assurance fournie par MCMA dans le domaine multirisque (incendie et autres).

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges en 2023 au titre de cette convention s'élève à KMAD 4.038,12

Le montant comptabilisé en produits en 2023 au titre de cette convention s'élève à KMAD 22,69

2.8. Convention conclue entre Cosumar et AXA assurances Maroc

Personne Concernée :

Monsieur Khalid Cheddadi, est Administrateur commun de Cosumar et AXA assurances Maroc.

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit la couverture Assurance fournie par AXA assurance à Cosumar S.A. dans les domaines multirisque (incendie et autres) et retraite complémentaire AXA Futuris.

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges en 2023 au titre de cette convention s'élève à KMAD 3.795,49

Le montant comptabilisé en produits en 2023 au titre de cette convention s'élève à KMAD 8,07

2.9. Convention conclue entre Cosumar et CIMR

Personne Concernée :

Monsieur Khalid Cheddadi, est Administrateur de Cosumar et Président Directeur Général de CIMR.

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit la prestation de caisse de retraite fournie par la CIMR en faveur des salariés de la Cosumar.

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges en 2023 au titre de cette convention s'élève à KMAD 19.069,21

2.10. Convention conclue entre Cosumar et CDG Capital

Personne Concernée :

Madame Ouafae Mriouah est Administrateur de Cosumar et Directeur Général Délégué de CDG Capital.

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit la mise en place d'une ligne de facilité de caisse Cosumar chez CDG Capital.

Modalités essentielles :

- Montant la ligne de crédit : KMAD 200.000
- Taux débiteur : 4,75% l'an hors TVA.

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges en 2023 au titre de cette convention s'élève à KMAD 7.183,88

2.11. Convention conclue entre Cosumar et Wafa assurance

Personne Concernée :

Monsieur Mohamed Boubker Jai est Administrateur de Cosumar et Président Directeur Général de Wafa assurance.

Nature et objet de la convention : Cette convention prévoit la couverture Assurance fournie par Wafa assurance à Cosumar S.A. dans les domaines du social (décès, Invalidité, etc.) et multirisque (incendie et autres).

Modalités essentielles :

- Date effet : Janvier 2010
- Durée : Une année renouvelable par tacite reconduction.

Montants comptabilisés :

Le montant comptabilisé en charges en 2023 au titre de cette convention s'élève à KMAD 36.840,89

Le montant comptabilisé en charges assurance maritimes au titre de l'exercice 2023 s'élève à KMAD 14.490,75

Le montant comptabilisé en produits en 2023 au titre de cette convention s'élève à KMAD 4.137,01

Casablanca, le 24 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GIANT THORNTON

FIDAROC GIANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
7 Bd. Oudaya - Casablanca
Té : 05 22 54 12 00 - Fax : 05 22 29 56 70

Faiçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT


Deloitte Audit
21 Rue Mohammed VI
Boulevard Hassan II - Casablanca
Té : 05 22 54 12 00 - Fax : 05 22 29 56 70

Sakina BENSOUA KORACHI
Associée



البركة تجميعنا
Partageons le Progrès
Sharing Progress